

Plan de gestion du patrimoine archéologique de la Côte-de-Beaupré

Boischatel

L'Ange-Gardien

Château-Richer



UNIVERSITÉ
LAVAL

Sonia Blouin
Arianne Boileau
Mélissa Gauthier
Jill Gosselin-Grant
Élise-Audrée Guay

Avril 2009

Avant propos

Crédits photo des pages de titre

Page couverture

- Un pilier de pierre, site du Vieux-Couvent de Château-Richer (CIBC, 2009, Montigny-Pelletier, 1998).
- Assiette, terrine, plat creux, site du Vieux-Couvent de Château-Richer (CIBC, 2009, Montigny-Pelletier, 2001).
- Moulin du Petit-Pré (CLD de la Côte-de-Beaupré, 2009).
- Église de L'Ange-Gardien (CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2003).
- Le four à chaux (DESJARDINS, 2009 : 48).
- Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré (MCCCFQ, 2009c, Jean-François Rodrigue, 2008).
- Montage : Sonia Blouin.

Page d'introduction :

- Cahiers et livres scolaires anciens, site du Vieux-Couvent de Château-Richer (CIBC, 2009, Montigny-Pelletier, 2006).
- Montage : Sonia Blouin.

Page du contexte géographique et historique :

- Les Ruines de Château-Richer avec le Cap Tourmente, extrait de l'ouvrage Travels through the Canada, Lewis, Frederick Christian, le vieux, d'après George Heriot (MUSÉE NATIONAL DES BEAUX ARTS DU QUÉBEC, 2008).
- Montage : Sonia Blouin.

Page du cadre légal :

- Page couverture de la Politique culturelle de la MRC de la Côte-de-Beaupré (CLD, 2006).
- Montage : Sonia Blouin

Page de l'état de la situation archéologique :

- Les murs épais d'un moulin à vent, site du Vieux-Couvent de Château-Richer (CIBC, 2009; Montigny-Pelletier, 1998).

- Montage : Sonia Blouin.

Page du patrimoine bâti :

- Maison Vézina, Boischatel (MCCCFQ, 2009c, Christian Lemire, 2007).
- Montage : Sonia Blouin.

Page de la conclusion et des recommandations

- Le chemin Royal dans la municipalité de L'Ange-Gardien (MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN, s.d.).
- Montage : Sonia Blouin.

Page des annexes

- Rose des vents (LINGET, 2009).
- Montage : Sonia Blouin.

Remerciements

Plusieurs personnes nous ont grandement aidées à réaliser ce projet. Nous remercions :

- Madame Lise Buteau : pour son accueil, sa disponibilité et pour nous avoir guidées dans ce projet.
- Monsieur Trépanier du Centre d'interprétation : pour son accueil et son enthousiasme à l'égard de notre projet.
- Monsieur Bélisle de la maison Vézina : pour nous avoir accordés de son temps.
- Madame Claudine Giroux et Madame Stéphanie Simard : pour nous avoir fourni les données de l'ISAQ.
- Le personnel du Centre de documentation en archéologie : pour nous avoir reçues si souvent.
- Messieurs Jean-Philippe Martel et Pierre-Louis Têtu : pour leur aide précieuse et leur réalisation des cartes.
- La MRC de la Côte-de-Beaupré : pour nous avoir subventionnées.
- Monsieur William Moss : pour nous avoir donné l'opportunité de réaliser ce projet et nous avoir fourni les outils afin de le mener à terme.

Table des matières

<u><i>1 Introduction.....</i></u>	<u><i>2</i></u>
<u><i>2 Le contexte géographique et historique.....</i></u>	<u><i>9</i></u>
<u><i>3 Le cadre légal.....</i></u>	<u><i>25</i></u>
<u><i>4 L'état de la situation archéologique.....</i></u>	<u><i>34</i></u>
<u><i>5 Le patrimoine bâti.....</i></u>	<u><i>71</i></u>
<u><i>6. Conclusion et recommandations.....</i></u>	<u><i>105</i></u>

Table des illustrations

<i>Figure 2.1 Carte des provinces iroquoises du Saint-Laurent.....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 2.2 La ferme de Samuel de Champlain à Cap Tourmente.....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 2.3 La Côte-de-Beaupré, de la Chute Montmorency au Cap Tourmente. Carte de l'arpenteur Jean Bourdon, 1641.</i>	<i>21</i>
<i>Figure 2.4 Monseigneur François Montmorency de Laval.....</i>	<i>21</i>
<i>Figure 2.5 Les ruines du premier couvent. Aquarelle de James Pattison Cockburn intitulée Château-Richer vers 1830.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 2.6 Le petit train de Sainte-Anne.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 2.7 Carrières de pierre à Château-Richer.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure 2.8 Plan de L'Ange-Gardien en 1678, 1680 et 1681 montrant les fiefs de Charlesville et de Lotinville.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure 5.1 Maison d'inspiration française.....</i>	<i>94</i>
<i>Figure 5.2 Maison dite québécoise.....</i>	<i>94</i>
<i>Figure 5.3 Maison dite québécoise, style Regency.....</i>	<i>94</i>
<i>Figure 5.4 Maison à toit brisé ou mansardé, dite du Second Empire.....</i>	<i>94</i>
<i>Figure 5.5 Maison d'inspiration américaine, de style boom town.....</i>	<i>95</i>
<i>Figure 5.6 Maison d'inspiration américaine, de style vernaculaire industriel.....</i>	<i>95</i>
<i>Figure 5.7 Maison d'inspiration américaine, de style éclectique.....</i>	<i>95</i>
<i>Figure 5.8 Maison Vézina.....</i>	<i>95</i>
<i>Figure 5.9 Maison Wolfe.....</i>	<i>96</i>
<i>Figure 5.10 Maison Pageau.....</i>	<i>96</i>
<i>Figure 5.11 Maison Claude-Gilbert-et-Claire-Gagnon.....</i>	<i>96</i>
<i>Figure 5.12 Maison Jacob Turcotte.....</i>	<i>96</i>
<i>Figure 5.13 Manoir de Charleville.....</i>	<i>97</i>
<i>Figure 5.14 Maison Laberge.....</i>	<i>97</i>
<i>Figure 5.15 Château Richard.....</i>	<i>97</i>
<i>Figure 5.16 Maison Pierre-Thibault.....</i>	<i>97</i>
<i>Figure 5.17 Église Sainte-Marguerite-Marie de Boischatel.....</i>	<i>98</i>
<i>Figure 5.18 Église de L'Ange-Gardien.....</i>	<i>98</i>
<i>Figure 5.19a Église de la Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer.....</i>	<i>98</i>
<i>Figure 5.19b Intérieur de l'église de la Visitation-de-Notre-Dame.....</i>	<i>98</i>
<i>Figure 5.19c Intérieur de l'église de la Visitation-de-Notre-Dame.....</i>	<i>99</i>
<i>Figure 5.20a Croix de chemin de type simple, située à Boischatel.....</i>	<i>99</i>
<i>Figure 5.20b Croix de chemin de type simple, située à L'Ange-Gardien.....</i>	<i>99</i>
<i>Figure 5.21 Croix de chemin aux instruments de la passion, située à Boischatel.....</i>	<i>99</i>
<i>Figure 5.22 Chapelle de procession Saint-Roch.....</i>	<i>100</i>
<i>Figure 5.23a Chapelle de procession Notre-Dame-de-Grâce.....</i>	<i>100</i>
<i>Figure 5.23b Intérieur de la chapelle de procession Notre-Dame-de-Grâce.....</i>	<i>100</i>
<i>Figure 5.24 Vieux-Couvent de Château-Richer.....</i>	<i>100</i>
<i>Figure 5.25 Caveau à légumes à toit voûté.....</i>	<i>101</i>
<i>Figure 5.26 Caveau à légumes à toit à pignons.....</i>	<i>101</i>
<i>Figure 5.27a Grange-étable à Château-Richer.....</i>	<i>101</i>
<i>Figure 5.27b Bâtiment de ferme à Boischatel.....</i>	<i>101</i>
<i>Figure 5.28 Auberge Baker.....</i>	<i>102</i>
<i>Figure 5.29 Moulin du Petit Pré.....</i>	<i>102</i>

<i>Figure 5.30 Four à chaux.....</i>	<i>102</i>
<i>Figure 7.1 Carte de la MRC de la Côte-de-Beaupré.....</i>	<i>114</i>
<i>Figure 7.2 Carte des sites archéologiques de Boischatel.....</i>	<i>115</i>
<i>Figure 7.3 Carte des sites archéologiques de L'Ange-Gardien.....</i>	<i>116</i>
<i>Figure 7.4 Carte des sites archéologiques de Château-Richer.....</i>	<i>117</i>
<i>Figure 7.5 Carte du patrimoine bâti de Boischatel.....</i>	<i>118</i>
<i>Figure 7.6 Carte du patrimoine bâti de L'Ange-Gardien</i>	<i>119</i>
<i>Figure 7.7 Carte du patrimoine bâti de Château-Richer.....</i>	<i>120</i>

Table des tableaux

<i>Tableau 4.1 Distribution des sites préhistoriques et historiques répertoriés par ISAQ dans les trois municipalités.....</i>	<i>42</i>
<i>Tableau 5.1 Pourcentage obtenu par les municipalités après l'inventaire du patrimoine bâti.....</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 5.2 Les bâtiments patrimoniaux des municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer (Liste non exhaustive).....</i>	<i>93</i>

Sigles et abréviations

AA	Avant aujourd'hui (aujourd'hui étant 1950)
AAQ	Association des archéologues du Québec
ACAMV	Association culturelle et artistique de la Maison Vézina
CICB	Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré
CLD	Centre local de développement
ISAQ	Inventaire des sites archéologiques du Québec
LBC	Loi sur les biens culturels
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
MCCCFQ	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
PIIA	Plan d'implantation et d'intégration architectural
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
SARP	Service d'aide à la restauration patrimoniale
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SPHCB	Société de patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré
VMC	Virtual Museum Center

Glossaire

Aire de protection : Aire entourant un monument historique classé dont le périmètre est déterminé par la ministre responsable afin de préserver l'environnement harmonieux mettant en valeur l'immeuble (MCCCFQ, 2009f).

Arrondissement historique : Territoire désigné comme tel par le gouvernement en raison de la concentration de monuments ou de sites historiques qu'on y trouve (MCCCFQ, 2009f).

Bien archéologique : Tout bien témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique (MCCCFQ, 2009f).

Bien historique : Tout manuscrit, imprimé, document audiovisuel ou objet façonné dont la conservation présente un intérêt historique, à l'exclusion d'un immeuble (MCCCFQ, 2009f).

Chert : Roche siliceuse à grain fin riche en quartz et de couleur variée, comme le silex (MCCCFQ, 2009d).

Code Borden : Système d'enregistrement utilisé par l'ensemble des archéologues canadiens pour consigner la découverte de chaque site archéologique et pour le recenser dans des banques de données provinciales et territoriales. Il est basé sur les coordonnées géographiques du territoire (longitude et latitude) (MCCCFQ, 2009d).

Étude de potentiel archéologique : Étude archéologique préalable qui identifie et localise des zones de territoire pouvant contenir des sites archéologiques. Le potentiel est déterminé selon plusieurs critères : culturels, architecturaux, géomorphologiques, écologiques, etc. (MCCCFQ, 2009e).

Esprit du lieu : Caractère et sens qu'un lieu de patrimoine s'est appropriés avec le temps et qui, avant même d'être saisis et compris intellectuellement, sont d'abord ressentis au plan émotif (PARCS CANADA, 2009).

Fouille archéologique : Intervention planifiée sur le terrain qui prélève et enregistre des données précises à l'aide des techniques et des méthodes archéologiques. La fouille s'élabore selon des objectifs précis dans l'idée de documenter et d'interpréter un site (MCCCFQ, 2009e).

Inventaire archéologique : L'inventaire localise avec précision et évalue les sites à l'intérieur des zones définies par l'étude de potentiel. Ce travail technique de terrain inclut des inspections visuelles et des sondages systématiques qui permettent de noter la superficie, le contenu et l'état des sites éventuels (MCCCFQ, 2009e).

Monument historique : Un immeuble qui présente un intérêt historique par son utilisation ou son architecture (MCCCFQ, 2009f).

Patrimoine : Tous biens ou ensemble, matériel ou immatériel, chargés de significations reconnues, appropriées et transmises collectivement (VILLE DE QUÉBEC, 2007 : 27).

Site archéologique : Lieu où se trouvent des biens archéologiques (MCCCFQ, 2009f).

Site historique : Lieu où se sont déroulés des événements ayant marqué l'histoire du Québec ou une aire renfermant des biens ou des monuments historiques (MCCCFQ, 2009f).

Surveillance archéologique : La surveillance archéologique consiste en la présence d'un archéologue sur des chantiers de construction ou des projets d'aménagement, incluant les excavations, afin de vérifier la présence éventuelle de vestiges archéologiques. Si des vestiges sont présents, l'archéologue doit entreprendre des démarches nécessaires pour les enregistrer et/ou les préserver (AAQ, 2009).

Bibliographie

Archives

PLAMONDON, Ignace
1751 *Plan de la seigneurie de Beaupré, depuis le Sault Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre.* Archives nationales du Québec, Québec.

Ouvrages de référence

CAUCHON, Michel
2005a *Le patrimoine bâti de la MRC de la Côte-de-Beaupré : Boischatel.* Centre de développement local (CLD) de la Côte-de-Beaupré, s.l.

CAUCHON, Michel
2005b *Le patrimoine bâti de la MRC de la Côte-de-Beaupré : L'Ange-Gardien.* Centre de développement local (CLD) de la Côte-de-Beaupré, s.l.

CAUCHON, Michel
2005c *Le patrimoine bâti de la MRC de la Côte-de-Beaupré : Château-Richer.* Centre de développement local (CLD) de la Côte-de-Beaupré, s.l.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, BUTEAU L. et Y. LECLERC
2006 *La politique culturelle de la MRC de la Côte-de-Beaupré : 400 ans de culture et de patrimoine.* CLD de la Côte-de-Beaupré, s.l.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
2002 *Schéma d'aménagement de la Côte-de-Beaupré.* s.e., Côte-de-Beaupré.

Brochures et dépliants touristiques

BUREAU DE LA CAPITALE-NATIONALE, ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
et al.
2008 *Route de la Nouvelle-France, carte touristique officielle, 2008.* s.e., s.l.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ *et al.*
s.d. *Le patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré : 400 ans d'histoire en Amérique française.* s.e., Côte-de-Beaupré.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ ET MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES (MAC)

1982 *La Coste des Beaux Prés, chemin des ancêtres : un circuit pour connaître son patrimoine présent et passé.* s.e., Québec.

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE ET D'HISTOIRE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SPHCB)

s.d. *La Côte-de-Beaupré : un parcours patrimonial exceptionnel.* s.e., Côte-de-Beaupré: 21.

Études

Articles de périodiques

BLAIS, Jacques

1999 « Une table gastronomique sur la Côte : l'Auberge Baker », *La Coste des Beaux Prés : Gîtes, auberges et hôtels*, 4 : 4 : 8.

BLAIS, Jacques

2000 « La fabrique de vins A. Toussaint ou La fabrique de vins Saint-Nazaire », *La Coste des Beaux Prés : Le bourg de la Rivière-aux-Chiens, un bourg industriel*, 5 : 4 : 10-12.

BLAIS, Jacques

2001 « Les bâtiments de ferme », *La Coste des Beaux Prés : Une terre d'abondance : La Côte-de-Beaupré*, 6 : 4 : 8-9.

BLAIS, Jacques

2003a « Le moulin du Petit-Pré », *La Coste des Beaux Prés : Les moulins de la Côte-de-Beaupré*, 9 : 2 : 9-11.

BLAIS, Jacques

2003b « Le moulin du Petit-Pré en 2003 », *La Coste des Beaux Prés : Les moulins de la Côte-de-Beaupré*, 9 : 2 : 12.

BUTEAU, Lise

1998 « L'ancien cimetière de Château-Richer », *La Coste des Beaux Prés : Traditions maritimes de la Côte-de-Beaupré*, 4 : 1 : 13.

BUTEAU, Lise

2004 « Un bref historique des écoles de Château-Richer », *La Coste des Beaux prés : Château-Richer, doyenne des paroisses rurales de la Nouvelle-France*, 10 : 1 : 6.

BUTEAU, Lise

2005a « La Côte-de-Beaupré : sa trame événementielle ». *La Coste des Beaux Prés : L'inventaire patrimonial*, 11 : 2 : 3-6.

BUTEAU, Lise

2005b « L'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de la Côte-de-Beaupré », *La Coste des Beaux Prés : L'inventaire patrimonial*, 11 : 2 : 9-11.

BUTEAU, Lise

2005c « Les retombées actuelles de l'inventaire », *La Coste des Beaux Prés : L'inventaire patrimonial*, 11 : 2 : 12-13.

CASEAULT, Michel

1998 « Les habitants dans la tourmente », *La Coste des Beaux prés : La guerre et la conquête*, 4 : 2 : 7-9.

CAUCHON, Michel

2004 « La maison Vézina : restauration et mise en valeur », *La Coste des Beaux Prés : Projets de restauration, Les maisons Racine et Vézina*, 10 : 2 : 3-7.

CLEERE, Henry

1989 « Introduction : the rationale of archaeological heritage management », *Archaeological Heritage Management in the Modern World*. Londres, Unwin Hyman : 1-22.

LABERGE, Raymond

2000 « À l'ombre des croix de chemin : quelques souvenirs », *La Coste des Beaux Prés : À la gloire du divin : Le patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré*, 5 : 2 : 5-6.

LABERGE, Raymond

2005a « Industriel prospère : Louis Richard », *La Coste des Beaux prés : L'Ange-Gardien*, 11 : 1 : 12-13.

LABERGE, Raymond.

2005b « La SPHCB, gardienne d'un joyau de notre patrimoine », *La Coste des Beaux prés : 10 ans de patrimoine*, 10 : 3 : 5.

LABERGE, Sébastien

1997 « L'architecture de la maison Laberge », *La Coste des Beaux Prés*, 2 : 1 : 2-5.

LÉGARÉ, Karine

2003 « Le moulin à vent de Château-Richer », *La Coste des Beaux Prés : Les moulins de la Côte-de-Beaupré*, 9 : 2 : 5-6.

LÉGARÉ, Karine

2004 « Le village de Château-Richer, précocité et originalité », *La Coste des Beaux prés : Château-Richer, doyenne des paroisses rurales de la Nouvelle-France*, 10 : 1 : 3.

LÉGARÉ, Karine.

2005 « Le centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, porte d'entrée culturelle de la région », *La Coste des Beaux prés : 10 ans de patrimoine*, 10 : 4 : 14.

LÉTOURNEAU, Michel

2001 « La Côte-de-Beaupré, un patrimoine architectural exceptionnel », *La Coste des Beaux Prés : La Côte-de-Beaupré, un patrimoine architectural exceptionnel*, 6 : 3 : 3-14.

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE ET D'HISTOIRE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SPHCB)

2000 « Les églises de la Côte », *La Coste des Beaux Prés : À la gloire du divin : Le patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré*, 5 : 2 : 9.

THERRIEN, Armand

1998 « Activités économiques de la Côte-de-Beaupré », *La Coste des Beaux prés : La guerre et la conquête*, 4 : 2 : 11-13.

THERRIEN, Armand

2005 « La naissance de la paroisse de L'Ange-Gardien », *La Coste des Beaux prés : L'Ange-Gardien*, 11 : 1 : 9-11.

Monographies

CAREAU, Chrystian

2002 « L'homme, l'environnement et les battures : la préhistoire de la Côte-de-Beaupré ». Thèse (B.A.) (Géographie), Sainte-Foy, Université Laval.

CHÂTEAUVERT, P. et al.

1988 *La Côte-de-Beaupré : perspective du patrimoine sur les axes de transport de la Côte-de-Beaupré*. Université Laval, Québec.

COURVILLE, Serge

1996 *Atlas historique du Québec : Population et territoire*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

HARNOIS, Stéphanie

2005 « Entre terre et mer»: Utilisations des perceptions environnementales des marais intertidaux de la Côte-de-Beaupré ». Mémoire de maîtrise (Géographie), Sainte-Foy, Université Laval.

LE FRANÇOIS, Jean-Jacques

1964 *Les 300 ans de L'Ange-Gardien (1664-1964)*. s.e., Québec.

RIVARD, Erick

2008 « Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage : Le cas de la Côte-de-Beaupré ». Mémoire de maîtrise (Architecture), Sainte-Foy, Université Laval.

VILLE DE QUÉBEC

2007 *Politique du patrimoine*, Ville de Québec.

Rapports d'interventions archéologiques

ARKÉOS

1996a *Évaluation archéologique du site de l'hôtel Bureau, CfEs-26, Boischatel*.
Municipalité de Boischatel, rapport inédit : 48.

ARKÉOS

1996b *Inventaire archéologique 1995*. MTQ, Direction de Québec, Service inventaires et plans, rapport inédit : 88.

ARKÉOS

1997 *Interventions archéologiques aux sites CfEs-27 (four à chaux) et CfEs-28 (Auberge Bureau), Boischatel*. MTQ, rapport inédit : 130.

BÉLISLE, Jean

1978 *Le moulin du Petit-Pré, Château-Richer, histoire structurale, CfEs-4*. MAC, rapport inédit : 83.

CÉRANE

1993 *Surveillance archéologique des projets souterrains 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford. Hydro-Québec, Région Montmorency*, rapport inédit : 283.

CHAPDELAINÉ, Claude et Éric CHALIFOUX

1993 *Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente (Saint-Joachim), été 1992*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit : 17.

CHAPDELAINÉ, Claude

1991 *Rapport des activités archéologiques menées au Cap Tourmente, sur la Côte-de-Beaupré et à l'île Verte, été 1990*. MAC, rapport inédit : 27.

CHAPDELAINÉ, Claude *et al.*

1991 *Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la Côte-de-Beaupré, et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, ms : 23.

CLOUTIER, Jean-Pierre

1972 *Travaux et recherches au moulin du Petit-Pré, Château-Richer, CfEs-4*. MAC, ms : 19.

FISSET, Richard

2004 *Archéologie sur les sites du campement de Wolfe (CfEs-22) et de la maison Vézina (CfEs-27), à Boischatel.* Association culturelle et artistique de la maison Vézina/MCCQ, rapport inédit : 78.

FISSET, Richard

2002 *Fouille archéologique sur le site du Vieux-Couvent de Château-Richer (CfEs-31), rapport d'interventions archéologiques 2001.* Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré (CICB), rapport inédit : 80.

GIROUX, Pierre

1995 *Expertise archéologique au parc de la Chute-Montmorency, août 1995.* SÉPAQ, rapport inédit : 17.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL

1982 *La Côte-de-Beaupré (XVIIe au XXe siècle), son développement socio-économique et son potentiel archéologique.* Québec, Ministère des Affaires Culturelles du Québec : 608, 2 tomes.

LAFORTE, Esther

1995 *Inventaire archéologique, pont de la rivière Montmorency, auberge Bureau, CfEs-28, Boischatel.* MTQ, rapport inédit : 31.

LAMBERT, Josiane

1999 *Fouilles archéologiques au site du Vieux-Couvent de Château-Richer, CfEs-31.* La Corporation du centre paroissial de Château-Richer, rapport inédit : 118.

LAMBERT, Josiane

1998 *Inventaire archéologique au site du Vieux-Couvent de Château-Richer, CfEs-31.* La Corporation du centre paroissial de Château-Richer, rapport inédit : 90.

LAVOIE, Carl

2000 *Surveillance archéologique sur le site de CfEs-26 (Hôtel Bureau).* Centre de la petite enfance L'Enchanté, rapport inédit : 31.

SLATER, Philippe

1993 *Site du campement de l'armée du général Wolfe à Boischatel, CfEs-22, rapport de la surveillance et des fouilles.* MAC, rapport inédit : 161.

Sites Internet

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2009 « La protection et la sauvegarde des ressources archéologiques », http://www.archeologie.qc.ca/demarche_pro_fr.php?menu=3, 16 avril 2009.

- ARCHÉOLOGIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ARL-19524 : MOSS, William
 2009 « L'aménagement urbain et du territoire : la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme », <http://www.hst.ulaval.ca/profs/wmoss/arl/lau.htm>, 10 février 2009.
- AUBERGE BAKER
 2002a « Album photos », <http://www.auberge-baker.qc.ca/albumf.htm>, 2 avril 2009.
- AUBERGE BAKER
 2002b « Historique », <http://www.auberge-baker.qc.ca/histof.htm>, 2 avril 2009.
- CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
 2009 « Moulin du Petit-Pré », http://www.cotedebeaupre.com/fr/etablissement_detail.php?id=381, 2 avril 2009
- CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (CIBC) : MUSÉE VIRTUEL DU QUÉBEC
 2009 « Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré », http://www.museevirtuel.ca/pm.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=314, 6 avril 2009.
- DESJARDINS, Marie-Pier
 2009 « Ministère des Transports du Québec, environnement - archéologie », <http://www.hst.ulaval.ca/profs/wmoss/MTQ-Enviro-Archeo.pdf>, 2 avril 2009.
- GILBERT, Marco et SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE ET D'HISTOIRE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SPHCB)
 s.d. « La restauration des caveaux à légumes », <http://www.genealogie.org/club/sphcb/realisations/caveaux/caveaux.htm>, 1 avril 2009
- LINGET, Frédéric
 2009 « Aventures bicyclétales », <http://www.aventuresbicycletaes.org/>, 17 avril 2009.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)
 2008a « Aménagement et gestion du territoire, Le plan d'urbanisme », http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_plan_plan.asp, 20 mars 2009.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)
 2008b « Aménagement et gestion du territoire, Le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale », http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_regl_impl.asp, 20 mars 2009.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)

2008c « Aménagement et gestion du territoire, Le schéma d'aménagement et de développement », http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_plan_sche.asp, 20 mars 2009.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (MCCCFQ)

2009a « Biens culturels », <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1888>, 20 mars 2009.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (MCCCFQ)

2009b « Historique de la Loi sur les biens culturels » <http://mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2398>, 15 mars 2009.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (MCCCFQ)

2009c « Répertoire du patrimoine culturel du Québec », <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficher>, 29 mars 2009.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (MCCCFQ)

2009d «Glossaire – Le chantier archéologique de Cartier-Roberval ». <http://www.cartier-roberval.gouv.qc.ca/glossaire/>, 15 avril 2009.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (MCCCFQ)

2009e «Archéologie – Panorama du secteur » <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=851>, 15 avril 2009.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (MCCCFQ)

2009f « Patrimoine – Glossaire », <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=3113>, 16 avril 2009.

MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

2006 « Histoire et patrimoine », http://www.municipalitedeboischatel.ca/fr/divers_histoire.php, 30 mars 2009.

MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN

s.d. « Historique et patrimoine », <http://www.lanegardien.qc.ca/haut.html>, 15 avril 2009.

MUSÉE DE LA CIVILISATION : MUSÉE VIRTUEL DU QUÉBEC

2008 « Galerie d'images », <http://www.museevirtuel.ca/Francais/Gallery/index.html>, 6 avril 2009.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX ARTS DU QUÉBEC : MUSÉE VIRTUEL DU QUÉBEC

2008 « Galerie d'images », <http://www.museevirtuel.ca/Francais/Gallery/index.html>, 6 avril 2009.

PARCS CANADA

2009 « Respect de l'esprit du lieu », http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/grosseile/docs/plan1/sec6/page1a_f.asp, 16 avril 2009.

PUBLICATIONS DU QUÉBEC

2009a « Règlements sur la recherche archéologique », http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B_4/B4R2.HTM, 20 mars 2009.

PUBLICATIONS DU QUÉBEC

2009b « Loi sur la qualité de l'environnement », http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/Q_2/Q2.htm, 20 mars 2009.

SERVICE D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE (SARP)

2008 « Qui sommes-nous? », <http://www.sarp.qc.ca/quiSommesNous.php>, 27 mars 2009.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ)

2008a « Qui sommes-nous? », http://www.sepaq.com/org/fr/qui_sommes_nous.html, 2 avril 2009.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ)

2009b « Les centres touristiques du réseau SÉPAQ ». <http://www.sepaq.com/ct/pcm/fr/>, 6 avril 2009.

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE ET D'HISTOIRE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SPHCB)

2009a « Présentation de la société », <http://www.genealogie.org/club/sphcb/sphcb.htm>, 2 avril 2009.

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE ET D'HISTOIRE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SPHCB)

2009b « Quelques liens et adresses intéressantes », <http://www.genealogie.org/club/sphcb/liens.htm>, 2 avril 2009.

VMC – EXHIBIT CENTER : UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

2006 « Echoes form the past, prehistoric archaeology in Quebec ». <http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Echo/html/e-echos-01.html>, 6 avril 2009.

Communications personnelles

Monsieur Jean-Guy Bélisle, directeur de l'Association culturelle et artistique de la maison Vézina, communication personnelle, le 25 mars 2009.

Madame Andrée Binette, directrice du Centre de la Petite Enfance l'Enchanté, communication personnelle, le 6 avril 2009.

Madame Lise Buteau, agente de développement culture et patrimoine du Centre local de développement de la Côte-de-Beaupré, communication personnelle, le 12 mars 2009.

Madame Lise Buteau, agente de développement culture et patrimoine au Centre local de développement de la Côte-de-Beaupré, communication personnelle, le 8 avril 2009.

Monsieur Jean Laurin, directeur du Parc de la Chute-Montmorency, communication personnelle, le 6 avril 2009.

Madame Sophie Limoges, directrice du Réseau Archéo-Québec, conférence dans le cadre du cours *Archéologie et aménagement du territoire* de l'Université Laval, le 31 mars 2009.

Moulin du Petit-Pré, communication personnelle, le 16 avril 2009.

Introduction



1 Introduction

Dans le cadre du cours *Archéologie et aménagement du territoire* de l'Université Laval, enseigné par monsieur William Moss, archéologue à la Ville de Québec, un plan de gestion du patrimoine archéologique (voir glossaire) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Beaupré devait être réalisé. Afin d'effectuer ce projet, la Côte-de-Beaupré a été divisée en trois secteurs : ouest (Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer)¹, centre (Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente) et est (Lac Jacques-Cartier, Saint-Joachim, Sainte-Féréol-des-Neiges, Saint-Tite-des-Caps, Sault-au-Cauchon). Ce plan de gestion traite du patrimoine archéologique appartenant aux trois municipalités du secteur ouest. En introduction seront présentés le mandat et ses objectifs, la méthodologie et l'organisation du plan de gestion.

1.1 Le mandat et ses objectifs

Pour mener à terme le projet d'élaboration d'un plan de gestion archéologique, l'équipe, formée de cinq étudiantes au baccalauréat en archéologie de l'Université Laval, cherchera à identifier le patrimoine archéologique présent dans les trois municipalités. Il sera ensuite nécessaire d'établir la façon dont le patrimoine est protégé, interprété ou mis en valeur. Finalement, nous pourrions fournir un plan de gestion des ressources archéologiques et formuler des recommandations générales et particulières afin d'en assurer une gestion efficace et adéquate. Le plan de gestion traitera du patrimoine dans son sens large, en incluant les ressources archéologiques, les zones de potentiel archéologique et le patrimoine bâti, religieux, agricole et industriel.

Nous proposons également des objectifs à ce mandat. Ceux-ci expliquent ce que le plan de gestion permettra d'accomplir concrètement et ce qu'il apportera aux différents intervenants qui pourront l'utiliser. Premièrement, le fait de répertorier et d'analyser les travaux à caractère archéologique et patrimonial fournira une idée du travail accompli jusqu'à maintenant sur le territoire, autant en ce qui concerne le cadre légal que les mesures entreprises sur le terrain. Deuxièmement, le plan fournira un outil de gestion aux différents intervenants, autant les archéologues, gestionnaires, urbanistes, promoteurs, grâce aux

¹ Voir la carte de la MRC de la Côte-de-Beaupré en annexe.

recommandations formulées. Troisièmement, le plan permettra d'insérer le patrimoine dans le plan d'aménagement du territoire. En ayant une connaissance des ressources patrimoniales, les intervenants pourront mieux en tenir compte lors des travaux d'aménagement à effectuer ou à gérer. Finalement, une meilleure protection et mise en valeur des ressources archéologiques et patrimoniales sera possible. Les recommandations mettront en lumière des sites archéologiques (voir glossaire) auxquels il serait nécessaire d'apporter une protection. Il sera aussi possible de proposer des solutions pour la protection de certains sites ainsi que des améliorations ou mises en valeur qui pourraient être appliquées à certains vestiges ou zones en particulier.

1.2 La méthodologie

La méthodologie constitue un processus par lequel les données nécessaires à la préparation, l'état de la situation, l'analyse et la rédaction du projet sont recueillies. Pour réaliser le plan de gestion, il a fallu recourir à deux types de stratégies, soit une recherche documentaire ainsi que plusieurs visites sur le terrain et rencontres avec les intervenants des milieux administratif, archéologique et patrimonial.

1.2.1 La recherche documentaire

Pour mener à bien le plan de gestion, une méthodologie rigoureuse a été suivie. La première étape a consisté à se documenter sur l'histoire de la région. Une recherche en bibliothèque a permis de trouver les informations nécessaires à la reconstitution du contexte historique et géographique des municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer.

Étant donné que les trois municipalités sont reconnues pour la richesse de leur patrimoine bâti, il a été essentiel de se renseigner à ce sujet. En consultant l'inventaire du patrimoine bâti de chaque municipalité ainsi que la très utile revue *La Coste des Beaux Prés* publiée par la Société de patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré (SPHCB), il a été possible de connaître la plupart des bâtiments historiques, ainsi que ceux classés par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ) ou cités par les municipalités.

Une fois le patrimoine bâti inventorié, il est important de connaître ce qui s'est fait en matière d'archéologie. En effectuant une recherche ciblée dans l'Inventaire des sites

archéologiques du Québec (ISAQ), nous avons pu retrouver les rapports archéologiques des sites qui ont fait l'objet d'une fouille archéologique (voir glossaire), d'un inventaire (voir glossaire) ou d'une surveillance (voir glossaire) dans les municipalités à l'étude. La consultation des rapports a été possible en se rendant au Centre de documentation en archéologie du MCCCCFQ, situé au 225, Grande Allée Est, à Québec.

Pour connaître le cadre légal entourant l'aménagement et la gestion du patrimoine archéologique, il a fallu consulter la politique culturelle ainsi que le schéma d'aménagement de la Côte-de-Beaupré. Ces documents ont permis de connaître la situation actuelle de l'archéologie dans la région. De plus, nous nous sommes référées à la Loi sur les biens culturels (LBC), la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi que la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).

1.2.2 *Les visites sur le terrain et rencontres avec différents intervenants*

La visite sur le terrain s'est imposée afin de mieux connaître le territoire à l'étude et de constater les mises en valeur effectuées. Il était indispensable de visiter le Centre d'Interprétation de la Côte-de-Beaupré ainsi que la Maison Vézina. Il s'est également imposé de parcourir l'avenue Royale, qui forme le cœur patrimonial des trois municipalités. Toutefois, il a été possible de voir uniquement l'extérieur des bâtiments suivants : maisons historiques, églises, chapelles de procession, caveaux à légumes, four à chaux et moulin du Petit-Pré.

La rencontre de différents intervenants a été primordiale pour compléter la visite sur le terrain. Mme Lise Buteau, agente de développement culture et patrimoine, a fourni plusieurs documents et conseils fort utiles à la réalisation du plan de gestion, autant lors de notre visite au CLD que lors des communications suivantes. M. Luc Trépanier, directeur général du Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, a fait part des projets de mise en valeur prévus au Centre d'interprétation. La visite de la Maison Vézina a permis la rencontre de M. Jean-Guy Bélisle, directeur de l'Association culturelle et artistique de la Maison Vézina (ACAMV). Il nous a fait un exposé de l'histoire de la Maison Vézina, des fouilles archéologiques qui y ont eu lieu ainsi que de la restauration de la maison. Il a également pu nous parler des projets à venir dans une entrevue téléphonique subséquente.

Après avoir accumulé de l'information sur les interventions archéologiques de la région, il s'imposait de les situer géographiquement. Pour ce faire, il a été utile de consulter les archives nationales du Québec pour trouver des cartes anciennes. Nous avons pu les juxtaposer aux cartes des interventions archéologiques préparées par Stéphanie Simard du MCCCCFQ, ainsi qu'aux orthophotos données par Mme Buteau.

Pour finaliser le plan de gestion, il a été essentiel de communiquer avec les intervenants de chaque municipalité afin de d'évaluer le respect des recommandations énoncées par les archéologues après les différentes interventions archéologiques et de voir le type de mise en valeur du patrimoine archéologique réalisée sur les sites. En ayant effectué cette mise à jour, il sera possible de connaître la situation présente et d'émettre des recommandations.

1.3 La synthèse du plan de gestion

La Côte-de-Beaupré couvre le territoire à l'est de la ville de Québec, de la Chute Montmorency au Cap-Tourmente. Elle est composée de cinq zones géographiques qui lui confèrent une topographie particulière. Le réseau hydrographique caractérisant la région a été un facteur important pour l'établissement humain et le développement industriel.

En effet, grâce à ses conditions géographiques favorables, la Côte-de-Beaupré est rapidement exploitée par les populations autochtones. À l'époque du Sylvicole, cette région sert de lieu de transhumance pour les civilisations iroquoises où ils cultivent maïs et citrouille. Ce caractère agricole perdure puisque, à l'arrivée des Européens, la Côte devient rapidement le « complément naturel » de la colonie naissante. Le peuplement débute lorsque la seigneurie de Beaupré est cédée à Antoine Cheffault en 1636, mais son grand développement démographique, économique et religieux est dû à Mgr de Laval qui en devient propriétaire en 1662. La proximité de la Côte-de-Beaupré de la ville de Québec lui permet de se développer rapidement, mais lui fait également sentir plus fortement les conséquences de la Conquête anglaise. Territoire à caractère agricole sous le Régime français, ce sont la construction des ponts et l'amélioration des réseaux de transports qui permettent à la région de se développer davantage et de diversifier son économie.

Château-Richer est le premier lieu à être colonisé et développé. Le caractère agricole du village est moins prononcé que dans le reste de la seigneurie. On y développe davantage

les industries halieutique et minière. La paroisse de L'Ange-Gardien est créée en 1664 à partir de trois fiefs déjà existants. Son caractère agricole s'affirme rapidement et est toujours visible aujourd'hui. En 1855, toutes les paroisses de la Côte-de-Beaupré deviennent des municipalités. Plus tard, en 1920, L'Ange-Gardien est scindé en deux pour donner naissance à la municipalité de Saint-Jean-de-Boischatel. Cette dernière s'urbanise très rapidement en raison de sa proximité avec la ville de Québec.

Diverses lois et politiques régissent la pratique en matière d'archéologie et de patrimoine lors de l'aménagement d'une ville ou d'une municipalité. Elles sont une base à connaître avant d'entreprendre des projets et d'agir concrètement sur le terrain. La Côte-de-Beaupré a su se munir d'une politique culturelle et s'est ainsi fixé des objectifs clairs en ce qui concerne le patrimoine. Elle s'est aussi dotée d'organismes et de services aidant à la mise en valeur du patrimoine quel qu'il soit.

Plusieurs interventions archéologiques ont déjà eu lieu dans les trois municipalités. Les publications ne sont pas toujours claires et les recherches ne portent pas toujours des fruits, mais elles sont de plus en plus complètes avec le temps. Les interventions ont permis de mieux cibler le patrimoine archéologique et les zones de potentiel. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire et le savoir actuel est loin d'être exhaustif, d'où l'intérêt d'une saine gestion de ce patrimoine et de sa préservation à long terme.

Quelques recherches préhistoriques globales ont été effectuées il y a près de vingt ans. Elles ont livré peu de matériel et donc peu de détails chronologiques ou culturels sur les populations amérindiennes qui occupaient le territoire avant l'arrivée des Européens. Le potentiel de ces occupations est pourtant élevé. Les recherches historiques ont été plus nombreuses à Boischatel et à Château-Richer. Le campement Wolfe, le Fort Montmorency, la maison Vézina, le four à chaux, l'auberge et l'hôtel Bureau en plus du moulin du Petit-Pré et du Vieux-Couvent constituent les principaux sites archéologiques et plusieurs d'entre eux, les mieux documentés, ont été mis en valeur ou feront prochainement l'objet de mise en valeur. Ces projets sont généralement associés aux sites les plus connus qui ont bénéficié de recherches prolongées. Ils intègrent et enrichissent le patrimoine culturel de la région, tout en permettant la diffusion des connaissances à l'ensemble de la population.

Lié étroitement aux ressources archéologiques, le patrimoine bâti de la Côte-de-Beaupré est un élément très riche de la région. Grâce à un inventaire réalisé en 2002, une

partie essentielle de ce patrimoine a été recensé et évalué. Conséquemment, des mesures ont été entreprises afin d'en assurer la préservation et la conservation à long terme. Toutefois, les patrimoines agricoles, maritimes, industriels, etc. ne font pas partie de l'inventaire, alors qu'ils mériteraient un peu plus d'attention. Malgré cela, depuis plusieurs années déjà, les municipalités et la MRC de la Côte-de-Beaupré sont conscientes de la richesse de ce patrimoine et ont déjà entrepris de le préserver. Ainsi, plusieurs bâtiments, parmi les plus anciens, sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels. De plus, plusieurs bâtiments (Maison Vézina, Vieux-Couvent de Château-Richer, moulin du Petit-Pré) ont été mis en valeur et font partie de circuits touristiques destinés à interpréter ces vestiges pour le plaisir des visiteurs.

En somme, face à ce constat, nous proposons plusieurs recommandations à caractère général et particulier. Puisque plusieurs mesures sont déjà en place pour la conservation ou la mise en valeur de nombreux vestiges et bâtiments ciblés, la plupart des recommandations sont tournées vers l'application de mesures qui permettraient de conserver l'homogénéité et l'harmonie qui caractérisent encore le patrimoine de la région. Les recommandations particulières, adaptées à la réalité de chaque municipalité, ciblent des endroits où certaines mesures pourraient être entreprises. Cependant, il ressort de ce plan de gestion que les instances municipales de la Côte-de-Beaupré ont déjà à cœur la préservation de leur patrimoine, unique par son nombre et son ancienneté, et qu'ils ont déjà effectué une partie du travail en matière de conservation et de mise en valeur patrimoniale.

Le contexte géographique et historique



2 Le contexte géographique et historique

Dans cette section du rapport, un exposé du contexte géographique sera réalisé. Suivra un résumé de l'histoire de la Côte-de-Beaupré en général. Puis, l'histoire de chacune des municipalités sera traitée avec plus de profondeur. Le type d'informations retrouvé dans ces deux parties permettra au lecteur de mieux saisir les raisons ayant poussé les populations amérindiennes et européennes à s'établir dans la région. Il pourra aussi comprendre les types de sites archéologiques ou de bâtiments patrimoniaux qu'il est possible de retrouver à Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer en fonction de cette géographie et cette histoire particulière.

2.1 Le contexte géographique

Le contexte géographique permet de comprendre le territoire qu'occupent les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer. Il est nécessaire à la compréhension de l'implantation humaine dans la région de par ses nombreuses particularités.

2.1.1 *La situation géographique*

La MRC de la Côte-de-Beaupré se situe à l'est de la ville de Québec et s'étend, d'est en ouest, de la rivière Montmorency jusqu'au pied du Cap Tourmente, sur une distance de 50 km. Du nord au sud, elle est confinée entre le fleuve Saint-Laurent et le piémont des Laurentides. La douce pente en étage qui caractérise le paysage de la Côte-de-Beaupré est due au point de rencontre des basses terres du Saint-Laurent, des Laurentides et du Plateau appalachien (HARNOIS, 2005 : 9-10). Le territoire à l'étude comporte les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer qui ont respectivement une superficie de 18,31 km², 52 km² et 229 km² (MRC de la Côte-de-Beaupré, 2002 : 15).

2.1.2 *La géologie*

La formation géologique du territoire est caractérisée par un certain nombre de cassures. La faille Logan est située dans le chenal nord du Saint-Laurent. Une seconde faille serpente le flanc rocheux au nord de Québec pour atteindre la rivière Saint-Charles, puis

passé entre l'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré. La troisième faille, plus ou moins parallèle à la faille Logan, est responsable de la présence de la chute Montmorency, haute de 85 m. (HARNOIS, 2005 : 11) On impute aussi à cette faille l'existence de la grotte de Boischatel, qui mesure 3000 mètres de long. Cela en fait la plus longue grotte du Canada à l'est des Rocheuses. (MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL, 2006)

2.1.3 *La géomorphologie*

Le territoire se divise en cinq zones, soit le chenal, le littoral, la plaine, les terrasses et le Plateau laurentien. Le chenal est le plan d'eau qui sépare la Côte-de-Beaupré de l'île d'Orléans. On y retrouve du calcaire, du schiste et des sédiments meubles, qui en tapissent le fond. Le littoral est composé de marais intertidaux riches en dépôts argileux et limoneux, ce qui rend l'agriculture impossible, mis à part la récolte des prairies. Les marais procurent un nombre considérable de ressources pour la pêche et la chasse (HARNOIS, 2005 : 11).

La plaine s'étend des hautes marées jusqu'à la première terrasse. Près des chutes Montmorency, la plaine n'est plus présente, mais elle atteint plus de 300 m de largeur de part et d'autre de Château-Richer. Son sol riche est propice à l'agriculture puisqu'il est composé d'argile et de sédiments alluviaux reposant sur les schistes argileux. La plaine constitue l'endroit où les colons se sont implantés au 17^e siècle (HARNOIS, 2005 : 11).

Les terrasses sont d'anciennes plages marines qui ont été créées lors du retrait de la mer de Champlain. Elles sont composées de couches de dépôts d'argile et de sable reposant sur une structure de calcaire. L'affleurement des terrasses donne lieu à l'exploitation des carrières de pierres, notamment à Château-Richer. Les forêts qui recouvraient jadis les terrasses ont été défrichées par les premiers colons pour permettre l'expansion des terres agricoles. De plus, l'orientation vers le sud-est des terrasses qui descendent vers le fleuve accroît le temps d'ensoleillement. La période de gel et de dégel est alors diminuée. De plus, les terrasses sont balayées par les vents dominants de l'ouest de la vallée du Saint-Laurent, ce qui provoque un réchauffement rapide de l'air. Tous ces éléments rendent les terrasses extrêmement propices à l'exploitation agricole (HARNOIS, 2005 : 11-13).

Le Plateau laurentien correspond à une zone de sommets arrondis située dans la partie ouest de la Côte-de-Beaupré. Il est formé de granite et de paragneiss recouverts par une couche de dépôts glaciaires, sur laquelle repose une dense forêt (HARNOIS, 2005 : 12)

2.1.4 L'hydrographie

Le territoire est drainé par plusieurs cours d'eau de taille variée. On compte huit rivières importantes prenant naissance dans le Plateau laurentien pour ensuite se déverser dans le fleuve. Le réseau hydrographique a eu un impact important sur le développement de la Côte-de-Beaupré. En effet, l'embouchure de certains cours d'eau et les rivières à fort débit ont joué un rôle déterminant dans l'implantation d'industries le long de la côte (hydroélectricité, flottage du bois, moulins, etc.) depuis le 17^e siècle (HARNOIS, 2005 :12).

2.1.5 Les facteurs d'établissement

La fertilité des terres ainsi que les marais d'eau saumâtre pour la chasse, la pêche et le foin de mer, ont influencé le choix de l'établissement pour les premiers colons dans la région (HARNOIS, 2005 : 14). L'organisation des terres agricoles a guidé l'aménagement territorial de la Côte-de-Beaupré. En effet, les lots agricoles étaient divisés en rectangle mince et profond orienté perpendiculairement au fleuve afin de maximiser l'utilisation du territoire et de donner un accès à la rive du premier parcours mère, le fleuve Saint-Laurent, à toutes les terres, phénomène qui est encore perceptible aujourd'hui (RIVARD, 2008 : 61).

2.2 Le contexte historique : La Côte-de-Beaupré

Grâce à ses conditions géographiques favorables, la Côte-de-Beaupré est très rapidement exploitée par les populations autochtones. Elle est également l'un des premiers endroits en Amérique à être colonisée par les Européens. Sa proximité avec Québec lui permet de se développer rapidement, mais lui fait également sentir les conséquences de la Conquête plus fortement. Territoire à caractère agricole sous le Régime français, ce sont toutefois la construction des ponts et l'amélioration des réseaux de transports qui permettent à la région de se développer davantage et de diversifier son économie.

2.2.1 L'occupation préhistorique

Selon les fouilles archéologiques, les premières occupations dans la vallée du Saint-Laurent remontent à 10 000 ans avant aujourd'hui. Cependant, des sites datant de plus de 3000 ans ont pu être détruits à cause de l'oscillation du niveau du fleuve. Il est toutefois

certain que la présence amérindienne dans la région de Québec et ses environs remonte à la période du Sylvicole, c'est-à-dire de 3000 AA à l'arrivée des Européens (CAREAU, 2002 : 32-33). La majorité des peuples qui vivaient dans la région du Saint-Laurent faisaient partie de la famille des Iroquoiens. Ce groupe se divisait en trois provinces culturelles. Celle qui nous intéresse est la province orientale (COURVILLE, 1996 : 11) (figure 2.1)².

Les conditions géographiques de la Côte-de-Beaupré étaient propices à l'établissement humain. Les cours d'eau et les marais qui, comme on l'a vu, abondent dans cette région, attiraient les populations autochtones. En effet, plusieurs recherches ont démontré que « les milieux humides de l'Amérique du Nord étaient propices à la présence de peuples amérindiens » puisqu'ils y trouvaient une abondance et une diversité de ressources naturelles essentielles à leur mode de vie (CAREAU, 2002 : 36).

Ainsi, bien avant l'arrivée des Européens, les Iroquoiens du Saint-Laurent se sont établis sur la Côte-de-Beaupré et en ont exploité les ressources. Les fouilles archéologiques (surtout celle au Cap Tourmente) et les archives témoignent de cette présence ainsi que du mode de vie des autochtones (CAREAU, 2002 : 38). Ces données nous ont permis de voir que les Amérindiens occupaient la région pendant la période du Sylvicole, durant la saison estivale (le village du Cap Tourmente ne semblait pas occupé pendant l'hiver). Lieu favorable à l'horticulture, ils ont exploité la citrouille et le maïs. Ils vivaient également de chasse et de pêche. Ils profitaient, entre autres, des migrations pour chasser la sauvagine et des battures pour les ressources marines. La pêche à l'anguille tenait également une place importante dans leur économie de subsistance (CAREAU, 2002 : 43-44).

Bref, la Côte-de-Beaupré et ses ressources naturelles étaient, depuis longtemps, connues des Amérindiens. « Ces lieux de transhumances (migrations périodiques) où on cultivait même le maïs, faisaient partie intégrante du nomadisme des Autochtones. » (HARNOIS, 2005 : 6)

2.2.2 Le Régime français : les premiers établissements

Les commodités géographiques (vallées, rivières, pâturages, etc.) de la Côte-de-Beaupré sont remarquées très tôt par les Européens. En effet, dans ses récits de voyage de 1535, Jacques Cartier avait noté les avantages naturels de cette région. Grâce à ces derniers,

² Toutes les figures sont présentées en annexe, à la fin de cette section.

la Côte-de-Beaupré est rapidement colonisée. En effet, elle est incluse dans le plan de colonisation de Samuel de Champlain en 1608 et devient le « complément naturel » de Québec (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 7).

Le mouvement de colonisation débute en 1623 au pied du Cap Tourmente (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 5). En 1626, Champlain fait construire à cet endroit une étable et deux corps de logis pour les ouvriers (figure 2.2). Cette installation devient rapidement « le garde-manger de la colonie naissante ». Cet établissement est très important puisque sa destruction par les frères Kirke en 1628 entraîne la capitulation de Québec. Avec la signature du traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, la colonie est rétrocédée à la France et la colonisation reprend (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 7-8).

Le peuplement s'effectue surtout à partir du système seigneurial. Selon ce mode d'établissement, les terres sont découpées en de longues et étroites bandes de terres perpendiculaires au fleuve. De cette façon, les colons s'établissent les uns près des autres afin de se protéger des attaques amérindiennes et de faciliter la communication entre eux et avec le reste de la colonie. La seigneurie de Beaupré « s'étend, à l'époque, de la Chute-Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre, à Baie-Saint-Paul » (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 8). Le 15 janvier 1636, la compagnie de la Nouvelle-France la cède à Antoine Cheffault, le sieur de la Regnardière. Le 29 février de la même année, le nouveau seigneur de Beaupré s'associe à Jacques Castillon, qui possède l'île d'Orléans, et huit autres personnes afin de fonder la compagnie de Beaupré (LE FRANÇOIS, 1964 : 12). Les premiers habitants s'installent à Château-Richer. Même si plusieurs familles y vivent déjà, ainsi qu'à Sainte-Anne et à L'Ange-Gardien, le plus ancien acte de concession date de 1640, lorsque Olivier Letardif, pour la compagnie de Beaupré, concède une terre de quatre arpents à Pierre Gagnon. En 1650, le Sieur Letardif ratifie également huit concessions qui avaient été faites oralement. Deux ans plus tard, les dernières terres de Château-Richer sont concédées par le gouverneur Jean de Lauzon (figure 2.3) (THERRIEN, 2005 : 8; LE FRANÇOIS, 1964 : 15). Ainsi, dès le milieu du 17^e siècle, près de 700 personnes habitent la Côte-de-Beaupré alors qu'il n'y en avait qu'environ 500 à Québec (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 5).

Ce sont d'abord des Normands et des Percherons qui s'établissent sur la Côte (LE FRANÇOIS, 1964 : 8). Pour cette raison, on retrouve de nombreuses maisons de style normand

sur le territoire. Avec le temps, les colons s'adaptent au climat, ce qui donne naissance aux habitations d'origine française (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 6).

Monseigneur François Montmorency de Laval (figure 2.4) acquiert, entre 1662 et 1668, la totalité des parts de l'ancienne compagnie de Beaupré. En 1680, il cède ses parts au Séminaire de Québec, qui devient le nouveau seigneur (LE FRANÇOIS, 1964 : 10). À cette époque, la Côte-de-Beaupré connaît un développement rapide tant au niveau démographique qu'économique. C'est également grâce à Mgr de Laval que se développe l'organisation spirituelle. Croix de chemin, églises de pierres et chapelles de processions témoignent de l'importance de la religion à cette époque. De plus, en 1678, Mgr de Laval partage le territoire en trois paroisses canoniques : Château-Richer, L'Ange-Gardien et Sainte-Anne du Petit Cap. Cinq ans plus tard, il fait construire le chemin Royal qui a pour but de relier la seigneurie à Québec. En 1695, afin d'organiser le développement et la rentabilité de la seigneurie, il fait construire le premier moulin industriel, surnommé le moulin du Petit-Pré, à la limite ouest de Château-Richer (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 6; CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 10).

2.2.3 *La Conquête : une période difficile*

De 1690 à 1713, la colonie vit des moments difficiles. En plus de devoir se défendre contre les assauts de l'armée anglaise et les attaques des Amérindiens, les colons doivent faire face à des disettes (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 11). Le traité d'Utrecht en 1713 met fin au conflit entre Anglais et Français, mais d'autres sécheresses et famines frappent la colonie entre 1722 et 1729. Les terres ne produisent plus assez et le bétail meurt de faim. Cependant, même si la Côte-de-Beaupré est touchée par ces tragédies, la population augmente et on compte 1490 habitants en 1737 (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 6).

Dès 1757, la colonie est sur un pied d'alerte. Les jeunes hommes sont appelés à rejoindre les rangs, car l'armée anglaise attaque de nouveau. Ainsi, durant l'hiver de 1757 et de 1758, deux compagnies prennent refuge chez des familles de L'Ange-Gardien. Pendant le siège, les habitants doivent se réfugier dans les forêts. Cela leur permet de garder un œil sur leurs terres et de continuer leurs travaux lorsque l'ennemi n'est pas dans les parages. D'autres se réfugient plutôt à Beauport, Charlesbourg ou l'Ancienne-Lorette (CASALTY, 1998 : 7).

Au lendemain de la guerre, les municipalités de la Côte-de-Beaupré sont dévastées. Environ 1400 bâtiments ont été brûlés ou saccagés (figure 2.5) (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 11). Quelques églises sont épargnées. Le pire demeure que « les fonctions de production essentielles comme les moulins à farine ont complètement cessé leurs opérations, dévasté eux aussi par les incendies de la guerre ». À cause de la rareté de main-d'œuvre et de matériaux, la reconstruction est lente. Les gens doivent habiter dans des abris de fortune. De plus, la situation des habitants est aggravée lorsque la France ne reconnaît le papier-monnaie qu'à 15 % de sa valeur initiale (CASAULT, 1998 : 8-9).

2.2.4 Le développement économique

Du 17^e siècle au début du 19^e siècle, les principales activités pratiquées par les habitants de la Côte sont l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche. Une importante industrie maritime est aussi présente. On construit des navires à Château-Richer et on « compt[e] pas moins de huit quais de transbordement et de construction de goélettes de cabotage » (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 12). Cependant, à cause de l'augmentation du tonnage, les navires doivent commencer à passer par le sud de l'île d'Orléans, ce qui entraîne la chute de l'industrie maritime au début du 20^e siècle (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 12). La rivière Montmorency, qui isole la côte, malgré le pont, et le mauvais état du Chemin Royal n'attirent pas les industries (LABERGE, 2005a : 12).

Au cours du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, on assiste au développement des réseaux de transport. À partir de 1813, la région de Québec et la Côte-de-Beaupré sont reliées par un pont. Plusieurs structures se succèdent avant la construction du pont actuel en 1926. Ce lieu de passage aide au développement économique et démographique de la Côte puisqu'il est « le seul lieu utilisable en toute saison entre Québec, Beauport et la Côte-de-Beaupré » (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 10). En 1889 est construit un chemin de fer par la société Québec Railway, Light and Power qui permet de relier la Côte-de-Beaupré et le reste de la colonie (figure 2.6). Enfin, un tramway électrique est installé en 1900 et on élargit l'avenue Royale pour permettre la circulation d'automobiles (CHÂTEAUVERT, 1988 : 16-18). Tout cela facilite le transport sur la Côte et avec la ville de Québec, favorisant, de ce fait, le développement économique de la région.

Certes, c'est grâce au développement du transport que l'économie commence à se diversifier. L'arrivée du chemin de fer permet l'arrivée d'industries de transformation comme la manufacture de fibre et de carton de L'Ange-Gardien (1898) et la compagnie de Vin Toussaint et Cie à Château-Richer. Aussi, le secteur minier se développe sur la Côte avec l'ouverture d'une mine de mica à L'Ange-Gardien dans les années 1920 et une autre de kaolin à Château-Richer. L'invention du bateau à vapeur donne naissance à l'industrie touristique et la construction du chemin de fer lui donne un second élan (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 12-14), favorisant le tourisme sportif (chasse et pêche) à Château-Richer (CHÂTEAUVERT, 1988 : 16). De plus, les nombreux bâtiments religieux attirent les pèlerins. On construit donc un débarcadère pour bateaux à vapeur en 1870 pour répondre à la demande. Tout cela entraîne l'ouverture d'auberges sur l'avenue Royale et, en 1895, on compte une quinzaine d'habitations dédiées à l'hôtellerie (CHÂTEAUVERT, 1988 : 13-14).

La construction du boulevard Sainte-Anne sur les bords du fleuve au milieu du 20^e siècle modifie le paysage et entraîne le déclin de plusieurs commerces de l'avenue Royale. En effet, plusieurs auberges, restaurants et industries artisanales ferment leurs portes. Cette autoroute transforme la Côte-de-Beaupré en lieu de passage entre Québec et Charlevoix. Elle réduit aussi considérablement l'accès au fleuve. À partir de ce moment, la Côte-de-Beaupré est « dépouillée de son paysage rural ». On assiste à l'étalement urbain et à la construction de bâtiments au style architectural plus moderne (CHÂTEAUVERT, 1988 : 21; CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 15).

2.3 Le contexte historique : les municipalités

En 1855, toutes les paroisses de la Côte-de-Beaupré devinrent des municipalités. Plus tard, en 1920, L'Ange-Gardien fut scindé en deux pour donner naissance à la municipalité de Saint-Jean-de-Boischatel (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 : 11).

2.3.1 Château-Richer

Château-Richer est le premier endroit à être colonisé sur la Côte-de-Beaupré. Les premiers Français à s'y installer sont Zachari Cloutier en 1636, Bélanger en 1637, Thoma Huot en 1641 et les Gagnon, Drouin, Côté, Jobidon, Verreau et Gravel (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 21). C'est le coseigneur Olivier Letardif qui est, selon l'historien

Raymond Gariépy, le fondateur du village. De 1652 à 1663, il octroie cinq lots de sa concession à quatre paysans et un chirurgien. Château-Richer est également la première paroisse rurale organisée en Nouvelle-France puisqu'en 1658, elle possède son église de pierre et « avait reçu de l'évêque, en 1661, ses registres et une patronne La Visitation de la Bienheureuse Vierge » (LÉGARÉ, 2004 : 3; BUTEAU, 2004 : 6).

Mgr de Laval considère Château-Richer comme le « chef-lieu de la seigneurie ». La paroisse garde cette affectation puisqu'elle devient le centre administratif de la région. Mgr de Laval développe considérablement la paroisse en y faisant construire un manoir seigneurial en 1667, un moulin à farine industriel (le moulin du Petit-Pré) en 1695 et un couvent pour l'éducation des jeunes filles en 1696 (BUTEAU, 2004 : 6). Château-Richer est également la première paroisse à obtenir sa charte de village en 1753. À cette date, les dernières terres vacantes sont occupées et la plupart des nouveaux propriétaires sont des gens de métiers (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 21; LÉGARÉ, 2004 : 3).

L'environnement de Château-Richer est peu propice à l'agriculture. Les gens du village vivent surtout de la pêche, du travail minier (figure 2.7), du travail au chantier naval et de l'exploitation du bois. Les battures bien irriguées par le fleuve permettent l'établissement de cinq quais pour le transbordement du bois. Cela est également un bon endroit pour la pêche. Au centre du village, les falaises de pierre friables marquent l'endroit où sont situées les carrières. Quelques larges bandes de terres sont exploitées pour l'agriculture à l'est et à l'ouest du village. Au nord, l'environnement est propice à la culture fourragère, fruitière et à l'établissement d'érablières

En 1834, à 10 km au nord de Château-Richer, sont fondés les rangs de Saint-Achillée et de Saint-Ignace. Malgré la pauvreté du sol, ces terres servent à l'agriculture. En 1940, on y construit un moulin à scie. Le petit village jouit pendant un temps d'une certaine autonomie. On y retrouvait une chapelle, une école et un marchand général. Peu de vestiges restent de cette époque. Saint-Achillée et de Saint-Ignace constituent aujourd'hui un lieu de villégiature.

Finalement, même si le développement des transports favorise grandement le développement économique de la Côte-de-Beaupré, l'arrivée du chemin de fer en 1889 et la construction du boulevard Sainte-Anne dans les années 1950 entraînent le déclin économique de Château-Richer. En effet, ces moyens de transport qui relient la Côte à Québec attirent les

ouvriers vers la ville. Ils abandonnent donc peu à peu l'agriculture et les carrières (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 21-22).

2.3.2 *L'Ange-Gardien*

La municipalité de L'Ange-Gardien, à l'origine, est le territoire compris entre la rivière Montmorency et la rivière Lotinville. Aujourd'hui, elle est délimitée par la ligne de 750 mille volts à l'ouest et la rivière Lotinville à l'est (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 15).

Le territoire qui devient la paroisse de L'Ange-Gardien en 1664 peut être divisé en trois régions naturelles : les terres du fief de Charlesville (1677) (terres de 54 arpents vers l'est à partir du Sault de Montmorency), le fief de Lotinville (terres comprenant la rivière du Petit-Pré ainsi qu'une terre de 28 arpents à l'ouest de celle-ci, accordée à Jean de Lauzon, fils, en 1952) et une terre de 51 arpents entre les deux territoires qu'on appelle L'Ange-Gardien à l'époque (figure 2.8) (LE FRANÇOIS, 1964 : 15).

En 1654 apparaissent les premières tentatives de colonisation à L'Ange-Gardien et, en 1659, le peuplement de Lotinville débute. Toutes les terres sont perpendiculaires au fleuve et les habitations sont situées sur les berges à environ à cinq à dix arpents de profondeur. L'agriculture est très importante. En effet, « le caractère agricole de la paroisse se manifeste encore par le grand nombre de maisons et bâtiments de ferme échelonnés le long du chemin royal, en particulier dans la partie est, correspondant à l'ancien fief de Lotinville. » (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 15). En 1664, L'Ange-Gardien compte environ 125 habitants (LE FRANÇOIS, 1964 : 61).

En 1757, la paroisse est remplie de soldats pendant deux hivers consécutifs. Plusieurs mariages ont lieu entre ces hommes et des femmes de L'Ange-Gardien. Cette période est difficile et presque tous les bâtiments furent incendiés sauf l'église (LE FRANÇOIS, 1964 : 71).

De 1790 à 1890, la paroisse de L'Ange-Gardien connaît une hausse démographique constante puisqu'elle passe de 478 à 1137 habitants. Bien qu'on y dénombre quelques moulins et fabriques de lin avant 1844 ainsi que deux scieries et deux beurreries vers 1880, ces « industries » ne donnent d'emplois qu'à un nombre restreint de personnes. Cette augmentation démographique est davantage due, à partir de 1881, à d'importantes scieries

installées dans le village voisin, Montmorency. Somme toute, au cours du 19^e siècle, la majorité de la population vit de l'agriculture (LABERGE, 2005a : 12).

L'arrivée du chemin de fer en 1889 entraîne le développement de L'Ange-Gardien. De la fin du 19^e siècle jusqu'au 20^e siècle, s'y installent de nouvelles industries, tels des moulins à scie, une manufacture de vermicelle et une manufacture de carton fibre (1898) (LABERGE, 2005a : 12). En 1920, le territoire de L'Ange-Gardien est scindé en deux, ce qui donne naissance à la municipalité de Boischatel.

2.3.3 Boischatel

Boischatel est la plus jeune municipalité de la Côte-de-Beaupré. Elle occupe l'extrémité sud-ouest de la MRC et couvre environ 20 km². Ses limites sont la rivière Montmorency à l'ouest et la ligne de 750 mille volts à l'est (MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL, 2006).

À cause de la trop grande superficie de L'Ange-Gardien, mais peut-être aussi de la volonté de l'Église de rapprocher les curés de leurs paroissiens, le territoire est scindé en deux. La nouvelle municipalité est nommée Boischatel alors la paroisse se nommait Sainte-Marguerite-Marie de Boischatel. Le nom rappellerait celui d'un officier du régiment de la Sarre, François de Beauchatel. À l'époque, le territoire compte 571 habitants. Très peu des habitants vivent de l'agriculture, cette région étant plus urbanisée à cause de sa proximité avec la ville de Québec (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 :10).

Ce territoire correspond d'ailleurs à l'ancien arrondissement du Sault, nommé ainsi en raison de sa proximité avec la chute Montmorency. Il coïncide également avec le fief de Charlesville que Mgr de Laval concède à Charles Bazire et Charles Aubert de la Chesnaye en 1677 (MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL, 2006). Les premiers à s'y établir sont Pierre Maheut et Jean Trudel en 1657 ainsi que des laboureurs du nom de Vézina et Garneau. Comme pour le reste de la Côte-de-Beaupré, la construction du pont est responsable, en grande partie, du développement de la municipalité. Cet accroissement rapide est aussi possible grâce à l'amélioration du réseau routier. Boischatel compte aujourd'hui près de 5000 habitants. Elle s'est vue dotée avec le temps d'un club de golf (Club de Golf Royal Québec, 1925), d'une église (1937) et d'une caisse populaire (1944) (MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ et MAC, 1982 : 10).

Annexe du contexte géographique et historique

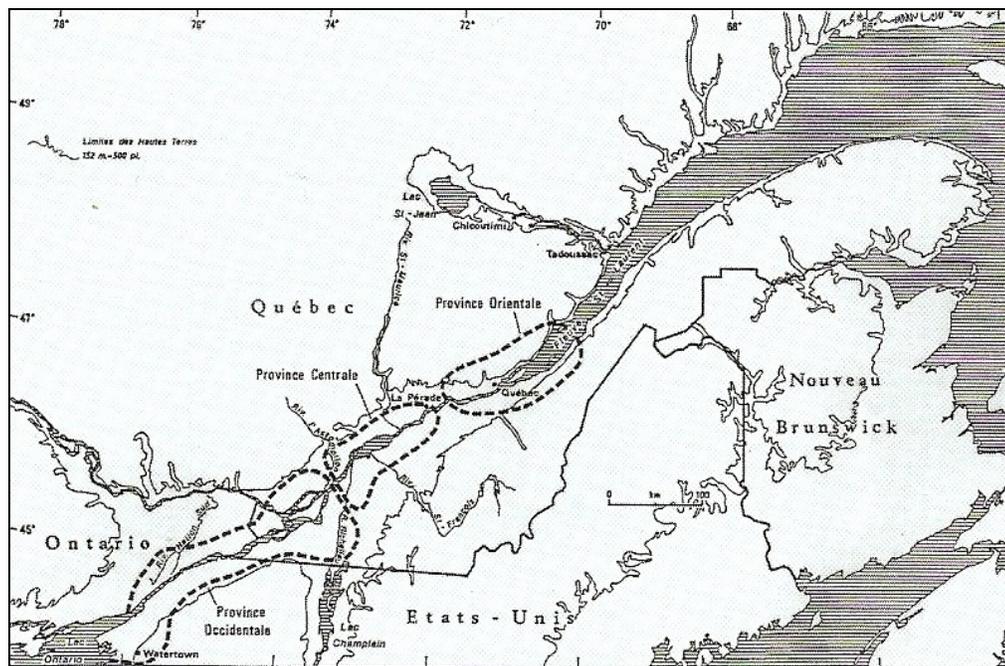


Figure 2.1 Carte des provinces iroquoises du Saint-Laurent.
(COURVILLE, 1996 :11)

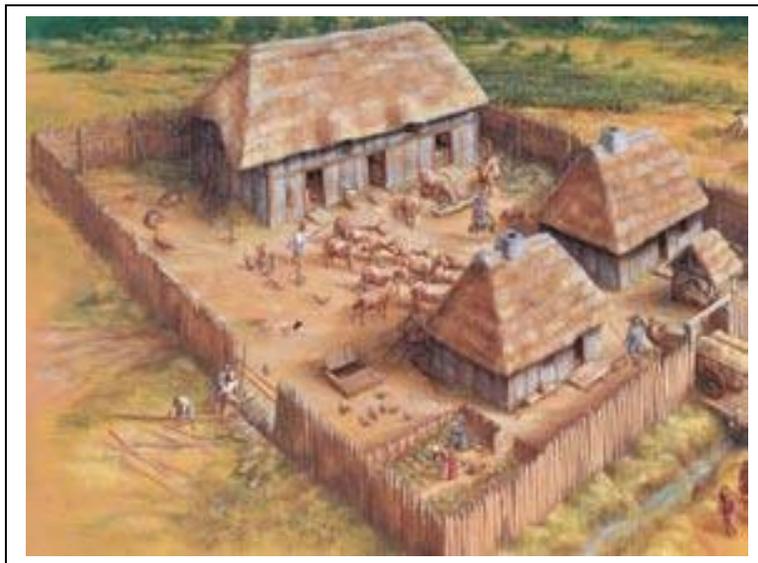


Figure 2.2 La ferme de Samuel de Champlain à Cap Tourmente.
(CLD de la Côte-de-Beaupré, 2006 : 7)

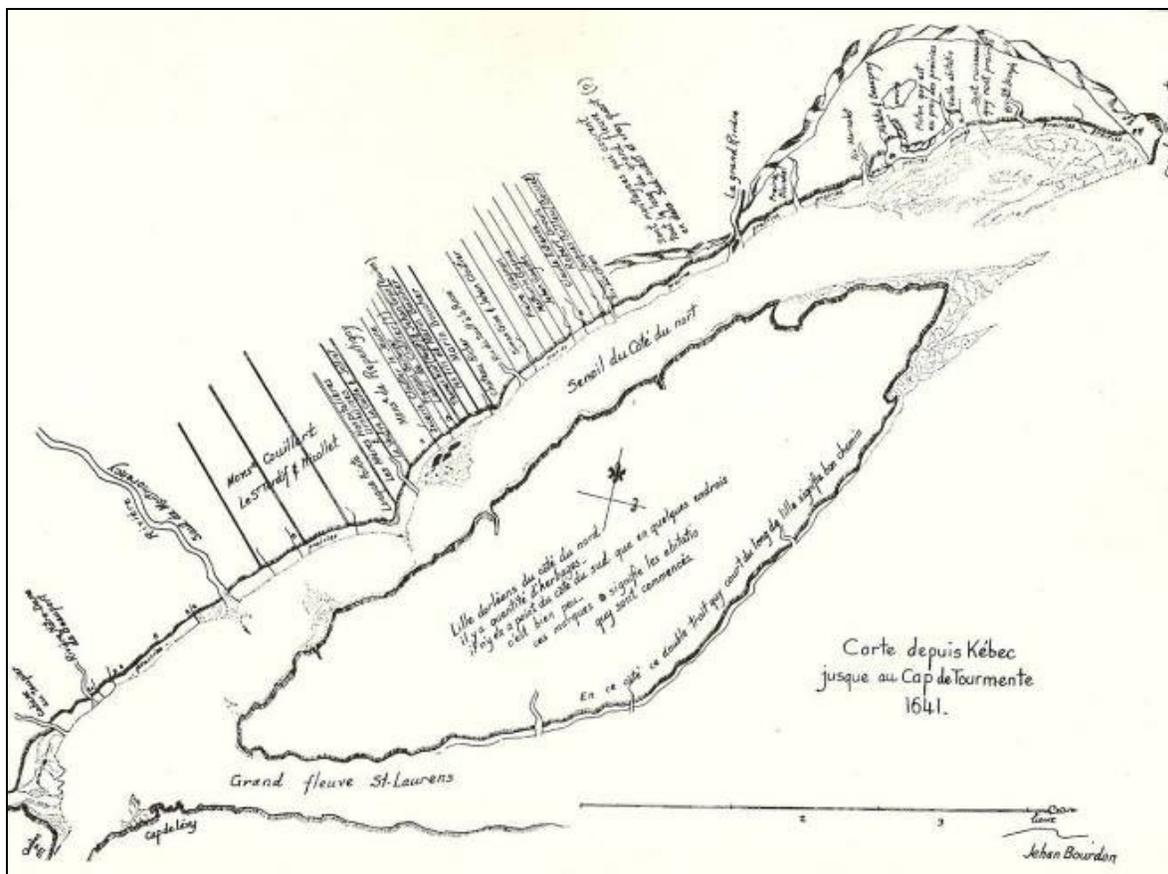


Figure 2.3 La Côte-de-Beaupré, de la Chute Montmorency au Cap Tourmente. Carte de l'arpenteur Jean Bourdon, 1641. (Le François, 1964 : 12)



Figure 2.4 Monseigneur François Montmorency de Laval. (Musée de la Civilisation, 2008)



Figure 2.5 Les ruines du premier couvent. Aquarelle de James Pattison Cockburn intitulée *Château-Richer vers 1830*.
(CICB, 2009, Histoire de la Congrégation de Notre-Dame, volume 4, p.286)



Figure 2.6 Le petit train de Sainte-Anne.
(CLD de la Côte-de-Beaupré, 2006 : 12)



Figure 2.7 Carrières de pierre à Château-Richer.
(CLD de la Côte-de-Beaupré, 2006 : 13)

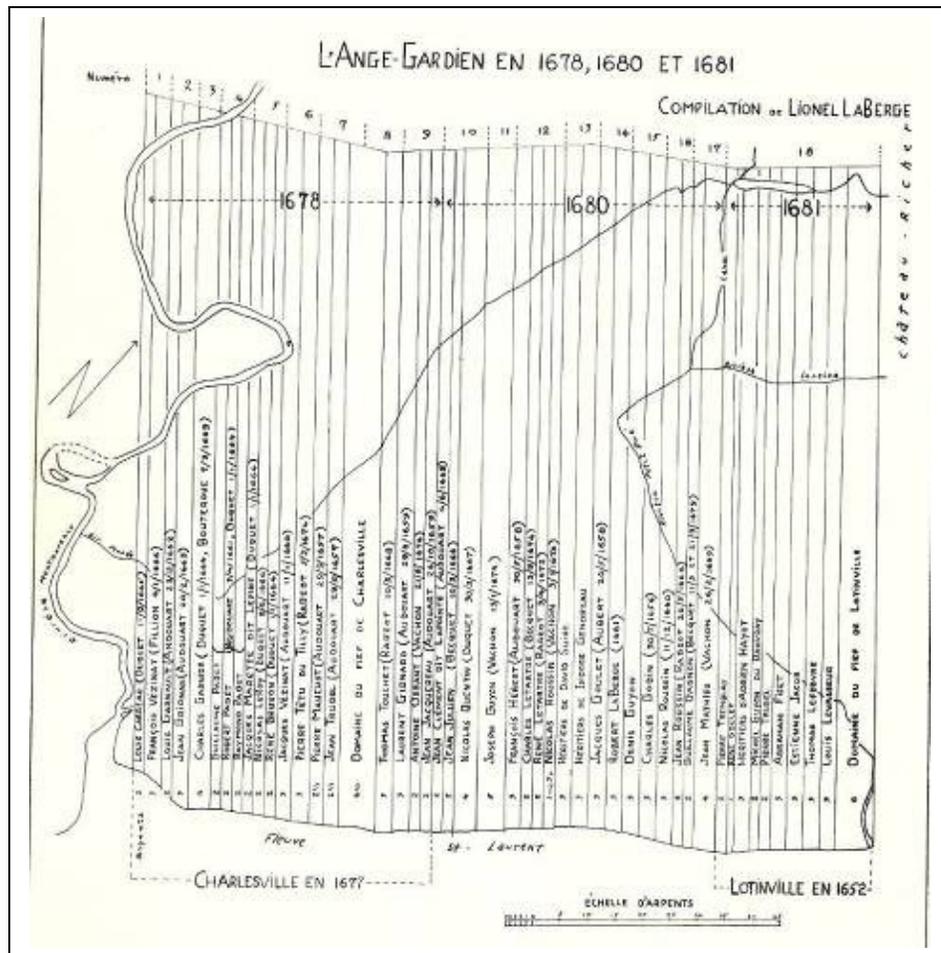


Figure 2.8 Plan de L'Ange-Gardien en 1678, 1680 et 1681 montrant les fiefs de Charlesville et de Lotinville.

Le cadre légal

La Politique culturelle de la
MRC de La Côte-de-Beaupré
400 ans de culture et de patrimoine



www.cotebeaupre.com

Stare
Communications



Stare et al.



3 Le cadre légal

Cette section a pour but de fournir une base du cadre législatif qui régit l'archéologie et le patrimoine en matière d'aménagement du territoire. Il est primordial que les divers intervenants concernés prennent en considération les diverses lois et politiques qui touchent le territoire sur lequel ils interviennent. Ce sont des obligations auxquelles ils feront face lors de leur travail. Il est également utile de connaître les divers acteurs et organismes qui entrent en jeu dans le domaine du patrimoine. Les principales lois, soit la Loi sur les biens culturels, la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme seront présentées. Ensuite, la politique culturelle de la MRC de la Côte-de-Beaupré sera abordée et finalement, différents acteurs et organismes mis en place dans les municipalités en question seront brièvement présentés.

3.1 Le cadre législatif

Les différentes lois et mesures de la MRC qui encadrent la préservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique dévoilent les ressources offertes actuellement à toute personne s'intéressant au patrimoine. Elles permettent aussi de cerner les limites de ces mesures légales et de laisser deviner les points à améliorer.

3.1.1 La Loi sur les biens culturels

La Loi sur les biens culturels (LBC) fut adoptée le 8 juillet 1972, donnant ainsi au Ministère des Affaires culturelles le privilège de classer et de reconnaître des biens, et ce, même contre l'accord du propriétaire du bien. La loi définit les différents types de biens : œuvre d'art, œuvre cinématographique, audiovisuelle, photographique, radiophonique, télévisuelle, bien historique (voir glossaire), monument historique (voir glossaire), site historique (voir glossaire), bien archéologique (voir glossaire), site archéologique (MCCFQ, 2009a). La LBC distingue aussi les arrondissements historiques des arrondissements naturels et permet la délimitation d'aires de protection. Elle oblige le ministère à faire l'inventaire des biens qui pourront être classés.

À partir de 1985, les municipalités ont désormais le pouvoir de protéger leur patrimoine; ils sont maintenant munis de deux mesures : la citation d'un monument comme

historique et la constitution d'un site du patrimoine. Ces mesures sont semblables dans leur démarche aux principes de classement d'un site. Les municipalités peuvent aussi, à partir de ce moment, participer financièrement à la conservation, à l'entretien, à la restauration et à la mise en valeur des monuments cités (MCCCFQ, 2009b).

De plus, cette loi régleme la pratique archéologique. L'archéologue a l'obligation de faire une demande de permis et doit être en mesure de réaliser une fouille archéologique (qualifications nécessaires, équipe expérimentée, etc.). Il doit présenter un programme de recherche expliquant la durée de la fouille, la méthodologie employée, les analyses effectuées ainsi que la mise en valeur proposée. Il a aussi le devoir de remettre un rapport contenant toute l'information demandée par le ministère. En tout temps, celui-ci peut révoquer un permis. La loi prévoit également des mesures à entreprendre lors de découvertes fortuites, soit informer le ministère le plus vite possible. Ce dernier décidera des mesures à prendre. La LBC est présentement en processus de révision afin de développer un nouveau projet de loi mieux adapté à la réalité archéologique et patrimoniale du Québec (PUBLICATION DU QUÉBEC, 2009a).

3.1.2 La Loi sur la qualité de l'environnement

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) exige des procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement lors de constructions, d'ouvrages, d'activités ou d'exploitation. Ces examens sont nécessaires à l'obtention d'un certificat d'autorisation du gouvernement. Celui-ci peut ensuite déterminer les paramètres d'une étude d'impact sur l'environnement que ce soit sur la nature, le milieu biophysique, le milieu sous-marin, les communautés humaines, l'équilibre des écosystèmes, les sites archéologiques et historiques et les biens culturels. Une étude de potentiel (voir glossaire) peut-être aussi effectuée. Si l'étude est négative, les travaux reprendront, mais si des ressources archéologiques sont découvertes, l'archéologue responsable de l'étude pourra recommander qu'un inventaire ou une surveillance soit fait durant les travaux. Selon l'importance des vestiges, une fouille plus poussée peut même être recommandée (PUBLICATION DU QUÉBEC, 2009b).

3.1.3 La loi sur l'aménagement et l'urbanisme

L'aménagement d'un territoire est organisé par quatre paliers d'administration : la province, la MRC ou la communauté métropolitaine, la municipalité et l'arrondissement. La coordination de ces quatre acteurs est essentielle. Pour ce faire, il existe des nombreux outils à la disposition des instances gouvernementales et municipales (Moss, 2009).

D'abord, un outil indispensable des MRC et des communautés métropolitaines est le schéma d'aménagement et de développement. Celui-ci est un outil de connaissance, de concertation, de mise en œuvre, mais surtout, un outil de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire, tout en coordonnant les choix et les décisions qui touchent aux autres acteurs (municipalité, gouvernement et mandataire). Le but est de faire ressortir une vision régionale du développement économique, social et environnemental en énonçant une vision stratégique, en déterminant les grandes orientations de l'aménagement du territoire et les affectations du territoire. Les zones de sol soumises à des contraintes particulières doivent être établies délimitées. Les territoires d'intérêt historique (« lieu d'événement, d'occupation ou d'activités passés ayant marqué l'histoire locale, régionale ou nationale »), culturel (« site actuel de manifestations artistiques, religieuses, scientifiques artisanales, etc. »), esthétique (« paysage humanisé ou naturel dont les éléments ou leur composition présentent des caractéristiques visuelles remarquables ») ou écologique doivent également être identifiés et des mesures propres à chaque type doivent être prises pour les protéger (MAMROT, 2008c).

La MRC de la Côte-de-Beaupré possède un schéma d'aménagement et de développement. Elle y présente ses principales orientations. Les territoires d'intérêt culturel y sont identifiés : l'avenue Royale et sa relation avec le bâti traditionnel ainsi que la région elle-même, désignée comme plus ancienne région rurale du Canada. Pour ce qui est des territoires d'intérêt archéologique, la MRC se réfère aux recensements effectués par le MCCCQ sur les sites et secteurs archéologiques de la Côte (MRC de la Côte-de-Beaupré, 2002 : 86-87).

Un autre outil important, cette fois au niveau des municipalités, est le plan d'urbanisme. Il contient des politiques d'urbanisme choisies par le conseil municipal, qui servent de guides lors de prises de décisions quant à l'aménagement de son territoire. Le plan

d'urbanisme un outil décisionnel qui facilite la gestion en assurant une cohérence entre les choix d'interventions, en permettant de définir des politiques d'intervention lors de l'implantation d'infrastructures ou d'équipements, en démontrant la vision du développement de la municipalité auprès des investisseurs et des agents de développement (public ou privé) et en permettant de faire connaître les intentions à la base des règlements d'urbanisme (construction, zonage, lotissement, plan d'implantation et d'intégration architectural). On peut également retrouver dans le plan d'urbanisme les zones à rénover, à restaurer ou à protéger, telles l'amélioration ou la remise à neuf d'un secteur ou d'un immeuble à caractère unique ou exceptionnel, tant par ses matériaux, son style architectural ou son caractère historique (MAMROT, 2008a).

Les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) permettent sur certains territoires que des projets soient évalués qualitativement lors de demandes de permis ou de certificats. Ainsi, les municipalités peuvent régir les aménagements et constructions dans les zones qu'ils jugent sensibles sur leur territoire. Le but est d'assurer une certaine uniformité et harmonie. Les PIIA ne vérifient pas la pertinence d'un projet ou des travaux, mais l'aspect et l'intégration architecturale dans un secteur (MAMROT, 2008b). Un PIIA est présentement en préparation pour Boischatel, mais n'est pas disponible pour le moment (BUTEAU, mars 2009 : Communication personnelle).

3.1.4 Politique culturelle de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Un souci de conservation et de mise en valeur des richesses patrimoniales et culturelles habite les habitants et les acteurs locaux de la MRC. La culture étant un atout et un élément de premier plan pour ces municipalités, la Côte-de-Beaupré s'est donc munie d'une politique culturelle. La culture y est présentée au sens large. On y dresse d'abord un bilan des réalisations déjà entreprises comme la mise en place ou la création de sociétés ou d'organismes en lien avec la culture et le patrimoine (par exemple : la Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, le Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer, le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, le Centre d'initiation au patrimoine, la mise en valeur de la maison Vézina, etc.). Leur tâche est de favoriser le développement et la promotion de la culture et du patrimoine du comté, entre autres par des projets de mise en valeur (comme celui réalisé par le CLD pour l'avenue

Royale) et par le soutien d'interventions tels que l'inventaire du patrimoine bâti et l'implantation d'un service d'aide à la restauration patrimoniale.

La Loi sur les biens culturels offre maintenant aux municipalités un champ d'action plus large afin qu'elles puissent elles-mêmes protéger leur patrimoine. Se préoccuper de l'aménagement du territoire et de la protection du patrimoine est une partie intégrante du développement harmonieux d'un schéma d'aménagement. Pour ce faire, la MRC s'est dotée d'outils :

- Comité consultatif en urbanisme;
- Adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Plan d'aménagement d'ensemble;
- Adoption de règlements d'urbanisme spécifiques.

La politique culturelle cherche à renforcer l'importance du secteur de la culture et du patrimoine en s'appuyant sur cinq axes d'interventions principales :

1. Identité et appartenance : Renforcer l'identité au territoire et le sentiment d'appartenance des résidents.
2. Accès à la culture : Permettre à tous les résidents un accès à toutes les composantes de la culture.
3. Promotion des arts et de la culture : Pour les résidents et les visiteurs.
4. Protection et mise en valeur du territoire : Identifier, protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine.
5. Structures et équipements culturels : Consolider et améliorer les structures et équipements culturels.

La politique culturelle s'est également dotée de quatorze orientations qui touchent à tous les secteurs de la culture. Voici ceux qui s'intéressent plus particulièrement au patrimoine et à l'archéologie :

- Outils de protection et d'aménagement : Inciter les municipalités à utiliser les outils, ressources, pouvoirs, moyens législatifs en place pour assurer le développement et

pour protéger et conserver le patrimoine (archéologique, historique, préhistorique, religieux, agricole, industriel, naturel, amérindien, maritime, immatériel et de tradition orale).

- Plan d'action : Doter la MRC d'un plan d'action découlant de la politique culturelle.
- Diffusion et sensibilisation : Diffuser et sensibiliser la population à l'ensemble des composantes de la culture.
- Histoire et patrimoine : Poursuivre la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine et sensibiliser les municipalités à l'importance du patrimoine.
- Route de la Nouvelle-France : Poursuivre le développement et la mise en valeur de la route de la Nouvelle-France et sensibiliser les municipalités à l'importance de cette route.
- Partenariats multisecteurs : Favoriser le partenariat entre les divers acteurs et intervenants.
- Maillage et partage des ressources : Soutenir et promouvoir le maillage entre les divers intervenants régionaux.
- Animation et sensibilisation à la culture et au patrimoine : Accroître les actions d'animation et de sensibilisation à la culture et au patrimoine.
- Mise en valeur du fleuve : Favoriser la reconnaissance du fleuve Saint-Laurent comme un bien majeur du patrimoine (CLD, 2006 : 17-30).

3.2 Quelques acteurs et organismes importants

La présentation de quelques acteurs et organismes de la MRC de la Côte-de-Beaupré permet de mettre en lumière différents groupes d'intervenants souvent plus méconnus, mais qui s'intéressent à la préservation et la mise en valeur du patrimoine. La présentation exclut le MCCCCFQ ainsi que le CLD de la Côte-de-Beaupré, bien qu'ils soient les deux acteurs les plus importants du patrimoine dans la région. En effet, leurs actions et les mesures qu'ils ont prises à l'égard du patrimoine et de l'archéologie ont déjà été énoncées dans la partie précédente.

3.2.1 *La Société des établissements de plein air du Québec*

La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) a pour mandat d'administrer et de développer les territoires naturels et de développer des équipements touristiques sur son territoire. Elle est responsable des terrains du Parc de la Chute-Montmorency où se situent plusieurs sites archéologiques (SEPAQ, 2008a).

3.2.2 *Le Ministère des Transports*

Le Ministère des Transports (MTQ) est un des acteurs qui peut intervenir archéologiquement sur le territoire du Québec. Lors de la reconstruction de ponts ou de routes, des interventions archéologiques peuvent être nécessaires. Le MTQ tente d'intégrer la mise en valeur du patrimoine écologique, culturel et social à ses travaux. Pour cela, nous n'avons qu'à penser au four à chaux de Boischatel, reconstruit dans le Parc de la Chute-Montmorency, à la suite d'une intervention du MTQ (DESJARDINS, 2009).

3.2.3 *La Société de patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré*

La Société de patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré (SPHCB) est un organisme à but non lucratif, fondé en 1995. Son mandat est de conserver et de sauvegarder le patrimoine et l'histoire de la région de la Côte-de-Beaupré. La société possède aussi plusieurs autres objectifs : regrouper les personnes intéressées par le patrimoine, encourager les initiatives de conservation et faire connaître le patrimoine au public par divers moyens (conférences, visites historiques, publications, bulletin trimestriel *La Coste des Beaux Prés*, interventions de conservation et de mise en valeur, rénovations de caveaux à légumes, etc.) la richesse de l'histoire et du patrimoine de la Côte-de-Beaupré (LABERGE, 2005b : 5; SPHCB, 2009a).

3.2.4 *Le Centre de Généalogie, des Archives et des Biens culturels de Château-Richer*

Le Centre de Généalogie, des Archives et des Biens culturels de Château-Richer est créé en 1993 par le conseil municipal de Château-Richer. Ces trois objectifs principaux sont de conserver et de mettre en valeur le patrimoine, de restaurer d'anciens documents racontant l'histoire de la région et de faire connaître le riche patrimoine de la Côte-de-Beaupré (SPHCB, 2009b).

3.2.5 *Le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré*

La mission du Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré (CICB) est de diffuser le patrimoine et l'histoire de la Côte-de-Beaupré. L'institution muséale installée sur le site historique et archéologique du Vieux-Couvent de Château-Richer désire aussi faire connaître l'histoire des trois couvents qui s'y sont succédé. Pour remplir sa mission, le CICB offre des services d'animation et d'interprétation, un service d'orientation générale auprès des visiteurs (renseignements touristiques et généalogiques), met à disposition un espace de documentation sur l'histoire régionale et provinciale ainsi qu'une réserve de manuels scolaires du 20^e siècle, s'intègre et s'implique dans le réseau touristique de la route de la Nouvelle-France. Celle-ci a également pour objectif d'offrir une meilleure connaissance du patrimoine et de la richesse de la région aux visiteurs et aux résidents (LÉGARÉ, 2005 : 14).

3.2.6 *Le Service d'aide à la restauration patrimoniale*

Le Service d'aide à la restauration patrimoniale (SARP) est un service mis sur pied par la MRC de la Côte-de-Beaupré. Celle-ci souhaite aider les personnes intéressées à rénover l'extérieur de leur maison en mettant en valeur le style d'origine de celle-ci et le cachet de l'environnement dans lequel elle est intégrée. Le service est offert aux propriétaires de résidence et de commerce. Les conseils portent sur la conservation des matériaux d'origine ainsi que sur le choix et l'intégration de nouveaux matériaux (SARP, 2008).

L'état de la situation archéologique



4 L'état de la situation archéologique

Cette section concerne le patrimoine archéologique du secteur ouest de la MRC de la Côte-de-Beaupré³. Tout d'abord, une étude de potentiel de 1982 portant sur la région a été résumée dans ses traits les plus importants afin d'identifier et de localiser les principales ressources archéologiques présentes ou éventuelles. Par la suite, la majorité des publications d'interventions archéologiques ont été résumées par municipalités et par ordre chronologique. Un bilan analyse brièvement la variabilité des documents présentés et résume les travaux préhistoriques et historiques. La dernière partie fait état de la mise en valeur actuelle du patrimoine archéologique.

4.1 L'étude de potentiel archéologique historique

La démarche méthodologique employée pour la réalisation de l'étude de potentiel archéologique historique de la Côte-de-Beaupré consiste d'abord à recueillir des données concernant les trois municipalités à l'étude, soit Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer, dans les documents écrits, les cartes et l'iconographie. Le Groupe de recherches en histoire du Québec rural se base aussi sur l'enquête orale et l'étude des données archéologiques. En premier lieu, le potentiel des sites ou des secteurs est évalué en fonction de la présomption de vestiges et du niveau de perturbations identifiées ou présumées. Une première cote est alors attribuée. En second lieu, l'importance des sites ou secteurs ainsi que leur potentiel d'exploitation sont abordés en fonction de trois critères : la valeur intrinsèque du site ou du secteur, son accessibilité et le danger de destruction. En tenant compte de tous ces aspects, une cote finale est attribuée au site ou au secteur. Certaines suggestions et recommandations sont également formulées.

Dans la présentation des divers sites et secteurs recensés, nous résumons uniquement les sites ou secteurs possédant une importance historique ou archéologique élevée ou un fort potentiel archéologique. Il serait fastidieux et inutile de présenter tous les sites ou secteurs étudiés; cela ne servirait en rien au plan de gestion. De plus, l'étude de potentiel a été réalisée en 1982. Depuis les vingt-sept dernières années, de nombreux changements se sont produits dans le paysage des municipalités. Il est possible que certains sites à fort potentiel aient été

³ Voir les cartes des zones archéologiques de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer en annexe.

perturbés ou fouillés depuis ce temps. C'est ce que nous pourrions évaluer en résumant cette étude (GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL, 1982 : 3-9).

Pour commencer, il est à noter que, pour chacune des municipalités, les églises et les presbytères ne semblent pas contenir de vestiges archéologiques potentiels importants en raison des nombreux remaniements et reconstructions de ces bâtiments. De plus, comme ceux-ci ne semblent pas revêtir un réel caractère d'unicité, peu d'importance leur est accordée. Selon les auteurs, ces constructions peuvent être mentionnées dans une brochure touristique ou faire partie d'un circuit touristique, ce qui est le cas depuis la création du Circuit du patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré en 2004.

4.1.1 Boischatel

En ce qui concerne Boischatel, plusieurs sites identifiés lors de l'étude de potentiel ont depuis fait l'objet d'interventions archéologiques. Tel est le cas du four à chaux et de l'auberge Bureau, de plusieurs secteurs du Parc de la Chute-Montmorency ainsi que du Fort Montmorency. Dans le cas de ce dernier, les fouilles ont été effectuées en 1965 sur la redoute construite par le régiment d'Otway; s'y trouve aujourd'hui une plaque commémorative. Le site est intégré dans le Parc de la Chute-Montmorency et des panneaux explicatifs, tel que recommandé par l'étude de potentiel, ont été installés pour les visiteurs.

À l'époque, il était aussi suggéré que le manoir de Charleville soit inclus dans un circuit touristique, ce qui a été accompli depuis. En effet, le manoir fait partie de la Route de la Nouvelle-France. Il est possible que le site ne puisse plus être fouillé, car il a été restauré par son propriétaire il y a quelques années. Ces réparations ont probablement détruit les éléments archéologiques qui auraient pu être présents sur le site.

Il existe aussi un élément dont il est difficile d'évaluer le potentiel de nos jours, en raison des nombreux développements domiciliaires des dernières années. Ce site concerne une maison bloc, occupée du début du 18^e siècle jusque dans les années 1940, située au nord de l'avenue Royale, à proximité du pont de la rivière Montmorency, sur un terrain vacant. L'intérêt de la maison repose sur la manière dont elle a été construite. En effet, cette habitation représente un mode d'occupation méconnu sur la Côte-de-Beaupré et au Québec, soit la maison bloc. Cette habitation comporte dans le même bâtiment le logis et la grange pour les animaux de ferme. Lors de la publication de l'étude, il était probable que le terrain

ait été peu perturbé et donc que des vestiges soient présents. Il était donc fortement recommandé que des fouilles soient entreprises afin d'en apprendre davantage sur ce mode particulier d'occupation domestique.

En somme, l'étude révèle la présence de huit sites et secteurs archéologiques à Boischatel. Un site retient l'attention des auteurs, soit la maison bloc, où des fouilles permettraient d'en apprendre plus ce sujet méconnu. De plus, il semble nécessaire de conserver le cachet des secteurs domestiques à occupation agricole ou à occupation ouvrière. Si des travaux sont entrepris dans n'importe quel secteur, il est important de s'assurer que ceux-ci ne perturbent pas des vestiges d'occupation ancienne humaine (GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL, 1982 : 12-56 et 280-282).

4.1.2 L'Ange-Gardien

En raison du caractère particulier de la maison Laberge, il était recommandé en 1982 que, si des travaux venaient à perturber les environs du site, des mesures soient prises pour empêcher la destruction de vestiges liés à la maison. Cette recommandation est révolue si on considère que le décret d'une zone de protection autour de la maison protège cette dernière contre toutes perturbations provenant de travaux divers.

La section qui se trouve au nord de l'avenue Royale, à l'ouest du moulin du Petit-Pré, est particulièrement importante, car elle a été occupée de façon continue de la seconde moitié du 17^e siècle jusqu'au 20^e siècle. Elle est donc susceptible de receler un bon nombre de vestiges archéologiques, autant au niveau des structures architecturales que de dépôts archéologiques liés au mode de vie domestique. On retrouve d'ailleurs dans ce secteur plusieurs bâtiments agricoles anciens ainsi que des habitations des 18^e et 19^e siècles. Il est donc essentiel, en raison de ce caractère historique et archéologique potentiel important, que tous les lots touchés par un développement quelconque fassent l'objet d'une évaluation.

Un moulin à scie, une beurrerie, une boutique du forgeron, une manufacture de vermicelle ainsi qu'un magasin commercial datant de 1906 possèdent tous un potentiel archéologique moyen ou faible. On possède souvent peu d'informations à leur sujet et donc la réalisation de recherches historiques serait intéressante pour redonner vie à ces commerces ou industries. Tel est le cas du moulin à scie, car il représente un acteur important du développement préindustriel de la Côte, ou de la beurrerie qui est un témoin de la naissance

de l'industrie laitière, ou de la manufacture de vermicelles qui représente un phénomène unique sur la Côte-de-Beaupré. Toutefois, les perturbations sont telles que dans la plupart des cas, il est peu probable qu'une fouille puisse récolter de nombreux artefacts.

Finale­ment, en 1897, Mme Louis Richard fait construire une usine de fibres et carton à L'Ange-Gardien. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines. L'intérêt de celles-ci repose sur le fait que ce genre d'activités est peu connu sur la Côte-de-Beaupré. Il serait donc conseillé d'effectuer un relevé du site et de compléter la recherche historiquement et ethnographiquement. De plus, si le besoin s'en faisait sentir, il serait utile de réaliser des fouilles archéologiques afin de répondre aux questions laissées en suspens. Il serait même intéressant de mettre en valeur le site ou de l'intégrer à un circuit touristique.

Bref, l'étude de potentiel fait état de la présence de quatorze sites ou secteurs archéologiques dans la municipalité de L'Ange-Gardien. Il est fortement conseillé que tous travaux effectués autour de l'avenue Royale vérifient la présence de vestiges d'ancienne occupation humaine. De plus, un relevé de la cartonnerie située au nord-ouest de la rivière du Petit-Pré serait conseillé. Il serait aussi intéressant de procéder à une recherche historique sur la manufacture de vermicelles, celle-ci constituant un phénomène unique sur la Côte-de-Beaupré (GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL, 1982 : 12-56 et 282-285).

4.1.3 Château-Richer

Dans Château-Richer, plusieurs secteurs ont été fouillés depuis la publication de l'étude. Tel est le cas du moulin du Petit-Pré, du moulin à vent du Vieux-Couvent⁴ et du Vieux-Couvent de Château-Richer⁵.

Selon les auteurs, le secteur d'occupation domestique à lotissements qui se trouve au cœur du village de Château-Richer devrait faire l'objet d'une préservation continue. En fait, le village de Château-Richer est le plus ancien de la Côte-de-Beaupré et le seul réellement « planifié » durant le Régime français. Les éléments anciens à caractère urbain que l'on rencontre de part et d'autre de l'avenue Royale méritent notre attention et on doit donc veiller à l'homogénéité de cet ensemble en contrôlant les développements à venir.

⁴ On ne croyait pas en 1982 que le moulin à vent pouvait représenter un site au fort potentiel archéologique. Cela s'est avéré exact, car lors des fouilles du moulin, aucun artefact lié à la meunerie n'a pu être découvert.

⁵ Les auteurs proposaient déjà, en 1982, de mettre en valeur le Vieux-Couvent et de l'intégrer dans un circuit touristique. Cela s'est réalisé grâce à son acquisition par le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré en 2001.

Pour ce qui est des nombreux moulins à scie aujourd'hui disparus, il est difficile de retrouver leur emplacement. Puisqu'ils reflètent la présence d'une activité économique préindustrielle sur la Côte-de-Beaupré, il était recommandé d'approfondir les connaissances à leur sujet. Les recherches effectuées par la SPHCB dans son trimensuel *La Coste des Beaux Prés* ainsi que celles présentées par Mme Lise Buteau dans son livre sur Château-Richer⁶ semblent suffisantes pour combler les manques qu'on évoquait à propos du sujet il y a quelques années. Il en va de même pour les nombreuses informations que l'on possède actuellement sur le deuxième moulin banal de la Côte-de-Beaupré, soit le moulin à farine du Sault-à-la-Puce. On mentionnait pour ce dernier que des recherches à caractère historique devaient être entreprises. Ce projet s'est concrétisé avec le temps.

Les ruines d'un autre moulin très important, actif de 1850 à 1982, sont situées sur la rive ouest de la rivière du Sault-à-la-Puce. La valeur du bâtiment repose sur son histoire particulière, car cette construction a cumulé pour la première fois de l'histoire de la Côte-de-Beaupré deux fonctions différentes : moulin et cartonnerie. La seconde fonction est peu commune sur la Côte. Si des fouilles sont réalisées, les structures du bâtiment et l'outillage mécanisé et manuel utilisé dans le fonctionnement d'un moulin à farine et d'une cartonnerie pourraient être retrouvés. Un relevé du site ainsi qu'une stabilisation des ruines déjà existantes seraient à accomplir. Il serait aussi important d'obtenir de plus amples informations sur ce site et d'entreprendre des fouilles archéologiques afin d'élucider les questions auxquelles le dossier historique ne pourrait répondre. Puisqu'on possède peu de données sur les cartonneries, le site apparaît d'autant plus distinctif et significatif. Ce site pourrait finalement être intégré dans un circuit patrimonial.

Pour la briqueterie Robert Drouin et fils, il serait très intéressant d'effectuer des sondages archéologiques afin de localiser avec plus de précision son emplacement. En raison du peu de renseignements sur son emplacement, on peut uniquement affirmer que les vestiges se situent aux environs d'un petit ruisseau, à l'ouest de la rivière-aux-Chiens. Selon la qualité des vestiges rencontrés, on pourrait songer à les mettre en valeur ou à leur accorder une protection. Cette briqueterie est considérée comme étant la première entreprise à s'être installée sur la Côte-de-Beaupré vers 1641. Elle aurait fermé ses portes en 1740. Les auteurs avaient bon espoir que les structures des bâtiments, le ou les fourneaux et les outils utilisés

⁶ BUTEAU, Lise. 2005. *Château-Richer : Terre de nos ancêtres en Nouvelle-France*, Éditions La Plume d'Oie : 512.

pour la fabrication de la brique se trouvaient toujours sur place, bien qu'on ne connaissait pas les perturbations liées au site.

Une autre industrie attire l'attention dans l'étude. Ainsi, les ruines de la fabrique de vins et vinaigrierie de la rivière-aux-Chiens, dite la fabrique de vins Toussaint, sont fort intéressantes, car elles sont les seuls restes d'une industrie unique sur la Côte-de-Beaupré. Le site semble avoir été peu perturbé et donc il serait possible d'y découvrir à la fois les structures de la distillerie et de la vinaigrierie, en plus des outils liés à ce genre d'activités. S'il y avait danger de destruction, des fouilles archéologiques seraient vivement recommandées. Il est aussi nécessaire de réaliser une recherche historique du site, ce qui a été accompli depuis la publication de l'étude de potentiel.

Finalement, en 1982, les restes du manoir seigneurial de Château-Richer se trouvent sous un stationnement. La valeur historique de ce bâtiment est des plus importantes, car ce manoir a été le siège administratif de la seigneurie de Beaupré. Ayant appartenu aux seigneurs ecclésiastiques, il aurait même servi d'école et de presbytère. Puisqu'une recherche historique sur le manoir a déjà été réalisée par Raymond Gariépy⁷, il serait intéressant d'indiquer la présence du site dans un circuit patrimonial, de le mettre en valeur à l'aide d'une maquette ou de panneaux explicatifs, d'un tracé au sol, etc.

Donc, vingt-deux sites et secteurs ont été répertoriés à l'intérieur du territoire de la municipalité de Château-Richer. Autant dans les secteurs à caractère agricole que la zone du village, il demeure important de préserver l'homogénéité des lieux et de veiller à ce que les travaux ou développements en tout genre n'empiètent pas sur des vestiges d'ancienne occupation humaine. Trois sites se voient accorder une importance particulière, soit la cartonnerie, la briqueterie Drouin et la fabrique de vins et vinaigrierie Toussaint (GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL, 1982 : 81-125 et 286-290).

4.1.4 *Constats de l'étude de potentiel*

Cette étude de potentiel, bien que réalisée il y a près de vingt-cinq ans, demeure en partie d'actualité dans plusieurs de ces énoncés. Ainsi, des vestiges d'anciens bâtiments ou d'industries désignés par les auteurs comme faisant partie intégrante du patrimoine archéologique de la Côte-de-Beaupré n'ont toujours pas été fouillés. D'autres bâtiments par

⁷ GARIÉPY, Raymond. 1969. *Le village du Château-Richer (1640-1870)*. Québec, La Société historique du Québec.

contre, tels que le moulin du Petit-Pré ou le Vieux-Couvent de Château-Richer, avaient été l'objet de recommandations qui, avec le temps, ont été appliquées par les municipalités. On peut ainsi constater que les résultats obtenus à la suite d'une l'étude de potentiel et les recommandations proposées par les auteurs peuvent avoir une réelle application sur le terrain. Il n'est donc pas vain de commander de telles études archéologiques. Comme cela est souvent mentionné lorsqu'on traite du patrimoine, il est plus facile de gérer et de préserver ce que l'on connaît. L'étude de potentiel, réalisée par des professionnels du milieu archéologique, est un des moyens qui permet d'obtenir ce type de connaissances.

4.2 Résumé des travaux archéologiques

À l'intérieur des limites des trois municipalités à l'étude (Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer), 15 codes Borden (voir glossaire) ont été inventoriés par l'ISAQ⁸. Plusieurs interventions ont eu lieu afin de mieux documenter et de protéger les sites face à l'urbanisation. Dans cette section, les interventions archéologiques préhistoriques ou historiques seront toutes abordées par ordre chronologique et par secteur. Ces informations permettront de saisir rapidement l'étendue des recherches sur le patrimoine archéologique et son état actuel. Elles aideront également à cerner les préoccupations futures et à formuler des recommandations pour un développement durable en accord avec les ressources archéologiques présentes et les réalités urbaines.

⁸ Voir les cartes des zones archéologiques de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer en annexe.

Sites	Boischatel	L'Ange-Gardien	Château-Richer
Préhistoriques	- CfEs-19 : Site A ou Vézina	- CfEs-18 : Site G ou Letarte	- CgEr-8 : Site Côté ou I - CgEr-7 : Le site P ou Dionne - CgEr-6 : Site L ou Lapointe - CgEr-5 : Site K ou Site Léo - CfEs-17 : Site E ou Cauchon - CfEs-31 : Vieux-Couvent de Château-Richer (ce site possède les deux identités)
Historiques	- CfEs-3 : Fort Montmorency - CfEs-22 : Campement Wolfe - CfEs-27 : Four à chaux de 1814 - CfEs-28 : Auberge Bureau - CfEs-26 : Hôtel Bureau - CfEs-32 : Maison Vézina		- CfEs-4 : Moulin du Petit Pré - CfEs-31 : Vieux-Couvent de Château-Richer (ce site possède les deux identités)

Tableau 4.1 Distribution des sites préhistoriques et historiques répertoriés par ISAAQ dans les trois municipalités.

Comme il est possible de le constater d'un simple coup d'œil, les ressources archéologiques connues des trois municipalités sont très différentes. Les interventions archéologiques à Boischatel concernent presque exclusivement des sites historiques euroquébécois (6) ainsi qu'un seul site préhistorique. À L'Ange-Gardien, un seul site préhistorique est connu. Finalement, à Château-Richer, on compte à la fois plusieurs sites d'identité amérindienne préhistorique (5) et un seul d'identité euroquébécoise (1). Un site de cette municipalité possède les deux identités, soit le Vieux-Couvent de Château-Richer. Dans ce tableau, les deux identités ont été séparées, car elles constituent deux champs distincts de recherche en archéologie, utilisant généralement des méthodes et des perspectives différentes.

4.2.1 Boischatel

4.2.1.11990 : Activités archéologiques préhistoriques au Cap Tourmente, sur la Côte-de-Beaupré et à l'île Verte (dont CfEs-19, CfEs-18, CfEs-17, CgEr-5, CgEr-6, CgEr-7)

En 1990, les champs labourés de la Côte-de-Beaupré sont systématiquement inspectés entre l'embouchure de la rivière Sainte-Anne et le village de Château-Richer. À l'ouest de Château-Richer, des prospections sont effectuées à quelques endroits dans les secteurs du Petit-Pré et de Boischatel. Les collectes de surface dirigées par Claude Chapdelaine sont réalisées le 21 mai 1990.

Huit sites de très faible densité artéfactuelle sont découverts : CgEr-4, CgEr-5, CgEr-6, CgEr-7, CfEr-5, CfEs-17, CfEs-18, CfEs-19. Les objets se trouvent en surface des champs labourés. En raison de l'absence de céramique, ces sites sont interprétés comme appartenant à la période archaïque. Par contre, deux sites se trouvent sur la basse terrasse, au pied de la côte de Beaupré et pourraient donc être plus récents que les autres sites situés sur la haute terrasse. Cette interprétation est basée sur l'idée que le niveau de la mer était plus haut à cette période qu'aujourd'hui et donc, que plus l'altitude est élevée, plus les établissements peuvent être anciens.

Quatre autres endroits livrent au moins un objet équivoque, généralement un percuteur ou un nodule en chert (voir glossaire). Ce sont la ferme Amyot, la ferme Paré-Martel, la ferme André Simard et la ferme Verreault. Le site le plus promoteur est le site Gagnon où sont récoltés plusieurs objets lithiques. Ces sites correspondent plutôt à des présences très sporadiques de petits groupes nomades. Des codes Borden sont attribués aux emplacements des découvertes afin de permettre de plus amples recherches. Les sols sablonneux favorisant l'établissement des Iroquoiens ne se trouvent pas en bordure de la haute terrasse qui caractérise la Côte-de-Beaupré. Cela réduit considérablement la possibilité de découvrir des traces d'occupation de cette culture. Aucune identité précise ni datation ne peut d'ailleurs être attribuée en fonction des artefacts retrouvés.

Deux artefacts sont trouvés sur le site préhistorique de Boischatel (CfEs-19 : le site A ou Vézina) : un fragment bifacial en quartzite et un percuteur en chert gris-vert. On peut uniquement affirmer que ce site est amérindien préhistorique. Cette étude concerne aussi un site de L'Ange-Gardien (CfEs-18 : site G ou Letartre) et quatre sites de Château-Richer :

CfEs-17 : Site E ou Cauchon, CgEr-5 : Site K ou Léo, CgEr-6 : Site L ou Lapointe et CgEr-7 : Le site P ou Dionne (CHAPDELAINE, 1991).

4.2.1.21992 : Surveillance au campement Wolfe (CfEs-22) et au Fort Montmorency (CfEs-3)

Les travaux effectués par Cérane Inc., sous la direction de Jean Mandeville, se déroulent dans plusieurs municipalités : Québec, Cap Saint-Ignace, Saint-Nicolas, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Apollinaire, Sainte-Claire, Lac-Mégantic, Saint-Gérard, Beauceville, Saint-Pierre (Île d'Orléans), Boischatel, Charlesbourg et Beauport.

L'objectif est d'évaluer le potentiel des secteurs visés par les plans de chantiers d'Hydro-Québec. Les inventaires des sites patrimoniaux et ethnographiques, les études précédentes, les rapports de fouille et les plans historiques sont tous consultés. La surveillance consiste en à la description des vestiges rencontrés, en la prise de relevés stratigraphiques et de photographies, en l'enregistrement des artefacts et en la réalisation de documents vidéo.

Entre juin et août 1992, peu après une surveillance liée au développement domiciliaire Montmorency, une surveillance a lieu au campement Wolfe (CfEs-22), situé entre l'avenue Royale et la rue de l'Église, à l'est de la rivière Montmorency. Hydro-Québec doit y installer des socles, une tranchée et des puits de raccordement. Le Fort Montmorency (CfEs-3), reconnu pour contenir potentiellement plusieurs sites archéologiques, est aussi touché par le chantier. La surveillance à cet endroit n'apporte aux données archéologiques que quelques relevés stratigraphiques. On y découvre des remblais de débris ou d'aménagement industriels ainsi que des couches naturelles.

Sur la plupart des chantiers touchés, la surveillance ne révèle que la présence de remblais et de vestiges d'aménagements récents. Il n'y a qu'à l'intérieur de la ville de Québec que les trouvailles sont plus intéressantes. En effet, y sont découverts des vestiges de services d'utilité publique et des fondations de bâtiments remontant au 18^e siècle. L'auteur affirme qu'il demeure nécessaire de poursuivre la surveillance dans les secteurs touchés, car le potentiel de vestiges importants est toujours présent (CÉRANE, 1993).

4.2.1.31993 : Surveillance et fouilles au campement Wolfe (CfEs-22)

À la suite d'une l'étude de potentiel commandée par le Ministère des Affaires culturelles, en 1992, une surveillance archéologique et des fouilles sont recommandées dans le secteur du campement Wolfe. Lors du développement domiciliaire Montmorency, le promoteur René Drouin finance une surveillance qui s'opère du début avril à la fin de juin, en plus de fouilles qui s'étalent du 8 juin au 23 septembre 1993, sous la direction de Philippe Slater.

L'objectif principal est de trouver des vestiges anthropiques et architecturaux associés au campement Wolfe : latrines, matériel militaire, indices d'activité quotidienne, piquets de tente, dépotoirs... Jusqu'à maintenant, aucune preuve matérielle archéologique n'a pu documenter cette occupation. Selon les sources historiques, en juillet et septembre 1759, pendant le siège de Québec, le site aurait servi de campement militaire pour Wolfe et huit régiments de soldats. Des cartes anciennes montrent l'emplacement de plusieurs éléments tels que des redoutes, postes de garde et batteries de canons. Le 3 septembre, les structures auraient été incendiées et abandonnées. Le terrain connaît peu de bouleversements jusqu'en 1964, moment où commencent les travaux d'aménagement du Parc de la Chute-Montmorency. En tout, 113 sondages de 50 cm de côté et 13 tranchées sont ouverts. Sur le nombre, 34 sondages et 10 tranchées se révèlent positifs. Les artefacts trouvés sont divers, mais peu nombreux et souvent très fragmentés. Aucun ne peut être associé à l'occupation des troupes de Wolfe. Aucune structure en lien avec cet événement n'est découverte.

Slater recommande de poursuivre les fouilles à cet endroit. La superficie à l'étude est très grande (200 000 m) et les recherches actuelles ne peuvent donner une idée du réel potentiel archéologique du site. Une recherche historique plus approfondie permettrait de mettre en place d'autres stratégies d'intervention. Le secteur de la maison Vézina serait aussi à étudier pour vérifier si la maison aurait véritablement été détruite après le départ des troupes britanniques (SLATER, 1993).

4.2.1.41994 : Évaluation archéologique de l'hôtel Bureau (CfEs-26)

En 1994, une évaluation archéologique est effectuée sur le site de l'hôtel Bureau sous la direction de Michel Gaumont, représentant du MCCCCFQ, et de Philippe Slater, archéologue de la firme Arkéos Inc. L'évaluation archéologique a pour but de retrouver des

traces d'activité humaine, autant architecturales qu'artéfactuelles, reliées à l'hôtel Bureau. Ainsi, il serait possible d'évaluer l'état de conservation du site pour guider sa mise en valeur. Aucune intervention n'a été effectuée avant l'évaluation archéologique. Les fouilles ont lieu du 20 au 30 septembre 1994.

La maison de Jean Baptiste Bureau est construite en 1817-18; elle ne fait alors qu'un étage. En 1864, elle est transformée en hôtel grâce à la construction d'un deuxième étage et l'ajout d'une galerie de bois en façade du premier. L'hôtel mesure alors 8,22 m par 24,30 m et se trouve à la sortie du pont de la rivière Montmorency, adjacent à la maison de péage. Il jouit d'une bonne réputation, recevant des personnalités politiques de l'époque et de nombreux touristes étrangers. Cependant, il est détruit par un incendie la nuit du 2 décembre 1907.

Sur les neuf espaces ouverts (six carrés de fouilles et trois sondages exploratoires), huit sont positifs quant à la présence de vestiges. La fouille permet de dégager les sections les plus importantes d'au moins trois des quatre murs de la maison originale. Des pierres soutenant les poteaux de bois de la galerie sont aussi découvertes. Les artefacts retrouvés (quincaillerie de construction, verre et céramique) sont en lien avec les couches liées à l'incendie ou à la démolition du bâtiment et au remblayage subséquent. Les objets et fragments retrouvés sont communs à un grand nombre de sites connus et ne font pas l'objet d'un traitement de conservation particulier. Deux vestiges de nature indéterminée sont aussi mis au jour non loin de l'hôtel. L'emplacement présente un intérêt élevé en tant que potentiel archéologique et architectural.

À la suite des travaux effectués, les archéologues recommandent qu'avant tout aménagement ou plan global de mise en valeur, il faudrait protéger les vestiges et les secteurs pouvant receler des vestiges archéologiques. Bien que l'hôtel fasse déjà partie d'une zone classée historique, il serait important que des mesures soient entreprises afin d'en assurer la préservation. Une séquence stratigraphique du site devrait être établie. Il faudrait également recueillir d'autres types d'objets témoins pour éclaircir la vie hôtelière de la fin du 19^e siècle et de début du 20^e siècle. Des sondages exploratoires seraient nécessaires pour retrouver le mur ouest de la maison qui n'a toujours pas été découvert (ARKÉOS, 1996a).

4.2.1.51994 : Inventaire du pont de la rivière Montmorency près de l'auberge Bureau (CfEs-28)

Le terrain inventorié est situé sous le pont de la rivière Montmorency, sur la rive est. Réalisé par le Ministère du Transport du Québec et Laforte Inc., engagé comme consultant, l'intervention se déroule du 7 au 12 et le 14 décembre 1994 dans le cadre de la réfection du pont.

Voici un bref historique du secteur :

- 1799 : Fixation de l'assise pour la construction de l'avenue Royale.
- 1813 : Construction du premier pont sur la rivière Montmorency.
- 1814 : Construction par Gabriel Bureau et Hélène Côté d'une auberge (achat des terrains et construction du four à chaux).
- 1818 : Ouvrage de menuiserie et construction de la maison de Jean Baptiste Bureau qui deviendra l'hôtel Bureau.
- 1820 : Construction d'un poste de péage pour la traversée du pont.
- 1829 : Le premier pont est emporté par la glace.
- 1856 : Construction du deuxième pont au-dessus des chutes; il s'écroule trois jours après son ouverture.
- 1858 : Construction du troisième pont, près de l'emplacement du premier.
- 1864 : Agrandissement de la maison Bureau qui devient un hôtel.
- 1872 : Vente de l'hôtel Bureau à G. P. Hall.
- 1901 : Destruction de l'hôtel Bureau dans un incendie.
- 1925 : Démolition du troisième pont et construction du quatrième, un peu plus au sud.

Lors de l'inventaire, huit puits d'environ 1 m sont réalisés. Ils ne permettent pas d'identifier une couche d'occupation, mais ils révèlent des couches de remblais liées à la construction du pont et d'autres, liés à sa démolition. On découvre aussi les coins sud-ouest et nord-ouest de l'auberge Bureau, qui fait 16,89 m par 7,96 m. Les artefacts témoignent d'activités domestiques du début du 19^e siècle jusqu'à la deuxième moitié du 20^e siècle : vaisselle en terre cuite, porcelaine et grès, verre daté entre 1867 et 1920, monnaie, couteaux, objets de quincaillerie, os, nacre, ivoire, charbon, pipes postérieures à 1846, datées entre 1867 et 1877. La date de construction de l'auberge est attestée, mais celle de sa démolition ne l'est

pas. Il est avéré que le bâtiment n'est plus en place lors de la construction du quatrième pont en 1925.

Représentant plus de 100 ans d'histoire au Sault de Montmorency, les vestiges mis au jour sont bien conservés. L'auteur recommande que des mesures soient prises pour assurer l'intégrité du site. Une étude historique et une autre intervention archéologique seraient en mesure de recueillir des données supplémentaires pour un projet de mise en valeur (LAFORTE, 1995).

4.2.1.61995 : Expertise archéologique au Parc de la Chute-Montmorency (CfEs-3 et CfEs-28)

En août 1995, dans le cadre de travaux d'aménagement au Parc de la Chute-Montmorency, la Société des établissements de plein air du Québec confie l'expertise archéologique à des consultants. La SÉPAQ a localisé ses nouveaux équipements (théâtre, billetterie, bloc sanitaire, etc.) dans des secteurs ayant déjà fait l'objet d'investigations et dont le potentiel s'était avéré plutôt faible. Considérant que les travaux d'excavation et de terrassement projetés risquent de détruire ou, à tout le moins, perturber des vestiges archéologiques potentiels, la SÉPAQ donne le mandat à des consultants en archéologie de procéder à une surveillance archéologique.

Lors de surveillance archéologique pour l'installation d'une clôture en périphérie du Parc, des remblais terreux, des déblais et des déchets domestiques (tessons de bouteilles de gin carrées en verre moulé vert foncé, fragments d'assiettes et de tasses en terre cuite fine blanche ou en porcelaine), associés à l'Auberge Gabriel Bureau (CfEs-28), sont trouvés. À une quinzaine de mètres au sud de l'auberge se trouvent ses dépendances, soit une grange et une étable (GIROUX, 1995).

4.2.1.71995 : Inventaires et surveillances : auberge Bureau (CfEs-28) et four à chaux (CfEs-27)

L'intervention archéologique se déroule à Saint-Tite-des-Caps, Saint-Fidèle de Mont Murray, La Malbaie, la Petite-Rivière-Saint-François et Neuville sous la direction d'Arkéos Inc., dont l'équipe est composée de Claude Rocheleau, Claude Joyal et Philippe Slater. Celle-ci doit réaliser un inventaire lié à six projets d'aménagements routiers entre le 4 et le 12 juillet 1995. Le 21 août de la même année, une surveillance est effectuée à l'église Saint-François de l'île d'Orléans où un mur de béton et de pierres est installé en façade.

Les inventaires et les surveillances effectués entrent dans le cadre d'une évaluation environnementale du MTQ qui désire protéger les sites archéologiques potentiels et effectuer des recherches sur les sites connus. Des recherches sont nécessaires dans l'axe du pont passant au-dessus de la rivière Montmorency, au sud de l'avenue Royale, car celui-ci doit être reconstruit. Les municipalités de Beauport et de Boischatel, à l'intérieur du Parc de la Chute-Montmorency, sont touchées par le projet. Des sondages ont pour but de vérifier le potentiel du secteur et d'apporter une meilleure connaissance stratigraphique. Deux bâtiments (une grange et une étable), situés à l'arrière de l'auberge Bureau selon les cartes et les plans anciens, sont aussi ciblés.

Les 24 sondages et trois tranchées permettent de constater que le contenu du sol, près de l'avenue Royale, est très perturbé. Toutefois, il devient de plus en plus stable en s'éloignant de la voie de circulation. Des parties de fondations des deux bâtiments ciblés sont retrouvées. Une stratigraphie est exécutée sur la paroi de l'escarpement de la rive est. Sur la rive ouest, à Beauport, le terrain est accidenté et peu propice à l'installation humaine. On n'y relève aucune trace archéologique.

Le second volet de cette intervention touche le four à chaux (CfEs-27), installé pour la construction de plusieurs bâtiments dont l'auberge Gabriel Bureau en 1814, la maison Bureau en 1818 et la maison de péage du pont en 1820. Le four, utilisé pendant une soixantaine d'années, est démoli au dernier quart du 19^e siècle.

16 sondages et 3 opérations sont réalisés du côté de Boischatel. Les 12 sondages positifs contiennent un mélange hétéroclite d'objets de différentes périodes. Les artefacts se révèlent être du métal (clous), du verre, plusieurs types de céramique (*creamware*, terre cuite

fine blanche, terre cuite fine jaune, grès grossier), du plastique, du graphite et des os. Aucun sol d'occupation près du four et de l'auberge n'est trouvé.

L'auteur émet quelques recommandations. La grange et l'étable au sud-ouest de l'auberge sont près de la surface actuelle. La fouille systématique de ces secteurs permettrait de mettre au jour les vestiges et d'élaborer des mesures d'analyse, de sauvegarde et de mise en valeur des éléments de ce site d'importance patrimoniale (ARKÉOS, 1996b).

4.2.1.81996 : Intervention au site du four à chaux (CfEs-27) et au site de l'auberge Bureau (CfEs-28)

En juin 1996, les fouilles sont dirigées par Denis Roy, un archéologue d'Arkéos Inc., dont l'équipe est composée de Richard Fiset, Michel Gaumond et Philippe Slater. Le MTQ souhaite remplacer le pont actuel traversant la rivière Montmorency, qui se situe dans l'axe de la route 360 (chemin Royal). L'objectif principal est de documenter les deux sites localisés aux abords du pont et touchés par les travaux de réfection.

Dans le cadre des études d'impact sur l'environnement et des évaluations environnementales reliées à des projets de construction routière, le MTQ applique des mesures visant à minimiser les impacts sur le patrimoine archéologique. C'est dans ce contexte que le Service des inventaires et du plan de la Direction de Québec octroie un mandat à Arkéos inc. lui permettant de réaliser cette fouille archéologique. Les deux sites à l'étude s'insèrent dans les limites du Parc de la Chute-Montmorency, classé bien culturel en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec.

Le four à chaux est construit au début du 19^e siècle et abandonné à la fin du même siècle. Répondant à des besoins locaux, il approvisionne des chantiers de construction (ponts, habitations, etc.). Le transport des matières premières est facilité par la construction du premier pont sur la rivière Montmorency et par la proximité de l'avenue Royale. La construction de l'auberge Bureau favorise aussi son installation. Après la fouille, le four est démantelé pour être reconstruit à l'intérieur des limites du Parc de la Chute-Montmorency.

De même, les vestiges de l'auberge Bureau sont en bon état de conservation. L'implantation du bâtiment hôtelier est encouragée par l'ouverture de l'avenue Royale et la demande touristique. On y a retrouvé des produits de luxe, dont une grande variété de bouteilles de vin cylindriques en verre vert foncé.

Certaines recommandations sont formulées. Le four à chaux doit être reconstruit tout en conservant son authenticité. Pour garantir sa mise en valeur, il est replacé près de l'endroit où il a été excavé. Il faudrait également l'intégrer à l'ensemble historique du secteur et au circuit de visite du Parc. Dans le cas de l'auberge Bureau, la protection des vestiges et la poursuite des fouilles archéologiques sont vivement conseillées (ARKÉOS, 1997).

4.2.1.91999 : Surveillance à l'hôtel Bureau (CfEs-26)

En 1999, le nouveau Centre de la Petite Enfance L'Enchanté sera construit à l'emplacement de l'ancien hôtel Bureau. Le MCCCCFQ exige alors, comme il avait été convenu dans les recommandations précédentes, la protection et la préservation du maximum d'éléments historiques et architecturaux ainsi que la mise en valeur du secteur après la construction du Centre. Suite à l'intervention de la firme Arkéos Inc. en 1994, aucune recherche n'avait été effectuée sur le site. La surveillance se déroule du 20 octobre au 15 novembre 1999, sur une aire couvrant presque tout le site. L'excavation s'étend sur une vingtaine de mètres d'est en ouest et sur 17 mètres du nord au sud. L'archéologue Carl Lavoie est responsable du projet.

L'intervention permet l'identification de six nouveaux murs de fondation et le dégagement complet de la pièce *est* de l'hôtel. Une stratigraphie-témoin est enregistrée, tel que suggéré par l'évaluation de 1994, dans un sondage de la sous-opération A. Toute la portion nord du site n'est pas affectée par les travaux de construction et reste donc accessible à d'éventuelles interventions archéologiques. Il en est de même pour la portion ouest.

Les fouilles apportent de nouvelles interprétations. Ainsi, à la suite du premier agrandissement de l'hôtel en 1864, le rez-de-chaussée aurait également agrandi. Le mur *est* découvert en 1994 n'est plus un mur extérieur en 1907, mais une cloison intérieure. Bref, entre 1864 et l'incendie qui ravage l'hôtel, une première pièce est annexée à l'est. Puis, une seconde allonge est construite vers l'est à une date indéterminée. La pièce formée par l'agrandissement est sûrement la cuisine de l'hôtel, comme en témoignent la grande quantité d'artefacts dégagés : restes de vaisselle de table en porcelaine et en terre fine cuite blanche, quelques grès grossiers liés à l'entreposage des denrées. Des serrures, des crochets, des pentures ou des ustensiles sont aussi exhumés. Le tout représente le mode de vie des gens dans le cadre d'une entreprise hôtelière au tournant du 19^e siècle et à l'aube du 20^e siècle.

Paul Lavoie recommande la mise en valeur des vestiges dans le cadre du Centre de la Petite Enfance L'Enchanté, à l'aide de moyens appropriés sur le terrain (panneaux d'interprétation, aménagements de surface) ainsi qu'à l'intérieur du Centre (publication d'une brochure à l'intention des visiteurs et usagers). De plus, puisqu'il subsiste sur le site un fort potentiel archéologique, celui-ci devrait conserver son statut de site classé. Dans le cas d'autres excavations ou travaux susceptibles d'en affecter l'intégrité, toutes les mesures devraient être prises afin d'assurer la sauvegarde des parties encore préservées du site (LAVOIE, 2000).

4.2.1.102003 : Intervention au campement Wolfe (CfEs-22) et à la maison Vézina (CfEs-32)

Cette intervention archéologique se déroule en plusieurs temps : en décembre 2002 et du 9 au 14 avril 2003 pour la maison Vézina ; en janvier, février et mai 2003 pour le campement Wolfe.

La maison Vézina est située sur la rue de la Garnison, à l'est des chutes Montmorency et au nord du fleuve Saint-Laurent. La surveillance à cet endroit est motivée par le développement résidentiel. L'objectif est principalement de récupérer les possibles vestiges et de formuler des recommandations au fur et à mesure des découvertes. Depuis le 17^e siècle, la maison Vézina est occupée sur plusieurs générations par des agriculteurs français modestes. La date exacte de construction de la maison demeure floue. Cependant, le terrain est acheté par François Vézina en 1666 et reste la propriété de sa famille jusqu'au 20^e siècle. Le 5 septembre 1759, le bâtiment aurait été brûlé par les troupes britanniques de Wolfe. Ce dernier aurait peut-être occupé la maison temporairement. Les habitants reprennent ensuite possession des terres agricoles et reconstruisent la maison. La maison de colombage fait environ 7,50 m de long par 6 m de large. En 1715, elle est couverte de paille, possède une cheminée et est séparée en 3 sections. En 1753, la maison, maintenant en pierres, mesure environ 14 m par 7, 30 m de large et est couverte de bardeaux. En 1832, on lui ajoute un étage.

Les tranchées ouvertes près de la maison Vézina contiennent de la céramique remontant au Régime français. À l'intérieur, on trouve de la céramique française (terre cuite grossière et faïence) et anglaise (terre cuite grossière locale, *creamware*, *pearlware*,

bouteilles d'alcool...), en plus d'artefacts divers (pipes, boutons, chaussures, etc.) et des restes zooarchéologiques. Les fouilles permettent de constater que la maison est construite avant le 19^e siècle, en trois phases de construction.

Le campement Wolfe a déjà fait l'objet de travaux archéologiques en 1992 et 1995. En 2002, une réévaluation du secteur demande une autre intervention pour localiser le campement et vérifier la présence d'éléments significatifs liés à l'occupation des troupes anglaises. Les tranchées ouvertes sont presque toutes vides; on y retrouve uniquement de la terre cuite grossière.

Le rapport ne formule aucune recommandation précise. L'auteur mentionne toutefois que les informations recueillies serviront ultérieurement à améliorer l'état des connaissances par la synthèse des sites de même type (FISER, 2004).

4.2.2 *L'Ange-Gardien*

4.2.2.11990 : Activités archéologiques préhistoriques au Cap Tourmente, sur la Côte-de-Beaupré et à l'île Verte (dont CfEs-19, CfEs-18, CfEs-17, CgEr-5, CgEr-6, CgEr-7)

Ce document a déjà été traité dans la section de Boischatel. Néanmoins, il concerne aussi le site G ou Letarte (CfEs-18) situé dans L'Ange-Gardien. Ce site possède une identité amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA). La collecte de surface permet d'exhumer quelques artefacts : un racloir en quartz de forte dimension, un éclat de jaspe rouge, un éclat de siltstone, deux débris en chert grisâtre, un nodule de chert gris et un débris de quartz. Cette étude concerne aussi un site de Boischatel (CfEs-19 : le site A ou Vézina) et 4 sites de Château-Richer (CfEs-17 : Site E ou Cauchon, CgEr-5 : Site K ou Léo, CgEr-6 : Site L ou Lapointe et CgEr-7 : Le site P ou Dionne) (CHAPDELAINÉ, 1991).

4.2.2.21991 : Activités archéologiques préhistoriques sur la Côte-de-Beaupré (dont CfEs-18)

Cette intervention est traitée plus en détail dans la section de Château-Richer. Le rapport de Chapdelaine indique seulement qu'un éclat de quartz aurait été trouvé sur le site G ou Letarte (CfEs-18). On suppose qu'une collecte de surface aurait été effectuée rapidement à cet endroit (CHAPDELAINÉ *et al.*, 1991).

4.2.2.31992 : Activité archéologique au Cap Tourmente (dont CfEs-24)

Cette intervention est en continuité avec l'étude de 1991 au site Royarnois (CgEq-19) et avec les prospections de CgEq-7, CgEq-9, CgEq-17, CqEq-27 et CfEs-24. Entre le 17 mai et le 6 juillet 1992, l'archéologue fouille le site Royarnois de la manière la plus exhaustive possible, cela par le décapage de la propriété de M. Roland Harnois et Mme Camille Roy. Le site est situé dans les basses-terres du Cap Tourmente. Des récoltes de surface dans les champs labourés sont effectuées les jours de pluie afin d'améliorer la connaissance de la séquence culturelle de la région et de trouver des sites iroquoiens.

Le site CfEs-24 est situé dans la municipalité de L'Ange-Gardien. Il s'agit d'un petit site iroquois (le site Roland) de 400 m². On y trouve 2 bords de céramique iroquoise, 4 fragments de pipe, un parement, 52 tessons, 3 outils dont une pointe triangulaire de type Levanna et 33 éclats lithiques.

Le programme de recherche s'amorce en 1989 et se termine en 1992. Une monographie faisant la synthèse des occupations iroquoiennes au Cap Tourmente est recommandée pour mieux comprendre l'occupation de la région. Les chercheurs réaliseront également des travaux à Kamouraska et à l'île Verte, en se concentrant sur la présence iroquoise dans l'estuaire afin de documenter cette culture. La plupart des sites du Cap Tourmente se trouvent sur la propriété du gouvernement fédéral. Ce sont des sites situés sur des terres labourées depuis plusieurs siècles. À court terme, la poursuite des travaux n'est pas souhaitée, mais on reconnaît que la région a beaucoup de potentiel et de données à livrer (CHAPDELAINÉ et CHALIFOUX, 1993).

4.2.3 Château-Richer

4.2.3.11972 : Inventaire et recherche au moulin du Petit-Pré (CfEs-4)

Cette intervention est dirigée par Jean-Pierre Cloutier, en collaboration avec l'entrepreneur Paul Emond Inc., l'archéologue M. Guindon et l'ethnohistorien Gilles Deschênes. D'une part, seule la cave du moulin est fouillée. Aucun artefact du 18^e siècle n'y est retrouvé. Le bâtiment aurait été occupé pendant près de trois siècles, mais on suppose que la cave aurait été vidée de son contenu entre cette occupation et les fouilles de 1972. D'autre part, la rallonge ouest aurait été utilisée comme scierie au 20^e siècle et se serait effondré en 1960. M. Guindon est appelé d'urgence pour réaliser cette intervention, car des travaux de réfection sont déjà en cours à ce moment. Ce fait explique la pauvreté du rapport, l'absence d'objectifs précis et le manque de résultats concluants (CLOUTIER, 1972).

4.2.3.21978 : Recherche architecturale sur le moulin du Petit-Pré (CfEs-4)

Des fouilles sont effectuées en 1978. Jean Bélisle, auteur de l'étude sur l'histoire architecturale, affirme que le moulin du Petit-Pré est un témoin important des débuts de l'industrialisation au Québec. Il est le moulin à eau qui a été le plus longtemps en activité (250 ans) et il a modifié le réseau hydrographique de la région. Il ajoute qu'un moulin doit être considéré comme un monument historique, mais qu'un moulin à eau doit vivre et évoluer pour représenter l'histoire de la technologie. Le moulin du Petit-Pré est restauré en 1972, mais la restauration est mal réalisée. Le moulin ne correspond plus aux états successifs de son histoire. Il ne reste d'authentique que la pierre des murs et le vide des fenêtres. Le classer comme monument historique serait une erreur, parce qu'il officialiserait l'aspect actuel du moulin. On déformerait ainsi l'histoire et on donnerait aux Québécois une fausse image de leur passé (BÉLISLE, 1978).

4.2.3.31990 : Activités archéologiques préhistoriques au Cap Tourmente, sur la Côte-de-Beaupré et à l'île Verte (dont CfEs-19, CfEs-18, CfEs-17, CgEr-5, CgEr-6, CgEr-7)

Ce document a déjà été traité dans la section de Boischatel et L'Ange-Gardien. Néanmoins, il concerne aussi quatre sites préhistoriques amérindiens de Château-Richer : site E ou Cauchon (CfEs-17), site K ou Léo (CgEr-5), le site L ou Lapointe (CgEr-6) et le site P ou Dionne (CgEr-7). Au site Cauchon sont trouvés un couteau en chert beige, un nucléus en

chert noir, trois éclats en chert beige ou gris brun, un éclat de calcédoine, trois débris de chert noir ou vert et quatre débris de quartz. Au site Léo, les chercheurs découvrent uniquement un élément de débitage en calcédoine grise. Le site Lapointe révèle plusieurs artefacts : deux éclats utilisés (un en chert et un en quartz), un fragment de schiste ardoisier rouge, trois éclats de chert et huit débris (un de chert et sept de quartz). Finalement, le site Dionne livre l'extrémité distale d'une pointe et un éclat en chert gris. Le site Lapointe est associé, contrairement aux trois autres sites qui n'ont pas de situation chronologique précise, à la période du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA) pour une raison inconnue. La collecte de surface de cette intervention permet d'exhumer quelques artefacts d'un site de Boischatel (CfEs-19 : le site A ou Vézina) et d'un site de L'Ange-Gardien (CfEs-18 : le site G ou Letarte) (CHAPDELAINE, 1991).

4.2.3.41991 : Activités archéologiques préhistoriques sur la Côte-de-Beaupré (dont CfEs-17)

Ces activités archéologiques se déroulent au Cap Tourmente et sur la Côte-de-Beaupré. Un seul site véritable est trouvé sur la basse terrasse, près de l'embouchure de la rivière Valin : le site Roland (CfEs-24). En fait, les basses terres de la Côte-de-Beaupré ont presque totalement été perturbées par l'avenue Royale, la voie ferrée, le boulevard Sainte-Anne et les développements domiciliaires. Ce n'est que par miracle que le site Roland est découvert en 1991 entre le boulevard Sainte-Anne et la rive du fleuve Saint-Laurent. Ce petit site iroquoien est découvert dans un champ labouré. Une récolte en surface est effectuée, mais aucun sondage n'est réalisé. Le site occupe une paléoterrasse de 5 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer et couvre une superficie de 400m². Il est le seul, entre Place Royale et la rivière Marsolet (Cap Tourmente), à avoir livré de la céramique iroquoise du Saint-Laurent.

Une hache en pierre polie est aussi trouvée à Château-Richer, sur le terrain de Mme Suzie Cauchon (site E ou Cauchon CfEs-17). Par contre, elle ne serait pas en place ; elle aurait été transportée lors de l'aménagement de la voie d'accès à la maison. Un code Borden est tout de même attribué à l'endroit. Le site G ou Letarte (CfEs-18 situé à L'Ange-Gardien) ne révèle qu'un éclat de quartz.

Le site Gagnon (CgEr-4), quant à lui, est découvert en 1990 et est prospecté et sondé durant trois jours. Il daterait du Sylvicole inférieur. Il est situé sur une terrasse de 55 m, à l'est du petit ruisseau Côté. Il livre une petite collection dont les principales pièces sont récoltées en surface : lames de cache en chert onondaga typique de la tradition Meadowood, outils en chert et en quartz, une cinquantaine d'éléments de débitage et quelques os. Ce site est pauvre, même s'il est, pour le moment, le plus riche de l'ensemble des sites de la Côte-de-Beaupré. La poursuite des travaux n'est toutefois pas recommandée.

En tenant compte du fait que plusieurs endroits intéressants ne sont plus disponibles pour la recherche, il est tout de même surprenant que la haute terrasse de la Côte-de-Beaupré n'ait pas été occupée avec plus d'intensité par les groupes préhistoriques. On note ainsi l'absence d'occupation iroquoienne. Il est toujours possible que des villages se trouvaient sur cette haute terrasse, comme le suggère la mention de Jacques Cartier selon laquelle le village de Tailla se situait sur une montagne. Par contre, la présence de terres sablonneuses uniquement à l'arrière de la plaine et à une altitude généralement supérieure à 100 m laisse croire que cette région n'a jamais été jugée propice à l'établissement d'un village. Quant à Tailla, on ne pourra jamais confirmer sa localisation. Les Iroquoiens auraient toutefois pu l'établir aux deux seuls endroits où une nappe de sable deltaïque s'est déposée, sur le rebord de la terrasse à une altitude de 30 à 40 m. Ces deux localisations ont été toutefois détruites, le sable ayant été prélevé pour construire le boulevard Sainte-Anne et le chemin de fer. Le mystère de Tailla demeure et il nous apparaît maintenant peu vraisemblable que le village était situé le long de la Côte-de-Beaupré. De plus, la position des terres sablonneuses loin à l'intérieur des terres implique un choix d'emplacement qui empêche l'observation directe du fleuve Saint-Laurent. Malgré la rareté des sols sablonneux en bordure de la première terrasse en retrait du fleuve, cette zone a été régulièrement prospectée sans jamais révéler la présence de la culture iroquoienne.

En fait, la présence iroquoienne est indiscutable sur la première terrasse à proximité du fleuve, mais semble totalement absente sur les terrasses éloignées où aucun tesson de céramique iroquoienne n'a été retrouvé. La présence d'un seul village, localisé sur une basse terrasse, indique certainement que l'aire d'étude a plus d'information à livrer à l'archéologie. En d'autres mots, on ne peut pas rejeter complètement l'hypothèse de la présence d'autres villages amérindiens préhistoriques, mais les perspectives de recherche semblent limitées.

Les sites situés sur les terrasses dont l'altitude est supérieure à 12 m sur la Côte-de-Beaupré ou au Cap Tourmente, soit environ une douzaine, peuvent constituer des lieux occupés anciennement par des groupes de l'Archaïque supérieur, la datation étant basée sur l'absence totale de céramique. Finalement, la connaissance de l'Archaïque demeure plutôt limitée. Par contre, la compréhension de toutes les périodes du Sylvicole s'est améliorée (CHAPDELAINE *et al.*, 1991).

4.2.3.51997 : Inventaire du Vieux-Couvent (CfEs-31)

Le Vieux-Couvent de Château-Richer se situe au 7976, avenue Royale et appartient, à l'époque, à la Corporation du centre paroissial de la municipalité. Le projet est dirigé par Josiane Lambert, archéologue consultante pour la Corporation du centre, du 27 octobre au 24 décembre 1997. Les relevés de vestiges à l'intérieur du bâtiment sont effectués au cours du mois de janvier 1998. En fait, le Vieux-Couvent doit être restauré à la suite d'un démantèlement sélectif en 1997 et Marc Bouchard conseille l'exécution de fouilles archéologiques. Ces dernières ont pour but d'établir la chronologie des occupations de ce site utilisé depuis le 17^e siècle. Il est alors nécessaire d'établir le découpage spatial en relation avec les anciennes fonctions de l'espace. Le projet souhaite aussi découvrir comment le bâtiment actuel chevauche les anciennes fondations des premiers couvents et l'occupation amérindienne. Les sondages sont surtout orientés par les archives et les vestiges en place.

Le premier couvent (1696-1759) : Le premier couvent est construit en 1696 aux frais de Mgr de Laval. La direction est confiée aux sœurs de la Congrégation Notre-Dame qui sont déjà établies à Château-Richer avant l'édification du bâtiment. L'acte officiel de fondation date du 23 février 1697. Le couvent est érigé sur un terrain de 110 pieds (environ 33,50 m) de front au bord du fleuve, au sud du chemin Royal et au nord-ouest d'un moulin à vent. En 1759, le couvent est incendié lors du départ des troupes anglaises qui l'avaient occupé temporairement.

Le second bâtiment (1829-1906) : Un projet de reconstruction est élaboré dès 1776, mais ce n'est qu'avec la Loi sur l'éducation élémentaire, vers 1830, que le séminaire cède le terrain à la fabrique de Château-Richer et qu'on commence l'érection du bâtiment sur les ruines mêmes de l'ancien. L'établissement joue le rôle d'une maison d'école tenue par des institutions laïques. Il devient toutefois inhabitable et est abandonné. En 1870, la

congrégation des Sœurs du Bon pasteur arrive à Château-Richer et dirige la maison d'école. Le bâtiment reprend donc son titre de couvent. Toutefois, les sœurs le quittent en 1890 et les institutions laïques reprennent l'école. En 1903, c'est au tour des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de veiller à l'éducation des enfants. Finalement, trois ans plus tard, le couvent est détruit, car il est jugé insalubre.

Le Vieux-Couvent actuel (1907 à nos jours) : En 1907, Joseph Mathieu reconstruit le couvent sur le même emplacement. En 1972, le bâtiment est désaffecté et le Séminaire de Québec cède à nouveau le terrain (avec la bâtisse) à la Corporation du centre paroissial de Château-Richer. Depuis ce temps, le Vieux-Couvent est utilisé pour diverses activités paroissiales et communautaires. Dans les années 1990, des travaux et des rénovations sont souhaités.

Lors de l'inventaire, un canal d'écoulement de la cave et un élément du système d'aqueduc sont trouvés, mais ils ne sont liés à aucun artefact. Une dépendance ouest, le moulin à vent de 1650, des latrines et une possible laiterie de 1829 sont localisées ainsi que des vestiges associés au couvent de 1696 et 1829. Les fouilles ne fournissent pas de traces d'occupation amérindienne. Peu d'indices significatifs ou de matériel en place sont trouvés sur l'occupation des trois bâtiments, l'incendie de 1759 ou l'abandon du site entre le premier et le deuxième couvent. Néanmoins, les vestiges remontent à 1650 et démontrent un riche potentiel. L'intérieur des établissements n'est pas fouillé. Il est donc impossible pour l'instant d'étudier les aires fonctionnelles.

L'archéologue recommande d'enlever le plancher du rez-de-chaussée afin d'effectuer une fouille systématique du soubassement quelques semaines avant le début des travaux de rénovation. Fouiller autour des vestiges découverts permettrait de les identifier avec certitude, de vérifier leur fonction et d'obtenir plus d'informations au sujet de la dépendance ouest du secteur nord-ouest, des latrines, du moulin du secteur sud-est, de la laiterie, du canal et d'une possible deuxième dépendance. Fouiller l'intérieur des fondations anciennes permettrait également de trouver les vestiges d'un mur de refend du puits ainsi que la base de la cheminée de 1696. Ces opérations conduiraient à une meilleure compréhension d'un site unique, lié à l'histoire de l'éducation scolaire en Amérique française et occupé pendant près de trois siècles. Il serait aussi nécessaire d'effectuer une surveillance archéologique lors des travaux de drainage et de consolidation, ainsi que lors de tous travaux effectués sur le terrain

du Vieux-Couvent. Il faudrait finalement élaborer un projet pour mettre en valeur et interpréter les vestiges du site CfEs-31 (LAMBERT, 1998).

4.2.3.61998 : Deuxième inventaire du Vieux-Couvent (CfEs-31)

Le deuxième inventaire du Vieux-Couvent se déroule du 27 avril au 17 juillet 1998, sous la direction de Josiane Lambert, archéologue consultante pour la Corporation du centre paroissial de Château-Richer. À la suite des découvertes de 1997 et du projet de restauration du bâtiment actuel, les fouilles sont nécessaires afin de connaître les vestiges touchés. Les fouilles des fondations extérieures ont pour but de documenter la dépendance ouest associée aux deux premiers bâtiments, le moulin à vent de 1650 et les latrines liées au deuxième bâtiment-école (1829-1906), cela afin de vérifier les hypothèses émises et obtenir des détails sur l'aspect fonctionnel des vestiges.

Le moulin à vent, qui sert à moudre le blé, est construit entre 1652 et 1657; la date précise de construction n'est pas connue. En 1732, l'installation sert de prison. Celle-ci est probablement détruite en même temps que le premier couvent lors de la Conquête de 1759. Les ruines restent en place jusqu'en 1830. On suppose qu'elles sont rasées afin de laisser place à la construction des latrines associées au second bâtiment. Le moulin à vent possédait un diamètre extérieur de 6,3 m à 7,4 m. Aucun indice, durant l'inventaire, n'est recueilli concernant la pratique de la meunerie.

L'occupation préhistorique du site est perturbée par les niveaux historiques et ne peut être bien documentée. Les fonctions de la dépendance ouest (latrines supposées du premier couvent) demeurent énigmatiques. Les plans et les archives sont peu précis concernant les dimensions et la date de démolition de cette dépendance. Seule la section nord des latrines est fouillée. Ses fondations sont en calcaire et sont partiellement démolies dans la partie nord-ouest qui effleure le roc naturel. Trois murs de refend sont découverts à l'intérieur des latrines; ils demeurent difficiles à interpréter pour le moment.

Les recommandations reprennent celles faites l'année précédente. Les fouilles du moulin et des latrines de 1829 demandent à être poursuivies. Dans le cas de rénovation ou de restauration du plancher intérieur du Vieux-Couvent, des fouilles systématiques du soubassement doivent être réalisées ou un scellement efficace doit être entrepris dans le but de protéger le site et de le rendre disponible aux recherches ultérieures. La surveillance

archéologique du site, lors de travaux d'excavation, permettrait de découvrir d'autres éléments archéologiques. Il serait aussi avantageux d'élaborer un projet de mise en valeur et d'interprétation du site du Vieux-Couvent si des restaurations sont entreprises, idéalement avec la collaboration du Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré. La poursuite des fouilles est essentielle pour mieux comprendre ce site unique au fort potentiel archéologique (LAMBERT, 1999).

4.2.3.72001 : Fouille sur le site du Vieux-Couvent, troisième intervention (CfEs-31)

La troisième intervention est effectuée du 23 août au 2 octobre 2001, par Richard Fiset, à la demande du Centre d'interprétation historique de la Côte-de-Beaupré, et est subventionnée par le MCCCCFQ. La rénovation du couvent, qui doit recevoir les bureaux du Centre d'interprétation, rend nécessaire cette intervention. Le couvent est construit en 1907 sur les vestiges de deux bâtiments plus anciens. Il est connu que l'installation de latrines au 19^e siècle a détruit les restes d'un moulin du Régime français. En continuité avec les travaux de 1999 réalisés par Lambert, les objectifs principaux de 2001 sont de mieux connaître l'utilisation des lieux et de trouver des vestiges associés aux trois couvents de 1694, 1830 et 1907.

Bien que le mandat initial prévoie une fouille de 50m à l'intérieur même du couvent, on excave 82 m à l'intérieur du premier couvent et 6 m à l'extérieur. La Corporation du centre retire les planchers du sous-sol pour faciliter les opérations. Après la fouille, l'installation de vitrines sur le plancher est prévue afin de mettre en valeur les vestiges archéologiques, notamment les fondations des couvents.

L'interprétation des résultats se fonde sur des données historiques et des vestiges fragiles et minimales. En fait, les données de 2001 sont restreintes malgré la superficie fouillée. Les latrines du 19^e siècle, qui devaient se trouver à l'écart du troisième couvent, ne sont pas retrouvées. Aucune trace de l'utilisation du moulin à vent ne fait surface. Les remblais principaux, se trouvant sur la roche-mère, sont surtout liés à la construction du couvent de 1907. Les couvents ayant été construits sur le roc, il y a peu d'accumulation de sédiments et d'artefacts. Le mortier des fondations n'étant pas assez étanche, les infiltrations d'eau sont fréquentes et on doit procéder à un nettoyage régulier. Les terres fangeuses sont complètement excavées et remplacées par des remblais sains. Seuls quelques secteurs

semblent épargnés, dont un secteur au nord-ouest qui représenterait peut-être un dépotoir du Régime français. On note aussi la présence éventuelle d'un premier bâtiment des Sœurs de la congrégation de Notre-Dame (1789). Il serait plus ancien que la forme de 1732 ou bien, il s'agirait de la forme de 1693-1694, agrandi avant 1732.

L'auteur recommande une recherche exhaustive dans les archives pour établir la séquence d'occupation et d'aménagement des couvents et pour mieux comprendre leur histoire. Il recommande de fouiller à l'est du couvent pour identifier les vestiges repérés lors de la surveillance archéologique en octobre. Il serait également intéressant de retrouver des vestiges de l'extension du premier couvent à l'ouest, ainsi que de situer et découvrir d'autres vestiges de l'ensemble dans la cour arrière (par exemple, la grange des sœurs mentionnée dans des documents du 18^e siècle) (FISSET, 2002).

4.3 Le bilan des recherches

4.3.1 La variabilité des documents présentés

Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu dans le secteur ouest de la Côte-de-Beaupré. Des études de potentiel, des surveillances, des inventaires et des fouilles ont permis d'identifier et de mieux connaître plusieurs sites archéologiques historiques et préhistoriques.

Presque toutes les interventions réalisées dans la région ont été résumées afin de mieux comprendre l'histoire archéologique ainsi que l'avancement des recherches et des connaissances. Il est également possible, par ce genre de consultation, d'identifier les lacunes possibles dans le travail des archéologues ou dans les documents publiés, en plus de vérifier les recommandations émises. Ces recommandations sont très importantes en archéologie; elles sont présentes dans presque tous les rapports. Elles permettent de saisir en quelques mots l'importance et le potentiel d'un site, en plus de cerner certains projets de mise en valeur. Ces projets sont d'ailleurs élaborés dans la section *4.3 Mise en valeur actuelle du patrimoine archéologique*.

Aucune publication archéologique n'est effectuée avant 1972 sur la Côte-de-Beaupré, année où la Loi sur les Biens culturels entre en vigueur. Par contre, des interventions ont pu avoir lieu sans qu'elles aient été publiées. Un petit document écrit en 1968 a d'ailleurs été déposé par Michel Gaumond; il concerne le site du Fort Montmorency (CfEs-3). Ce document n'a par contre aucune forme particulière et permet uniquement de constater la

présence de la redoute de Wolfe et d'une maison canadienne sur le terrain du parc. L'auteur stipule que le site aurait été occupé pendant un mois et demi par les troupes Otway et les Grenadiers de Lacelle avant d'être incendié. Ces informations sont les seules que le document nous livre et on ne peut guère le comparer aux publications plus récentes et complètes des années 2000.

La lecture des rapports de surveillance ou de fouilles nous permet de constater leur variabilité en longueur, en détail et en exactitude. Généralement, plus les rapports sont récents, plus ils sont détaillés et bien documentés. Par contre, chaque auteur possède sa propre façon de travailler et il ne faut pas se surprendre si les résumés présentés dans ce plan de gestion semblent parfois manquer de régularité ou de cohérence. Le bilan a d'ailleurs pour but de faire ressortir les faits saillants de ces recherches, en évitant les détails confus qu'il est malheureusement impossible d'éclaircir dans le présent document.

Il est aussi à noter que les recherches documentaires sur les sites mentionnés dans le présent plan de gestion sont basées sur les données de l'ISAQ. Cet inventaire n'est toutefois pas exhaustif et il se peut que certaines lacunes persistent. Certains codes Borden peuvent être attribués à des sites dont les noms sont variables dans les publications. Ainsi, le site préhistorique CfEs-24 n'est pas présent dans l'ISAQ alors qu'il est mentionné à deux reprises dans les rapports consultés et qu'il se situe dans la municipalité de L'Ange-Gardien.

4.3.2 Des recherches préhistoriques

Les interventions sur les sites préhistoriques et historiques ne concernent pas les mêmes publications. Même si certaines interventions historiques ont envisagé la vérification d'une présence amérindienne sur leurs sites (comme cela est fait au Vieux-Couvent de Château-Richer puisqu'on y retrouve quelques objets amérindiens), ces idées ne sont jamais des objectifs. Il en va de même pour les interventions préhistoriques qui ne tiennent généralement compte que des vestiges de leur champ d'études.

La plupart des études préhistoriques de la Côte-de-Beaupré (relaté dans la section *4.1 Résumé des travaux archéologiques*) sont des études globales s'insérant à l'intérieur d'un grand territoire. De 1989 à 1992, Claude Chapdelaine réalise des études au Cap Tourmente, sur la Côte-de-Beaupré et à l'île Verte en se concentrant sur les occupations iroquoiennes.

Plusieurs sites sont ainsi identifiés par des prospections et certains plus importants sont excavés ou font l'objet d'une collecte de surface.

La majorité des sites de la Côte-de-Beaupré n'ont pas de situation chronologique précise. Ils auraient été occupés entre 12000 et 450 AA. Les sites sans céramique sont classés provisoirement à la période archaïque. Le site Lapointe est pour sa part identifié au Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA) pour une raison qui n'est pas décrite dans les publications. Il est important de noter qu'il y a très peu d'artefacts associés à chaque site (souvent moins d'une dizaine). Pour cette raison, ils sont énumérés et décrits de façon plus détaillée que les sites historiques dans la section 4.1.

Les sites rencontrés sont surtout témoins des présences sporadiques de petits groupes nomades. Il ne semble pas avoir des traces d'occupation iroquoienne sur la Côte sauf pour le site Roland (CfEs-24). Il se peut que les preuves archéologiques aient été détruites par l'exploitation de nappes de sable (d'ailleurs propices à l'établissement de cette culture) lors de la construction du boulevard Sainte-Anne et du chemin de fer. Les basses terres de la Côte sont aussi très perturbées par l'avenue Royale et les développements domiciliaires. Les perspectives de recherches demeurent limitées, car beaucoup de sites se situent sur des terres agricoles. Malgré tout, le potentiel demeure élevé.

4.3.3 Des recherches historiques

4.3.3.1 Boischatel

À Boischatel, les premières interventions archéologiques historiques commencent au début des années 1990. Le campement Wolfe (CfEs-22) et le Fort Montmorency (CfEs-3) sont les premiers sites touchés. Connaissant leur fort potentiel, plusieurs surveillances sont effectuées en lien avec les chantiers d'Hydro-Québec. On y constate d'abord la présence de remblais et de vestiges d'aménagements récents. Le développement domiciliaire Montmorency en 1992 commande également une surveillance et des fouilles au campement Wolfe afin de trouver des preuves du passage de du général et de ses troupes. L'archéologue Philippe Slater ne découvre aucun vestige lié à l'événement. Toutefois, le terrain possède une grande superficie et des recherches historiques plus approfondies seraient nécessaires.

Philippe Slater recommande d'ailleurs de fouiller près de la maison Vézina afin de vérifier si cette dernière possède des indices du passage de Wolfe et si elle est véritablement

détruite lors de son départ en 1759. En 2002 et 2003, Richard Fiset ouvre des tranchées près de la maison Vézina. Celles-ci livrent de nombreux objets des Régimes français et anglais. Les fouilles révèlent que la maison est construite avant 1800, en trois phases, et qu'elle aurait effectivement servi aux troupes anglaises. La principale occupation demeure toutefois celle de la famille Vézina, des agriculteurs français. Richard Fiset réévalue aussi le secteur du campement Wolfe, mais à nouveau, aucun témoin de l'occupation anglaise ne peut documenter l'événement.

En 1994, l'hôtel Bureau (CfEs-26) est évalué par le MCCCCFQ et Arkéos Inc. pendant 10 jours. Ce bâtiment construit au début du 19^e siècle et détruit vers 1907 par un incendie est un témoin de la vie hôtelière de ce siècle et de l'attrait touristique de la région dès cette époque. Plusieurs vestiges bien conservés sont retrouvés et représentent un intérêt élevé pour l'archéologie et l'architecture. En 1999, une surveillance du secteur dirigée par Carl Lavoie est effectuée pour la construction du Centre de la Petite Enfance L'Enchanté. Plusieurs nouveaux vestiges (six nouvelles fondations) sont dégagés et permettent de nouvelles interprétations sur l'aménagement du bâtiment. Les portions nord et ouest du site ne sont pas touchées par les travaux et demeurent accessibles aux recherches. Des artefacts variés témoignent à nouveau de la vie d'une entreprise hôtelière des gens du 19^e siècle. Le site de l'hôtel fait partie d'une zone classée historique et possède toujours un fort potentiel. Sa sauvegarde et sa mise en valeur sont souhaitées.

Le pont Montmorency au sud de l'avenue Royale est l'objet de plusieurs réfections et la proximité de plusieurs sites sur la rive est (du côté de Boischatel) demande des surveillances afin de protéger le secteur et de mieux connaître les vestiges historiques. L'auberge Bureau (CfEs-28) est construite en 1814 et elle est détruite avant 1925, année de construction du quatrième pont. L'intervention de 1994 permet d'exhumer le coin sud-ouest et nord-ouest du bâtiment, en plus de plusieurs artefacts liés à son occupation. Comme pour l'hôtel Bureau, on souhaite conserver l'intégrité du site et éventuellement élaborer un projet de mise en valeur. Lors de l'installation d'une clôture en périphérie du Parc de la Chute-Montmorency, des déchets domestiques liés aux dépendances (grange et étable) de l'auberge sont trouvés à 15 m au sud de celle-ci.

Une autre intervention réalisée le MTQ et Arkéos Inc. pour la réfection du pont a lieu en 1995. Le contenu stratigraphique près de l'avenue Royale est très perturbé, mais on repère

une partie des fondations des deux dépendances de l'auberge, soit la grange et l'écurie. Cette intervention touche aussi le site du four à chaux (CfEs-27) utilisé pendant le 19^e siècle. En somme, plusieurs artefacts de l'époque sont exhumés, mais aucun sol d'occupation n'est trouvé. Les vestiges sont toutefois près de la surface actuelle et des mesures de protection sont recommandées. L'année suivante, une nouvelle réfection commande des fouilles dans l'aire de ces deux sites. Le four à chaux est démantelé pour être reconstruit à l'intérieur des limites du Parc, cela en conservant le plus d'authenticité possible. Ce projet s'incorpore dans une prochaine mise en valeur du vestige et à son intégration au circuit du Parc de la Chute-Montmorency.

Ainsi, les principaux sites de la municipalité sont liés à l'occupation d'une famille d'agriculteurs français à la maison Vézina, au passage des troupes anglaises de Wolfe en 1759 et au développement hôtelier de la région au 19^e siècle avec l'auberge Bureau, le four à chaux et l'hôtel Bureau. Toutefois, le campement Wolfe et le Fort Montmorency ne révèlent rien de concluant sur l'épisode de 1759 jusqu'à maintenant. Le four à chaux est complètement reconstruit et aucun sol d'occupation n'y est associé. Par contre, les autres sites possèdent toujours un fort potentiel archéologique. Étant bien conservés, ils sont d'un grand intérêt pour la recherche archéologique et pour des projets de mise en valeur.

4.3.3.2 Château-Richer

Deux sites historiques font l'objet d'interventions archéologiques historiques dans la municipalité de Château-Richer : le moulin du Petit-Pré (CfEs-4) et le Vieux-Couvent (CfEs-31). En 1972, un inventaire est effectué au moulin. Il s'agit d'une des premières études archéologiques publiées de la MRC. Malgré l'occupation de trois siècles du bâtiment, la cave avait été vidée antérieurement. Aucune donnée précise n'est obtenue. L'intervention se fait dans un climat d'urgence alors que des travaux de réfection sont en cours pour la restauration du moulin. L'opération archéologique ne donne pas de résultats concluants. Au moment même de la création de la LBC, il est possible de constater le manque de préparation des promoteurs et des archéologues face à ce genre de situation. Le potentiel du site n'avait pas été constaté auparavant et il s'est avéré difficile de l'étudier sans préparation ni moyens. En 1978, Jean Bélisle étudie l'architecture de l'établissement en tant que témoin important de

l'industrialisation au Québec. Par contre, la restauration n'ayant pas respecté l'authenticité et l'intégrité du bâtiment, il n'est pas été classé comme monument historique.

Le Vieux-Couvent de Château-Richer donne lieu à trois interventions. Un premier inventaire est réalisé en 1997 par Josiane Lambert lors d'une restauration de l'établissement. Il a pour but de mieux comprendre les aménagements successifs des trois couvents (ou bâtiments) et la possible occupation de la région par des Amérindiens. Lambert décèle des vestiges des deux premiers couvents, en plus de diverses dépendances : moulin à vent, latrines, laiterie, etc. Déjà, un projet de mise en valeur est projeté. Par contre, peu de matériel significatif lié à l'occupation des trois bâtiments est trouvé. Des recherches supplémentaires sont nécessaires. L'année suivante, Josiane Lambert intensifie les fouilles près des dépendances découvertes pour mieux documenter leurs fonctions et valider ses hypothèses. L'époque préhistorique du site ne peut être bien éclaircie, car ces couches semblent être très perturbées par l'occupation historique.

En 2001, il est enfin possible d'exécuter une fouille systématique du soubassement de couvent, en enlevant les planchers intérieurs de l'établissement actuel. Richard Fiset poursuit les interventions précédentes en cherchant des détails sur l'utilisation des lieux et la construction des trois couvents. Les vestiges sont très fragiles. Construits sur le roc, les bâtiments n'ont pas laissé beaucoup de sédiments et d'artefacts. Les fondations, subissant des infiltrations régulières d'eau, sont nettoyées systématiquement. Pour mieux comprendre les phases de construction, des études approfondies en archives sont souhaitables. D'autres vestiges à l'est du couvent et dans la cour arrière ne sont pas localisés ou explorés. Ils constituent de nouvelles avenues de recherche. Après cette fouille, l'installation de vitrines sur le plancher du sous-sol est prévue pour mettre en valeur les vestiges et les fondations.

Finalement, les interventions archéologiques se sont concentrées sur le Vieux-Couvent, car celles du moulin du Petit-Pré ont donné peu de résultats. Les projets du moulin ont été bien préparés, avec des objectifs précis et un projet de mise en valeur lié au Centre d'Interprétation de la Côte-de-Beaupré. Le site, occupé historiquement dès la fin du 17^e siècle, possède plusieurs dépendances et conserve un fort potentiel archéologique.

4.4 La mise en valeur actuelle du patrimoine archéologique

La mise en valeur des sites archéologiques est possible si les recherches sont suffisantes et réalisées en ce sens. Plusieurs interventions ont recommandé des projets de mise en valeur et d'interprétation pour une meilleure connaissance du patrimoine archéologique chez la population. Ces projets permettent de redonner vie aux vestiges qui constituent une forme privilégiée de contact avec le passé, en plus de diffuser les découvertes archéologiques pour le plaisir du public.

Le Centre d'Interprétation de la Côte-de-Beaupré est un bon exemple de mise en valeur archéologique. Lors du déménagement de l'institution, les rénovations au Vieux-Couvent donnent lieu à plusieurs fouilles archéologiques qui permettent de mieux connaître l'histoire du bâtiment et de la région. Plusieurs vestiges et artefacts sont ainsi récupérés pour la mise en valeur. Le Centre a du même coup intégré les activités du réseau Archéo-Québec qui deviennent de plus en plus populaires (LIMOGES, 2009 : Conférence).

Très peu d'institutions muséales intègrent ainsi l'archéologie à leurs expositions. En 2008, sur 476 de ces institutions, 6,5 % traitaient d'archéologie. Il faut aussi prendre conscience que seulement 2 % des sites archéologiques du Québec (environ 8950 ont été identifiés jusqu'à présent) sont mis en valeur (LIMOGES, 2009 : Conférence). Cette proportion peut sembler très basse, mais plusieurs sites sont inaccessibles ou très peu documentés. Leur mise en valeur est donc difficile. Ce phénomène résulte aussi d'un choix, car des projets de ce genre demandent du financement et un investissement de temps. Ce ne sont pas tous les projets qui peuvent être réalisés et ce ne sont pas tous les sites qui peuvent être mis en valeur de façon efficace afin de leur assurer une fréquentation régulière ou un retour financier.

Néanmoins, il existe plusieurs autres projets dans le secteur ouest de la MRC de la Côte-de-Beaupré. En suivant les recommandations de l'archéologue Carl Lavoie, le Centre de la Petite Enfance l'Enchanté, situé à l'emplacement de l'ancien hôtel Bureau, à Boischatel, a installé des vitrines contenant des artefacts trouvés lors des fouilles. Ces vitrines sont agrémentées d'une photo de l'hôtel avant son incendie, situées à l'entrée de l'installation, et sont visibles pour les visiteurs et les usagers du Centre (BINETTE, 2009 : Communication personnelle).

Le four à chaux a bien été reconstruit à l'intérieur du Parc de la Chute-Montmorency, près de son emplacement d'origine afin de conserver son authenticité. Cependant, il n'a pas

encore fait l'objet d'une mise en valeur comme prévu. Le site Internet du Parc ne fait d'ailleurs pas mention de ce vestige (SÉPAQ, 2009b). Toutefois, les budgets 2009-2011 du Parc prévoient une somme pour refaire toute la signalisation du Parc, en plus de la signalisation d'interprétation (LAURIN, 2009 : Communication personnelle). Le four à chaux est touché par ces travaux. Une restauration du vestige sera peut-être nécessaire puisque son emplacement quelque peu isolé a entraîné des actes de vandalisme qui nuisent à l'intégrité historique de l'installation.

Pour ce qui est du campement Wolfe et du Fort Montmorency, ne connaissant rien des événements de 1759 par des sources archéologiques, il est difficile d'envisager un projet de mise en valeur. Néanmoins, le Parc de la Chute-Montmorency possède la maison Wolfe et la redoute sur son territoire et il l'associe au passage du général anglais en faisant un bref rappel historique des événements (SÉPAQ, 2009b).

La maison Vézina, de Boischatel, possède une très belle mise en valeur, car le but de l'Association artistique et culturelle qui la dirige est de protéger cette part de patrimoine. Ainsi, durant l'hiver, l'espace concernant l'histoire, l'archéologie et la mise en valeur du bâtiment se retrouve parfois caché par les différentes expositions à caractère artistique qui se déroulent dans le Maison Vézina. Par contre, durant l'été, les visiteurs peuvent lire ces différents panneaux d'interprétation, en plus de pouvoir observer plusieurs types d'artefacts qui ont été découverts lors des fouilles. Dans les années qui viennent, l'Association culturelle souhaite améliorer l'aspect extérieur de la maison en lui donnant un aspect plus vieillot, cela par l'installation d'un aménagement paysager. Celui-ci comprendrait des plantes, arbres et arbustes typiquement utilisés à l'époque de la construction de la maison. Il est aussi désiré d'aménager un trottoir au lieu du petit sentier actuel afin que les visiteurs puissent avoir meilleure vue sur le fleuve et les environs. De même, on souhaite améliorer l'espace de stationnement en y coulant de l'asphalte. En ce moment, il est en gravier et cela limite l'accessibilité en fauteuil roulant. Finalement, en raison de la rue très pentue qui mène à la maison, on désire créer une allée en zigzag pour rejoindre la rue des Grenadiers. Cet accès comprendrait plusieurs aires de repos. Les plans sont prêts depuis un certain temps, mais le Maison Vézina attend d'obtenir des subventions, car le projet est fort onéreux. Il est présentement impossible pour la Maison Vézina de payer tous les frais liés à ce type d'aménagement (BÉLISLE, 2009 : Communication personnelle).

À Château-Richer, le moulin du Petit-Pré recrée aujourd'hui une boulangerie à saveur historique et propose des visites touristiques. Celles-ci expliquent aux visiteurs le fonctionnement du moulin, en plus de leur raconter son histoire unique. La thématique archéologique n'est pas abordée en raison des résultats peu concluants de la seule fouille archéologique du moulin, réalisée en 1972. Aucun développement n'est en cours pour le moment ou n'est projeté à long terme sur le plan patrimonial, bien que les responsables du moulin souhaitent développer plus amplement leur entreprise boulangère (MOULIN DU PETIT-PRÉ, 2009 : Communication personnelle).

Les sites préhistoriques sont très peu mis en valeur sur la Côte-de-Beaupré. Déjà, on sait très peu de choses sur ces sites en comparaison avec les sites historiques. Toutefois, le CICB possède quelques artefacts d'occupation amérindienne préhistorique trouvés sur place. Autrement, il existe quelques rares sites Internet à saveur archéologique qui traitent, d'une façon très générale, de la présence amérindienne (VMC – EXHIBIT CENTER, 2006).

Le patrimoine bâti



5 Le patrimoine bâti

La Côte-de-Beaupré possède un riche patrimoine résidentiel, religieux, agricole et industriel. Toutes ces constructions témoignent de l'unicité de la Côte-de-Beaupré par une architecture particulière, conçue et façonnée à la fois par l'architecte, l'artisan et le paysan. En raison de ces caractéristiques, un inventaire du patrimoine bâti de la MRC de la Côte-de-Beaupré est réalisé, à l'été 2002, par le Centre local de développement et de la Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré⁹.

Le travail consiste en le relevé des bâtiments datant du Régime français jusqu'à la période se terminant à la fin de la Première Guerre mondiale. Toutes les structures antérieures à 1860 sont inventoriées. Les bâtiments édifiés entre 1860 et 1918 et qui ont conservé la plupart de leurs éléments architecturaux traditionnels sont relevés. Les édifices présentant des styles appartenant à cette période, mais construits ultérieurement, sont intégrés à l'inventaire. L'enquête se résume en la description, à l'aide des éléments retenus (forme, matériaux de recouvrement, ouvertures, fondations, décors, etc.), de l'extérieur des bâtiments. Le potentiel historique et monumental est évalué pour chaque type architectural. Une cote est attribuée en fonction de l'état physique et de la valeur d'authenticité du bâtiment par rapport à l'état d'origine présumé. Une cote de valeur patrimoniale est aussi établie (CAUCHON, 2005abc).

Inventorier le patrimoine bâti permet de fournir un outil numérique de référence et de documentation à ceux qui s'occupent du développement patrimonial, culturel et touristique de la région. Le processus décisionnel de l'aménagement du territoire et du développement des trois municipalités s'en trouve facilité. De plus, la population peut être sensibilisée, par le biais de mesures entreprises à la suite de l'inventaire, à la préservation et à la conservation de l'intégrité du patrimoine. Finalement, l'inventaire se révèle être un outil promotionnel visant la mise en valeur des richesses historiques, culturelles et patrimoniales de la région (BUTEAU, 2005b : 9).

5.1 Les maisons

⁹ Tous les bâtiments dont il sera question dans cette section sont identifiés sur des cartes, divisées en les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer. Les cartes se trouvent en annexe.

En général, les maisons des municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer sont alignées face au fleuve, dans le même sens que les terres agricoles. Elles sont construites non loin de la falaise afin d'être protégées des vents froids dominants du nord et des grandes marées de mai. Les plus anciennes remontent au Régime français. Avec l'arrivée des Britanniques, quelques-uns de leurs styles architecturaux sont intégrés dans l'architecture des maisons de la région. Quelques tendances viendront aussi des États-Unis¹⁰.

5.1.1 *La maison d'inspiration française*

Les premières maisons à être construites sont dites normandes. Les premiers colons, venus de Normandie, construisent des maisons aux murs faits d'une palissade de bois et aux toits en chaume. Cependant, elles ne sont pas adaptées au climat de la région. On construit alors des maisons identiques à celles de la Haute-Normandie, en colombage de bois. Les toits sont très *pentus* et on installe des toits à pignons rabattus, à quatre versants, car ils offrent un bon contrevent à l'ensemble du toit. Les portes et fenêtres sont rares, placées là où elles sont utiles, soit vers les bâtiments de la ferme. La maison de pierres fait lentement son apparition, inspirée des maisons de la Basse-Normandie et de l'Île-de-France. Cependant, cette construction française est inadaptée aux froids extrêmes, aux cycles du gel et dégel et au gel du sol en profondeur. À partir de 1665 jusqu'en 1700, les maisons sont reconstruites avec la présence d'un soubassement. Sans ce dernier, la sole des maisons et la base des colombages pourrissent. Grâce à l'ouverture des carrières de pierres de Beauport et de Château-Richer, les habitants peuvent construire un solage de maçonnerie en profondeur, contrant ainsi les effets du gel sur les structures. En construisant un plancher de bois par-dessus cet espace, les habitants obtiennent une cave commode pour la conservation des aliments. Les toits sont recouverts de planches, le chaume n'étant utilisé que pour les dépendances. La maison de colombages reste généralisée, car seuls les gens fortunés peuvent utiliser de la pierre, celle-ci étant coûteuse (LÉTOURNEAU, 2001 : 4-8).

Ce sont ces maisons de pierres qui ont subsisté jusqu'à nos jours (figure 5.1)¹¹. Ainsi, les maisons d'inspiration française sont habituellement construites en pierres, présentant un carré bas presque sans fondations. Leurs fenêtres, à petits carreaux, sont disposées

¹⁰ Un tableau, situé à la fin de cette section, rend compte des différents bâtiments présentés tout au long du chapitre.

¹¹ Toutes les figures sont présentées en annexe, à la fin de cette section.

asymétriquement. Les toitures ont généralement deux versants, à forte pente, sans égout. Au fil des années, les toits sont dotés d'un égout pour éloigner l'eau de pluie des murs (CAUCHON, 2005abc). Il existe plusieurs exemples de cette période architecturale sur la Côte-de-Beaupré :

- À Boischatel : le manoir de Charleville, la maison Jacob Turcotte, la maison Vézina et les trois maisons du site historique du Parc-Montmorency : la maison Wolfe, la maison Pageau et la maison Claude-Gilbert-et-Claire-Gagnon;
- À L'Ange-Gardien : la maison Laberge;
- À Château-Richer : la maison Thibault.

5.1.2 La maison dite québécoise

Durant la conquête anglaise, seules quelques fermes sont épargnées de l'incendie par les troupes anglaises. Les habitants, devant reconstruire leurs maisons, délaissent le colombage pour la méthode pièces sur pièces. Cette technique de construction est le résultat d'une lente évolution de la maison en colombage normande. Elle consiste à l'empilement de pièces de bois équarries afin de former des murs, le tout reposant sur des fondations en pierres. Économique et démontable, la maison peut être facilement agrandie ou transportée. Avec la maison en pierres, ce sont les seuls types que l'on retrouve sur la Côte-de-Beaupré à partir du début du 19^e siècle. Les toits inclinés sont recouverts de bardeau de cèdre ou de sapin. Les maisons sont plus profondes et longues. Les fenêtres se multiplient. Les poutres du sous-sol sont prolongées à l'extérieur du bâtiment pour soutenir une galerie sur la façade de la maison (LÉTOURNEAU, 2001 : 8-10). La maison de pierres devient la maison dite québécoise (figure 5.2). C'est le type le plus répandu dans les trois municipalités de nos jours. Elle comporte des fondations; le carré de la maison est surhaussé et la pente du toit s'atténue. Bien que construites en pierres, on les recouvre souvent de crépi, de bois ou de bardeaux. (CAUCHON, 2005abc). Plusieurs maisons de cette époque conservent une disposition asymétrique des fenêtres, mais la plupart sont munies d'ouvertures, réparties symétriquement, dans le style néo-classique. Celui-ci émerge à la suite d'un rapprochement des cultures françaises et anglaises. Il préconise la symétrie absolue et l'utilisation de pilastres, colonnes et chapiteaux. L'apparition de parements de briques est aussi une nouveauté, car les Français ne l'utilisaient que pour les fours ou les cheminées (LÉTOURNEAU, 2001 : 8-11).

La municipalité de Château-Richer possède des exemples de maisons inspirées du style Regency, aussi appelé style anglo-normand (figure 5.3). Ce style, qui apparaît dans les années 1820 et connaît son apogée entre 1850 et 1900, est caractérisé par un larmier galbé qui donne une allure circonflexe à la toiture. Le toit à quatre versants débord largement des murs pour venir couvrir la galerie qui court autour de la maison. Au départ, cette architecture britannique est copiée par l'élite, puis par les gens ordinaires. Ces derniers se contentent souvent de larmiers sur les deux longs pans du toit, parce que le toit à pignon droit de leurs maisons ne leur permet pas une copie intégrale du style Regency. Cette maison est véritablement québécoise, résultat d'un style européen modifié par son adaptation à un climat, à une géographie et aux goûts d'une population (LÉTOURNEAU, 2001 : 11-12).

5.1.3 La maison à toit brisé ou mansardé

Vers 1860 apparaissent les maisons à toit mansardé, dites du Second Empire (figure 5.4). Ce style vient des États-Unis. Le toit est recouvert de tôle à la canadienne ou de tôle à braguettes, ayant deux ou quatre côtés. La nouveauté de cette forme et sa logeabilité accrue amènent la construction de plusieurs maisons de ce style sur la Côte-de-Beaupré. Les maisons, de pierres ou de bois, sont recouvertes de planches à feuillure, de bardeaux ou de briques. Les fenêtres sont à battants, comportant six carreaux (CAUCHON, 2005abc). Ce style est adopté au départ sur les maisons cossues et les édifices conventuels à l'architecture élaborée, tel le Vieux-Couvent de Château-Richer. Il est plus modestement utilisé sur les maisons traditionnelles où l'on choisit un toit à deux ou quatre versants plutôt qu'un toit à pente raide (LÉTOURNEAU, 2001 : 13).

5.1.4 *La maison d'inspiration américaine*

Enfin, au tournant du 20^e siècle, apparaissent les maisons d'influence américaine. Ce sont des maisons couvertes de briques, à toit plat, avec des fenêtres à battants munies de grands carreaux et réparties géométriquement. Elles sont associées au style *boom town* (figure 5.5). Au moment de la Première Guerre mondiale, un autre style d'inspiration américaine s'implante dans la région, le style vernaculaire industriel, dit le plan en L (figure 5.6). Ce sont des maisons recouvertes d'un toit à deux versants droits à pignon sur rue, recouvert de tôle. Construites en madrier, recouvertes de briques ou de bardeaux, elles présentent souvent des façades ornées de galeries (CAUCHON, 2005abc). L'Ange-Gardien possède aussi des maisons de style éclectique, soit ayant des éléments appartenant à différents styles architecturaux (figure 5.7). Le meilleur exemple de ce style est le château Richard (CAUCHON, 2005b).

5.1.5 *Le site historique de la Chute-Montmorency (Boischatel)*

La maison Vézina (figure 5.8) fait partie du site historique de la Chute-Montmorency, classé en 1994 par le MCCCCFQ, et est cité monument historique par la municipalité de Boischatel en 2001. François Vézina, le premier de cette famille à venir s'installer en Nouvelle-France, acquiert une terre en 1666 sur laquelle il construit une maison en 1720. Lors de la Guerre de Conquête, le commandant James Wolfe en aurait peut-être fait son quartier général. Les Vézina occuperont la maison durant huit générations, jusqu'à la vente de la propriété en 1979 par la dernière occupante, Cécile Vézina. L'ACAMV l'a acquise en 2002 (CAUCHON, 2004 : 3-4 et MCCCCFQ, 2009c). Des fouilles archéologiques ont été entreprises avant la restauration de la maison. Les résultats de ces recherches sont présentés dans la section 4.1.1.10 de l'*État de la situation archéologique*.

La maison Vézina est l'une des plus anciennes de Boischatel. Son orientation face au fleuve est un témoin des premiers modes d'implantation dans la vallée du Saint-Laurent sous le Régime français. À l'époque, les gens voulaient être le plus près possible du fleuve, qui était la principale voie de circulation. La maison est construite en deux parties, la plus ancienne se trouvant dans la partie ouest; un tracé à l'intérieur de la maison actuelle permet de voir cette délimitation. Sa valeur patrimoniale repose sur sa représentativité par rapport aux maisons rurales d'inspiration française : maçonnerie de pierre, corps de logis d'un étage

et demi peu dégagé du sol, distribution asymétrique des ouvertures et toit à forte pente à deux versants. De plus, l'orientation de la façade vers le sud, où se trouve le plus grand nombre d'ouvertures, témoigne d'un savoir-faire adapté aux conditions climatiques du Québec. Ainsi, les occupants profitent d'un maximum d'ensoleillement et de la chaleur du soleil, en plus d'être protégés des vents dominants. La demeure possède aussi des ajouts témoignant du besoin et du goût des occupants au fil des 18^e et 19^e siècles. Tel est le cas de l'agrandissement de la maison sur le plan longitudinal vers 1758 ou de l'ajout de lucarnes au 19^e siècle, qui éclairent les combles devenus habitables. Les larmiers incurvés ajoutés à la base des versants témoignent d'une influence stylistique britannique. Bref, ces diverses composantes font de la maison Vézina un exemple des maisons rurales au début du 18^e siècle et de son évolution architecturale (MCCCFQ, 2009c).

L'Association culturelle et artistique de la Maison Vézina (ACAMV) a mis en valeur la maison Vézina afin de témoigner de la vie des huit générations de la famille ayant habité la maison, de la vie rurale traditionnelle, de l'évolution architecturale et de la présence du campement Wolfe, dressé à cet endroit en 1759. De plus, elle souhaite perpétuer l'intérêt panoramique de la région en offrant des activités d'initiation, de formation, de production et de diffusion artistiques à la population. Lors de la restauration de la maison entre 2002 et 2005, l'ACAMV décide de respecter l'évolution architecturale de la maison, tout en dictant ses choix selon les besoins de la mise en valeur, l'état des lieux et les ressources disponibles. La firme Cinémanima de Québec réalise des panneaux d'interprétation, installés au rez-de-chaussée dans la section ouest. Ces modules amovibles cèdent parfois leur place à d'autres activités culturelles dans la partie est, qui sert de galerie d'art. À l'étage sont offerts des cours d'art. L'espace limité de la maison et les besoins fonctionnels d'un lieu public ont nécessité la construction d'un appentis semblable dans sa forme à ceux adossés à la plupart des maisons de la même époque. Après la restauration, la maison Vézina conserve sa forme actuelle, tout en rappelant des traces ou des éléments plus anciens, disparus avec le temps, mais retracés grâce aux fouilles archéologiques, au curetage et aux recherches historiques (CAUCHON, 2004 : 3-7).

Sont également situées sur le site historique de la Chute-Montmorency les maisons Wolfe (figure 5.9), Pageau (figure 5.10) et Claude-Gilbert-et-Claire-Gagnon (figure 5.11). Cette dernière est construite entre 1765 et 1781. La maison Pageau date de la seconde moitié

du 18^e siècle. Leur valeur patrimoniale repose sur leur représentativité par rapport à la maison rurale d'inspiration française, leur ancienneté et leur représentativité par rapport au mode d'occupation traditionnel dans la vallée du Saint-Laurent. Elles possèdent des caractéristiques architecturales fort semblables à celle de la maison Vézina (MCCCFQ, 2009c). Il n'existe que peu d'informations sur la maison Wolfe.

5.1.6 *La maison Jacob Turcotte (Boischatel)*

La maison Jacob (figure 5.12), aussi appelée Maison Turcotte, est une maison de ferme d'inspiration française. Elle est classée monument historique en 1973 par le MCCCFQ qui y décrète une aire de protection (voir glossaire) en 1975. La famille Paget (Pagé) entreprend, en 1661, le défrichage du lot et conserve la terre jusqu'en 1750. Au début du 19^e siècle, la ferme passe à la famille Jacob qui y érige la maison actuelle au début du 19^e siècle. La maison Jacob est considérée monument patrimonial en raison de sa représentativité en tant que maison rurale d'inspiration française, bien qu'elle ait subi l'influence de plusieurs styles : résidence rectangulaire d'un étage et demi aux murs en pierres crépies, toit aigu à deux versants droits aux larmiers courts, fenêtres à petits carreaux disposés asymétriquement, mais de façon régulière, cheminée centrale et ornementation dépouillée. La pierre calcaire qui compose la maison provient vraisemblablement d'une carrière de Beauport ou de la Côte-de-Beaupré (MCCCFQ, 2009c).

5.1.7 *Le manoir de Charleville (Boischatel)*

Le manoir de Charleville (figure 5.13), construit entre 1660 et 1667, est l'une des plus anciennes demeures de la Côte-de-Beaupré. Le manoir possède un grand intérêt historique, car il est construit en tant que manoir seigneurial lorsque deux importants marchands de Québec, Charles Aubert de la Chesnaye et Charles Bazire, obtiennent en 1677 que la « terre de Caput », qu'ils possèdent, soit constituée en fief. Toutefois, le domaine retourne à la Côte-de-Beaupré dès 1694. Au milieu des années 1960, le nouveau propriétaire décide de le restaurer. Le manoir, classé monument historique par le MCCCFQ en 1965, est entouré d'une aire de protection décrétée en 1976. La partie qui fait face aujourd'hui à l'avenue Royale est l'arrière de la maison. Lors de sa construction, le chemin empruntait un autre trajet qui passait alors de l'autre côté, entre la maison et la falaise. La partie la plus ancienne du manoir

remonte aux années 1660; il est agrandi à deux reprises. La valeur patrimoniale du manoir repose sur sa représentativité par rapport à l'architecture résidentielle rurale québécoise d'inspiration française. Ainsi, le long corps de logis est bas et peu dégagé du sol, le toit aigu est à croupes avec des larmiers courts, les ouvertures sont distribuées de façon asymétrique et la cheminée en pierre est centrale. Le manoir témoigne aussi de l'habitude d'élargir les maisons sur le plan longitudinal. Finalement, il constitue un précieux témoin de l'architecture du 17^e siècle, celle-ci étant presque uniquement connue par les documents écrits et iconographiques (SPHCB : 6 et MCCCCFQ, 2009c).

5.1.8 La maison Laberge (L'Ange-Gardien)

La maison Laberge (figure 5.14), située à L'Ange-Gardien, est érigée sur la terre qu'occupe Robert de La Berge dès 1663. Il est l'ancêtre de tous les Laberge d'Amérique du Nord. La maison daterait peut-être de 1674, mais le manque d'informations rend la datation difficile. La maison actuelle a été construite en trois étapes. Un premier carré de pierres est érigé, dont la partie principale sert de salle commune. La deuxième étape, en 1697, consiste en un agrandissement vers l'ouest. Finalement, la troisième pièce, construite en 1791, devient la pièce principale. Elle contient trois éléments essentiels au quotidien de l'habitant : le four à pain, la laiterie et le puits (LABERGE, 1997 : 3-5). La maison Laberge est classée monument historique en 1974 par le MCCCCFQ et une aire de protection est décrétée l'année suivante.

La valeur patrimoniale du bâtiment repose sur son ancienneté et sa valeur en tant que maison rurale d'inspiration française : maçonnerie de pierres, corps de logis d'un étage et demi peu dégagé du sol, distribution asymétrique des ouvertures, toit à forte pente à deux versants et façade sud percée de plusieurs ouvertures pour profiter d'un ensoleillement maximum. La maison témoigne aussi de l'évolution architecturale de la maison québécoise par des avant-toits et lucarnes du 19^e siècle, inspirés des styles britanniques et américains (MCCCCFQ, 2009c). La maison Laberge est l'une des rares maisons à témoigner du tracé du chemin du Roy. En fait, avant la formation de l'avenue Royale, il existait le chemin du Roy. Celui-ci passait à trois pieds de la maison Laberge. Toutefois, à cause de la difficulté à l'entretenir, le tracé fut changé et devint l'avenue Royale actuelle. Les maisons du 19^e siècle furent alors construites en bordure de cette nouvelle voie d'accès (LABERGE, 1997 : 2-3).

L'association de la maison avec la famille Laberge est un autre aspect patrimonial à considérer, car elle a été occupée par celle-ci durant onze générations, de 1674 à 1970. La famille souche descend de Robert de La Berge, un des premiers colons normands à s'établir sur la Côte-de-Beaupré. D'ailleurs, la famille Laberge est peut-être la seule de L'Ange-Gardien à avoir occupé la même terre pendant 300 ans. Finalement, l'intérêt de la maison est ethnologique, car la laiterie de la maison Laberge constitue un bon exemple d'une pratique rurale aujourd'hui tombée en désuétude. La laiterie était un bâtiment de ferme où l'on procédait au traitement et à l'entreposage du lait. Elle était habituellement chaulée et peinte en blanc pour réfléchir la lumière du soleil, accolée à la maison. Une petite fenêtre permettait l'aération de la pièce pour empêcher le développement des moisissures ou d'humidité (MCCCFQ, 2009c).

5.1.9 Le château Richard (L'Ange-Gardien)

Le château Richard (figure 5.15) de L'Ange-Gardien appartenait à la famille Richard comme son nom l'indique. À la fin du 19^e siècle, Mme Louise Richard fait construire un moulin à fibre et à carton en amont de la rivière du Petit-Pré, où elle avait obtenu des droits sur le potentiel hydraulique. Elle fait alors ériger en 1907 une magnifique demeure victorienne à proximité de ses entreprises. Cette maison est connue dans la région sous l'appellation château Richard (SPHCB : 7).

5.1.10 La maison Pierre-Thibault (Château-Richer)

La maison Pierre-Thibault (figure 5.16), située dans la municipalité de Château-Richer, est érigée entre 1739 et 1779. Son nom vient de son premier propriétaire, Pierre Thibault. La valeur de la maison repose sur son ancienneté, cet aspect se manifestant par son orientation face au fleuve Saint-Laurent, tournant le dos à la route. Elle est aussi implantée près de la falaise afin de mieux résister aux intempéries. La maison est un exemple de l'évolution architecturale domestique dans la région, aux 18^e et 19^e siècles. La symétrie de sa façade, les versants recourbés du toit à deux versants en tôle, les chambranles en capucine, témoignent tous du style néoclassique du 19^e siècle et donc d'une évolution architecturale sur la demeure. Certaines sources laissent croire que la maison est incendiée en 1759 et

reconstruite par la suite avec ces modifications. La maison Thibault est reconnue monument historique en 1978 (MCCCFQ, 2009c).

5.2 Le patrimoine religieux

Sur la Côte-de-Beaupré, les premières églises de pierres apparaissent vers le 18^e siècle, remplaçant les chapelles de colombage construites à la hâte. Le style roman se généralise, le clocher étant présent sur le pignon en façade. Le plan est en croix latine, avec le cœur orienté vers Rome. L'extérieur est habituellement d'une simplicité architecturale alors que l'intérieur est richement décoré selon l'art baroque, dont les styles Louis XIV et Louis XV, caractérisé par les coquilles, rosaces, colonnes corinthiennes, bois recouvert de feuilles d'or (LÉTOURNEAU, 2001 : 8).

Depuis plusieurs années, les municipalités s'intéressent à la préservation du patrimoine religieux comme le démontrent deux projets concernant les presbytères de Château-Richer et de L'Ange-Gardien. En effet, ce dernier, cité par la ville comme monument historique, a été converti en hôtel de ville. Quant au presbytère de Château-Richer, il est présentement en restauration (BUTEAU, avril 2009 : Communication personnelle).

5.2.1 Les églises des trois municipalités

L'église de Sainte-Marguerite-Marie de Boischatel (figure 5.17) est construite en 1937, dans un style résolument moderne dans son architecture extérieure. L'église est faite de pierre et de béton. Son architecture extérieure est inspirée du style moderne Dom Bellot, architecte français bénédictin (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ *et al.*, s.d.). Elle se trouve à flanc de coteau au cœur du village qu'elle domine de son clocher d'inspiration romane (Cauchon, 2005a).

L'église de L'Ange-Gardien (figure 5.18) est bâtie en 1931. Elle est reconstruite sur le site de l'église précédente (1717) qui avait été détruite par un incendie. Un grand nombre d'œuvres d'art, d'autels et de tableaux ont pu être rescapés et placés dans la nouvelle église. Certains de ces objets datent du Régime français (SPHCB, 2000 : 9). En façade, on retrouve un ange sculpté sur fond de fleur de lys (CLD de la Côte-de-Beaupré *et al.*, s.d.).

À Château-Richer, l'église Notre-Dame-de-la-Visitation (figure 5.19a) est inaugurée en 1866, remplaçant la première église de 1658, celle-ci étant trop détériorée. En 1997, l'église, le presbytère, la grotte, le cimetière ancien et le monument du Sacré-Cœur sont constitués site du patrimoine par la municipalité (CAUCHON, 2005c et SPHCB: 10). De style roman, l'église est construite et ornementée selon les plans de l'architecte François-X. Berlinguet. Sa voûte est ornée de fresques exceptionnelles (figure 5.19b). La famille Le Moine des Pins contribue à la décoration intérieure du bâtiment entre 1927 et 1950. La balustrade qu'ils ont conçue est considérée comme l'une des plus belles au Canada (figure 5.19c) (SPHCB: 10). En marbre et en bronze doré, elle est garnie de motifs de pommes de pin. On leur doit aussi un maître-autel en marbre et deux petits autels placés de chaque côté du chœur. Ils ont assumé en grande partie les coûts des planchers de la nef et du chœur, du baptistère (1936) et de deux anges funéraires en marbre (1931) (SPHCB, 2000 :9). Des visites guidées sont disponibles sur demande.

5.2.2 Les cimetières

Un élément important du patrimoine auquel les gens s'attardent moins est le cimetière, bien qu'il recèle des trésors archéologiques et patrimoniaux. L'ancien cimetière de Château-Richer en est un bon exemple. Ouvert lors de la construction de la première église en 1658, il contient, selon les registres paroissiaux, plus de deux mille squelettes. Il subit des transformations lors de la construction d'une nouvelle église en 1865. Les corps inhumés le long de l'église et dans celle-ci sont déplacés. Il connaît aussi un agrandissement en 1875 et un réaménagement entre 1885 et 1888. Un nouveau cimetière est ouvert en 1916, entraînant la non-utilisation du premier. Il est cependant rouvert en 1990 pour accueillir les cendres des défunts et favoriser sa mise en valeur. Son état de conservation dénote d'un abandon depuis sa fermeture en 1920 (BUTEAU, 1998 : 13). Une étude d'inventaire sur l'ancien cimetière est réalisée il y a plus de dix ans par le Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer. Ainsi, une trace est gardée des éléments uniques que renferme le cimetière. Toutefois, peu de moyens peuvent être entrepris pour le protéger ou le mettre en valeur. Des visites sur demande sont possibles pour les touristes auprès du Centre de généalogie (BUTEAU, avril 2009 : Communication personnelle).

5.2.3 Les croix de chemin

Il existe deux types de croix de chemin : les croix commémoratives, plantées afin de rappeler un personnage ou un événement, et les croix votives, érigées dans le but de demander une faveur ou de respecter une promesse. Tout en restant un objet sacré, la croix de chemin sert aussi de point de repère, se trouvant à l'entrée, au milieu et à la sortie des villages. La plupart sont en bois, hautes de 4,5 à 5,5 m, blanchies et décorées des objets de la passion du Christ. La croix simple (figure 5.20a et 5.20 b) est pourvue uniquement de quelques décorations en son centre ou sur les extrémités, sans posséder d'ornements quelconques. La croix aux instruments de la Passion (figure 5.21), comme son nom l'indique, rappelle le supplice de la crucifixion du Christ par l'utilisation de divers objets : lance, marteau, clous, couronne d'épines. La croix du calvaire est la plus élaborée, car le corps du Messie y est suspendu. Dans le paysage de la Côte-de-Beaupré, c'est la croix simple qui domine. Il ne reste que quatre croix de chemin à Boischatel et trois dans chacune des municipalités de L'Ange-Gardien et de Château-Richer. Puisque les croix sont en bois et que leur entretien relève principalement de leur propriétaire, cette composante du patrimoine peut facilement se trouver menacée. D'ici une génération, il est presque certain que quelques-unes de ces croix auront disparu du paysage de la Côte (LABERGE, 2000 : 5-6).

5.2.4 Les chapelles de procession

L'Ange-Gardien possède deux chapelles de procession. Elles sont des lieux de prières commémorant des événements importants survenus dans la paroisse ou à la famille à laquelle elles appartiennent. Les chapelles de procession Saint-Roch (figure 5.22) et Notre-Dame-de-Grâce (figure 5.23a) ont été construites entre 1694 et 1753, sous la cure de Gaspard Dufournel. Elles sont classées monuments historiques par le MCCCCFQ en 1981 (SPHCB : 6). La chapelle de procession de Saint-Roch est construite sur un terrain offert par la famille Leroux. Elle est placée à l'ouest de l'église de L'Ange-Gardien, dont le pendant à l'est est la chapelle Notre-Dame-de-Grâce. Les Brisson ont longtemps assuré son entretien (MCCCCFQ, 2009c). La chapelle de procession Laberge, famille qui a longtemps assuré son entretien, est dédiée à Notre-Dame-de-Toutes-Grâces. Une statue et l'autel de la chapelle (figure 5.23b) ont jadis appartenu au couvent de L'Ange-Gardien aujourd'hui disparu (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ *et al.*, s.d.). Construite sur le même plan architectural que la chapelle Saint-Roch, des éléments néogothiques et éclectiques y sont ajoutés à la fin du 19^e siècle (MCCCCFQ, 2009c).

Ces chapelles présentent un grand intérêt ethnologique. Reliées au culte catholique, les chapelles de procession représentent une manifestation privilégiée de la religion populaire québécoise. Dédiées à un saint patron, elles servent de lieux de rassemblement pour les paroissiens et de reposoirs lors des processions, telle la Fête-Dieu, une pratique importante au Québec jusqu'au milieu du 20^e siècle. Construites de part et d'autre de l'église, comme cela est le cas à L'Ange-Gardien, les chapelles délimitaient l'espace villageois. Elles sont autant des repères visuels marquant l'entrée et la sortie du village que des éléments participant à la sacralisation du paysage québécois. Ces chapelles, qui sont une copie d'une église ramenée à l'échelle individuelle, permettent à Dieu de descendre dans la rue. Leur valeur patrimoniale repose aussi sur leur ancienneté. Les premières chapelles de procession québécoises datent du début du 18^e siècle. Bâties entre 1694 et 1753, les chapelles de procession Saint-Roch et Notre-Dame-de-Grâce sont considérées comme deux des plus anciennes du Québec. Elles possèdent aussi une grande valeur patrimoniale en raison de leur représentativité par rapport à un type d'édifice religieux. Leur architecture, inspirée de celle de l'église catholique, est plus simple et dépouillée. L'influence architecturale française est présente dans l'usage d'une nef rectangulaire terminée par une abside en hémicycle, d'un toit à pignon surmonté d'un petit clocher sur le faîte en façade, d'une toiture à la charpente lourde et complexe et d'une ornementation dépouillée. Dans cette même tradition s'inscrit le décor sobre constitué d'une voûte à arc surbaissé lambrissée, d'une corniche et d'un cul-de-four à six pans. Quelques éléments d'influences étrangères s'observent dans les chambranles ouvragés des fenêtres rectangulaires (MCCCFQ, 2009c).

5.2.5 *Le Vieux-Couvent de Château-Richer*

Chaque municipalité érigeait souvent, en complément à l'ensemble religieux composé de l'église, du presbytère et du cimetière, un couvent ou un collège. Y était dispensée l'éducation aux jeunes gens de la colonie qui étaient confiés aux communautés religieuses (CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ *et al.*, s.d.). Le Vieux-Couvent de Château-Richer (figure 5.24) a été construit sur le site d'un ancien moulin à vent (1655). En 1694, Mgr de Laval y fait ériger un couvent pour les filles. Détruit lors du passage des troupes anglaises dans la région, il est rebâti en 1830. Remplacé par un nouveau bâtiment en 1907, il conserve sa vocation première jusqu'en 1972. Il est d'abord transformé en centre communautaire, puis lors des

menaces de démolition en 2000, il est sauvé in extremis par la Corporation du Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, qui lui redonne vie. Sa nouvelle vocation permet aux visiteurs d'en apprendre plus sur l'histoire générale de la région et de l'institution (SPHCB : 9). Il est cité monument historique par la municipalité de Château-Richer en 2008 (MCCCFQ, 2009c). Les résultats des fouilles archéologiques qui y ont été entreprises sont présentés dans les sections 4.1.3.5, 4.1.3.6 et 4.1.3.7 de l'*État de la situation archéologique*.

5.3 Le patrimoine agricole

5.3.1 Les caveaux à légumes

Il reste 16 exemplaires de caveaux à légumes à Château-Richer et un seul à L'Ange-Gardien. Ces bâtiments agricoles sont typiques de la région. Ils représentent un trésor architectural riche et presque unique (CAUCHON, 2005c). De 2001 à 2005, la Société de patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré a restauré la majorité des caveaux. Plusieurs ont subi des interventions afin d'être préservés. Certains sont même encore utilisés par leur propriétaire. Les caveaux situés au 8706 ou au 8851, avenue Royale, à Château-Richer, possèdent des panneaux d'interprétation permettant d'en apprendre plus sur ces joyaux du patrimoine (SPHCB : 10-11).

Les caveaux peuvent être à pignons ou voûtés. La voûte est généralement construite en pierres et parfois en béton (figure 5.25). L'utilisation de ce matériau témoigne souvent d'une modernisation effectuée dans les années 1920. Les caveaux à pignons possèdent un toit à deux versants ou deux surfaces penchées, en bois ou en béton (figure 5.26). Il existe généralement une seule ouverture pour accéder aux caveaux (BLAIS, 2001 : 8-9). La valeur des caveaux à légumes réside dans leur intérêt ethnologique, car ils témoignent d'un type de dépendances traditionnelles pour la conservation des aliments dans les milieux ruraux. Le caveau protège les aliments du gel en hiver et de la chaleur de l'été, grâce aux propriétés isolantes de la terre. Les caveaux présentent aussi un certain intérêt architectural. Ils témoignent des traditions séculaires et des particularités géographiques locales, se composant tous d'une structure en maçonnerie enchâssée au pied des coteaux longeant l'avenue Royale (MCCCFQ, 2009c).

5.3.2 Les bâtiments de ferme

Les premiers colons installés sur la Côte-de-Beaupré favorisent l'usage de la maison-cour, ce qui signifie que les bâtiments de la ferme sont disposés autour d'une cour intérieure. Le bois est le matériau privilégié, car les murs de pierres sont mal adaptés au climat d'ici, se couvrant d'humidité, ce qui est nocif pour les animaux. Aux 17^e et 18^e siècles, les toits sont de quatre types : pignons et toit de chaume ou d'herbe, pignons de chaume et toit de planches, pignons et toit de planches, pignons de colombage et toit de chaume ou d'herbe. Ce n'est que dans la seconde moitié du 19^e siècle que la grange québécoise se compose de deux étages; les animaux logent au rez-de-chaussée, alors que la paille et le fourrage sont entreposés au deuxième étage (BLAIS, 2001 : 8). D'ailleurs, les plus anciennes granges-étables conservées dans les trois municipalités datent de cette époque. Elles présentent un toit à pente moyenne et un avant-toit recourbé (figure 5.27a). Il subsiste aussi plusieurs bâtiments secondaires (figure 5.27b) ayant servi aux activités de ferme (laiterie, poulailler, fournils, etc.)(Cauchon, 2003abc). Aujourd'hui, les murs sont généralement en bois et parfois faits avec des blocs de béton, qui peuvent être recouverts de tôle. Les toits sont aussi couverts de tôle (BLAIS, 2001 : 8).

5.4 Le patrimoine industriel

Très tôt, la Côte-de-Beaupré a vu se développer plusieurs industries dans la région. Pour en témoigner demeurent encore des vestiges de carrières de pierres, d'usines à vin, de briqueteries ou de moulins. Quelques-unes de ses industries ont fourni des emplois à plusieurs milliers d'habitants de la région aux 19^e et 20^e siècles : le moulin à scie Patterson-Hall, la briqueterie Citadelle ou la Dominion Textile. Plusieurs autres, situés près de la Rivière-aux-Chiens ou de la rivière du Sault à la Puce, ont aussi disparu. Aujourd'hui, il ne reste que des ruines de ces petits établissements industriels (SPHCB : 4).

5.4.1 *L'auberge Baker (Château-Richer)*

L'auberge Baker (figure 5.28) se situe à Château-Richer. En 1840, Ferdinand Lefrançois et son épouse Mary Ann Brady s'établissent dans cette demeure. L'époque étant prospère, les époux décorent et ornent richement la maison. En 1934, Alvin Baker décide de la convertir en auberge. Il la loue (il l'achètera en 1958) et construit sept chambres à l'étage et une salle à manger à l'arrière. Cet ajout est fait de bois rond équarri à la main, les madriers provenant d'une grange voisine. Le Baker's Inn ouvre ses portes en 1935. Grâce à son accueil chaleureux et une nourriture abondante et de qualité, la renommée de l'auberge se rend jusqu'aux États-Unis. Après le décès de M. Baker dans les années 1960, son épouse continue à s'occuper du restaurant jusqu'au moment où elle le vend à Henri Simard en 1972, qui le vend à son tour à Gaston Cloutier, en 1975, qui en est toujours le propriétaire (BLAIS, 1999 : 8 et AUBERGE BAKER, 2002b).

5.4.2 *La fabrique de vins Toussaint ou Saint-Nazaire*

C'est en 1894 que la compagnie A. Toussaint et Cie achète le lot 13 avec les bâtisses qui y sont construites, à Château-Richer. En 1898, la production de vins commence. Plus d'une quinzaine de variétés sont produites, essentiellement du vin de messe, bien que la fabrique fournisse aussi les bars de Québec. En 1906, la compagnie est rachetée par une société en nom collectif. Toutefois, la rumeur de la création d'une Commission des liqueurs décide les actionnaires à vendre la fabrique à Napoléon Bédard et Adjutor Pouliot en 1919; ceux-ci subissent les inconvénients de la création de la Commission en 1921. Ils ont à peine le temps d'écouler le vin qu'ils doivent mettre la clé sous la porte. En 1938, la fabrique connaît un nouveau départ lorsqu'elle est rachetée par The St. Lawrence Valley Cider Co. Lt. qui se lance dans la production de cidre. Elle fonctionne jusqu'en 1942; le terrain et les bâtisses sont alors vendus à Robert Jobidon, garagiste. Celui-ci loue le tout à la Canadian Labrador Products Ltd., pour une période de 10 ans. L'usine sert à divers usages dans les années qui suivent. Jean-Louis Gaulin en fait l'acquisition en 1953, puis vend à Frank Ireland en 1956. La même année, un incendie se déclare. Le bâtiment est entièrement détruit. Aujourd'hui, il ne reste que des ruines des murs de pierres encore visibles (BLAIS, 2000 : 10-12).

5.4.3 Les moulins de la Côte-de-Beaupré

Les moulins ont toujours été nécessaires à la survie de la population. Activés par le vent, l'eau, la vapeur, l'électricité, un moteur ou l'énergie animale, ils ont été des précurseurs de la mécanisation et de l'industrialisation. Les moulins ont donc nécessairement proliféré sur la Côte-de-Beaupré (LÉGARÉ, 2003 : 5). Le plus célèbre est le moulin du Petit-Pré. La rivière qui l'alimente sert pour d'autres moulins à scie ou à carder dont les seules traces subsistantes, de nos jours, reposent dans la mémoire des habitants plus âgés de la région (SPHCB : 8).

5.4.3.1 Le moulin-prison de Château-Richer

Le premier moulin à vent est construit sur la terre d'Olivier Letardif, à Château-Richer. Il est un des premiers érigés en Nouvelle-France. Il est situé sur le site du Vieux-Couvent. Les écrits indiquent qu'il existe déjà en 1657. On ne sait exactement quand il devient inopérant, mais il n'est plus utilisé lors de la construction du premier couvent de Château-Richer, en 1694. Le moulin à vent aurait donc été actif pendant une période de 30 à 40 ans. En 1732, il est transformé en prison. Celle-ci disparaît lors de la construction des latrines du deuxième couvent en 1829. Les trois fouilles archéologiques menées en 1997, 1998 et 2001 ont mis au jour la base du moulin, mais n'ont pas permis la découverte d'objets associés à la meunerie. Un projet de marquage de l'emplacement du moulin-prison sur le stationnement est sur la table (LÉGARÉ, 2003 : 5).

5.4.3.2 Le moulin du Petit-Pré de Château-Richer

Le moulin du Petit-Pré (figure 5.29), aussi appelé le moulin de Mgr Laval, est un élément essentiel du patrimoine de Château-Richer. Deux facteurs d'ordre économique expliquent sa construction. Premièrement, le Séminaire de Québec cherche, en 1695, à augmenter ses revenus. Deuxièmement, les marchands et bourgeois de Québec ont besoin d'un moulin pour moudre leur blé. Il est donc construit en tant que premier moulin industriel de l'Amérique du Nord. Édifié en 1696, il est incendié pour la première fois en 1705, mais rapidement remis en état de marche. Le moulin est fourni en énergie hydraulique par la rivière de Lottainville, aussi appelé de Petit Pré. Toutefois, lorsque l'on veut augmenter la productivité du moulin, le bassin de la rivière n'est pas suffisant. On joint alors la rivière de

Laval à celle de Garenne, qui tombe au moulin du Petit-Pré, créant par le fait même le lac La Retenue. Le chantier s'achève en 1740. Le moulin brûle pour une deuxième fois lorsque les troupes anglaises débarquent sur la Côte en 1759. De peur de se faire saisir ses biens, le Séminaire met en veilleuse le projet de reconstruction du moulin. La seconde reconstruction débute en 1763-1764. En 1871, le Séminaire s'en départit en le vendant à George Benson Hall. En 1877, le moulin est encore une fois la proie des flammes. Cette année-là, Mme Hall vend le moulin à Richard Tremblay qui reconstruit le moulin sur les mêmes murs. La Coopérative du moulin achète ce dernier en 1944. Le 5 avril 1966, le ministère des Affaires culturelles s'en porte acquéreur (BLAIS, 2003a : 9-11). Grâce à la Corporation de la mise en valeur du moulin du Petit-Pré, le moulin est à nouveau fonctionnel en 2003. Le mécanisme de la roue actuelle, datant de 1850, et le barrage sont reconstruits. La Corporation désire redonner sa fonction première au moulin afin de léguer aux habitants et aux visiteurs une partie de leur héritage historique, culturel et traditionnel, tout en leur faisant revivre une tranche de ce passé. Tous les éléments rappellent et relatent l'histoire du plus vieux moulin commercial en Amérique du Nord. C'est d'ailleurs le seul moulin à farine productif de la région de Québec, ce qui en fait une mise en valeur et un concept unique dans la région (BLAIS, 2003b : 12). Les résultats et analyses des fouilles archéologiques qui y ont été effectuées sont présentés dans les sections 4. 1.3.1 et 4.1.3.2 de l'*État de la situation archéologique*.

5.4.4 Le four à chaux

Le four à chaux de Boischatel (figure 5.30) possédait une fonction industrielle, servant à la transformation et à la fabrication de produits finis. Découvert lors de fouilles archéologiques, il a été réimplanté près du pont de l'avenue Royale. Il a été classé par le MCCCCFQ, car il se trouve sur le site historique de la Chute-Montmorency (MCCCCFQ, 2009c).

5.5 L'avenue Royale

L'avenue Royale témoigne, par la sinuosité de son mouvement, de l'implantation des bâtiments au cours des siècles. Construite à la demande de Mgr de Laval en 1683, pour relier la Côte-de-Beaupré à Québec, elle est devenue avec le temps un véritable musée. Elle est une

des plus anciennes voies rurales en Amérique, si ce n'est la première. Elle témoigne de l'évolution de l'architecture de la maison ancestrale québécoise et du riche patrimoine hérité de la Nouvelle-France. On peut y retrouver maisons, moulins, caveaux à légumes, granges, étables, fours à pain... Les sites historiques s'y succèdent en grand nombre (BUTEAU, 2005a : 4-6).

Ce qui donne son cachet particulier à la Route de la Nouvelle-France, circuit touristique de l'avenue Royale, ce sont les maisons ancestrales qui parsèment son parcours. Elles offrent des exemples de l'architecture des 18^e et 19^e siècles (SPHCB : 10). Le circuit permet d'emprunter une des plus vieilles artères de l'Amérique du Nord, qui relie le Vieux-Québec à la Côte-de-Beaupré. Traversant les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer, elle propose la découverte de divers bâtiments patrimoniaux, privés ou touristiques, accompagnés d'une courte description. Une carte sommaire permet de les replacer dans l'espace. Le dépliant offert aux visiteurs permet aussi de voir un calendrier des activités ainsi que les forfaits et services offerts par différents établissements de la région (BUREAU DE LA CAPITALE-NATIONALE, ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ *et al.*, 2008).

5.6 Constats de l'inventaire

Pour chacune des trois municipalités, l'inventaire du patrimoine bâti révèle que, bien que certaines maisons aient été restaurées, près de la moitié ont perdu une partie de leur valeur patrimoniale. C'est ce que démontre l'attribution de la cote faible ou moyenne. De plus, depuis l'inventaire réalisé en 1977-79, entre 7 à 10 % des bâtiments des trois municipalités ont disparu, ayant été démolis ou transformés au point d'en être méconnaissables. Cela montre à quel point le patrimoine est vulnérable, malgré sa diversité et sa richesse (CAUCHON, 2005abc).

	Cote faible ou moyenne	Couvertures de toits remplacées par de bardeaux d'asphalte	Perte du revêtement traditionnel	Fenêtres modernes incompatibles avec la maison
Boischatel	40 %	46 %	39 %	41 %
L'Ange-Gardien	49 %	27 %	32 %	51 %
Château-Richer	32 %	27 %	29 %	45 %

Tableau 5.1 Pourcentage obtenu par les municipalités après l'inventaire du patrimoine bâti.

Les auteurs recommandent, pour chacune des municipalités, une meilleure gestion du patrimoine architectural, ce qui permettrait le maintien du caractère des lieux. Une campagne de sensibilisation auprès de la population concernant l'importance du patrimoine, la manière de l'entretenir et les conséquences de sa disparition serait pertinente. De même, il serait possible de citer quelques bâtiments reconnus comme exceptionnels et de les mettre en valeur. Lors de l'émission des permis, des conseils concernant les matériaux à employer ou les techniques les plus compatibles avec le style du bâtiment devraient être offerts. Dans le cas de Boischatel, il serait bien de mettre en place un plan d'intégration architectural de l'Avenue Royale. Cela pourrait aussi se faire dans quelques zones intéressantes de Château-Richer. Les mêmes recommandations sont formulées pour la municipalité de L'Ange-Gardien (CAUCHON, 2005abc).

5.7 Les retombées de l'inventaire du patrimoine bâti

5.7.1 *Le Circuit du patrimoine religieux*

Le lancement en juillet 2004 du Circuit du patrimoine religieux est la première retombée de l'inventaire du patrimoine bâti. Le dépliant, destiné aux visiteurs tout autant qu'aux résidants, permet d'en apprendre plus sur les différents éléments religieux de la Côte-de-Beaupré, autant les églises, les couvents, les croix de chemin, les chapelles de procession. L'inventaire a aussi permis la rédaction d'un mémoire déposé à la Commission parlementaire de la Culture portant sur le patrimoine religieux (BUTEAU, 2005c : 12).

5.7.2 *Le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale*

Le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale, implanté en juin 2005, permet la mise en place d'outils et de moyens afin d'allier ancien et contemporain. Il s'ajoute aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et autres outils de la gestion de l'aménagement et du développement du territoire. La MRC offre à la population désireuse d'apporter des modifications sur sa maison, grange, petit bâtiment ou autre, les services-conseils d'un architecte. À la suite de la rencontre avec le client, l'architecte propose une rénovation qui tient compte des éléments architecturaux d'origine du bâtiment et de la trame événementielle et environnementale dans laquelle il est construit. Les propositions sont respectueuses du budget et des besoins du client. Le SARP est la suite logique de l'inventaire, son outil. Des actions ont d'ailleurs été entreprises dès la mise sur pied du SARP pour le faire connaître à la population (BUTEAU, 2005c : 12).

Les retombées du projet sont très positives. En effet, le SARP est un service très apprécié à la fois des élus et de la population. Une centaine de consultations sont effectuées par année, pour un bilan de près de 400 consultations depuis les quatre années de mise en service du SARP. Ce projet est un des meilleurs exemples de l'implication du citoyen dans la préservation du patrimoine. En effet, même si les élus adoptent des lois pour préserver le patrimoine, si les citoyens ne s'impliquent pas et ne soutiennent pas les projets, les résultats ne seront pas concluants. La popularité de ce service ne fait que démontrer la conscientisation croissante du citoyen, mais aussi des élus et du personnel municipal qui l'ont mis en œuvre (BUTEAU, avril 2009 : Communication personnelle).

5.7.3 *Autres interventions*

La publication par la Société de patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré (SPHCB) d'une brochure intitulée *La Côte-de-Beaupré : un parcours patrimonial exceptionnel* suit la même ligne de pensée. Elle met en lumière divers éléments du patrimoine régional qu'il est possible d'admirer, séparés en plusieurs tronçons. Chacun se voit attribuer une thématique particulière, relative à l'histoire de la région. De plus, le 28 juin 2005, la MRC a adopté sa première politique culturelle qui pose les grandes orientations culturelles que veut suivre la MRC. Celles-ci sont basées principalement sur les richesses patrimoniales

de la Côte-de-Beaupré. Elle a été dévoilée au public au début de l'année 2006 (BUTEAU, 2005c : 13).

Finalement, un inventaire du patrimoine bâti n'est performant que s'il est mis à jour tous les cinq ans. Il serait judicieux de compléter l'inventaire en y intégrant les bâtiments principaux et secondaires datant d'avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il serait aussi pertinent d'inventorier tous les autres types de patrimoine, tels les patrimoines agricoles, religieux, industriels, amérindiens, naturels, maritimes, etc. De même, il faudrait pouvoir décrire les éléments architecturaux autant de l'extérieur que de l'intérieur, en plus de les documenter ethnohistoriquement. Il serait souhaitable de réaliser ou poursuivre toutes les campagnes de sensibilisation auprès du public. Celui-ci doit connaître l'importance de son patrimoine culturel et patrimonial, la façon de l'entretenir et les impacts négatifs de sa disparition. L'implantation des PIIA et de plan d'aménagement d'ensemble (PAE), l'adoption de règlements municipaux quant à la constitution du patrimoine ou la citation de monument historique sont tous des outils à privilégier pour conserver l'héritage laissé par nos ancêtres, un héritage unique au Québec (BUTEAU, 2005c : 13). D'ailleurs, preuve de la conscientisation des élus municipaux à la conservation du patrimoine sont les citations de monuments historiques et de biens patrimoniaux de plus en plus nombreuses chaque année ainsi que le développement de projets, comme l'implantation du PIIA dans la municipalité de Boischatel (BUTEAU, mars et avril 2009 : Communication personnelle).

BÂTIMENTS	MUNICIPALITÉS	DATE D'ATTRIBUTION	CATÉGORIE	STATUT	DATE DE CONSTRUCTION
Four à chaux	Boischatel	-	Situé sur un site historique	Classement	-
Maison Vézina	Boischatel	18 nov. 1991	Monument historique	Citation	Vers 1720
Maison de Claude-Gilbert-et-Claire-Gagnon	Boischatel	18 nov. 1991	Monument historique	Citation	1765-1781
		15 déc. 1994	Situé sur un site historique	Classement	
Maison Wolfe	Boischatel	-	Situé sur un site historique	Classement	-
Maison Pageau	Boischatel	18 nov. 1991	Monument historique	Citation	1760-1800
		-	Situé sur un site historique	Classement	
Maison Jacob Turcotte	Boischatel	20 sept. 1973	Monument historique	Citation	1839 ou avant
		10 juin 1975	Aire de protection	Décret ministériel	
Manoir de Charleville	Boischatel	19 oct. 1965	Monument et lieu historiques	Classement	1660
		23 déc 1976	Aire de protection	Décret ministériel	
Église de Sainte-Marguerite-Marie	Boischatel	-	-	Inventorié	1937
Chapelle de procession Saint-Roch	L'Ange-Gardien	16 déc. 1981	Monument historique	Classement	Avant 1753
Église de L'Ange-Gardien	L'Ange-Gardien	-	-	Inventorié	1931
Chapelle de procession Laberge	L'Ange-Gardien	16 déc. 1981	Monument historique	Classement	Avant 1753
Maison Laberge	L'Ange-Gardien	2 mai 1974	Monument historique	Classement	1674
		8 mai 1975	Aire de protection	Décret ministériel	
Château Richard	L'Ange-Gardien	-	-	-	20 ^e siècle
Site du patrimoine de la Place-de-l'Église	Château-Richer	5 mai 1997	Site du patrimoine	Constitution	Église : 1866 Presbytère : 1833
Moulin du Petit-Pré	Château-Richer	-	-	-	1877
Le Vieux-Couvent de Château-Richer	Château-Richer	2 sept. 2008	Monument historique	Citation	1907
Maison Pierre-Thibault	Château-Richer	13 fév. 1978	Monument historique	Reconnaissance	1760
Caveau à légumes	Château-Richer	-	-	-	17 ^e -19 ^e siècle
Auberge Baker	Château-Richer	-	-	-	Auberge : 1935

Tableau 5.2 Les bâtiments patrimoniaux des municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer (Liste non exhaustive).

Annexe du patrimoine bâti

Les maisons patrimoniales



Figure 5.1 Maison d'inspiration française.
(Cauchon, 2005a : 7)



Figure 5.3 Maison dite québécoise, style
Regency.
(Cauchon, 2005c : 9)



Figure 5.2 Maison dite québécoise.
(Cauchon, 2005a : 8)



Figure 5.4 Maison à toit brisé ou mansardé,
dite du Second Empire.
(Cauchon, 2005a : 9)



Figure 5.5 Maison d'inspiration américaine, de style boom town.
(Cauchon, 2005c : 10)



Figure 5.7 Maison d'inspiration américaine, de style éclectique.
(Cauchon, 2005b : 9)



Figure 5.6 Maison d'inspiration américaine, de style vernaculaire industriel.
(Cauchon, 2005a : 10)



Figure 5.8 Maison Vézina.
(MCCCFQ, 2009c, Christian Lemire, 2007)



Figure 5.9 Maison Wolfe.
(MCCCFQ, 2009c, Christian Lemire, 2007)



Figure 5.11 Maison Claude-Gilbert-et-Claire-Gagnon.
(MCCCFQ, 2009c, Jean-François Rodrigue, 2004)



Figure 5.10 Maison Pageau.
(MCCCFQ, 2009c, Jean-François Rodrigue, 2005)



Figure 5.12 Maison Jacob Turcotte.
(MCCCFQ, 2009c, Marie-Claude Côté, 2003)



Figure 5.13 Manoir de Charleville.
(MCCCFQ, 2009c, Marie-Claude Côté,
2003)



Figure 5.15 Château Richard.
(<http://www.flickr.com/photos/artemizia/2699048505>)



Figure 5.14 Maison Laberge.
(MCCCFQ, 2009c, Jean-François Rodrigue,
2004)



Figure 5.16 Maison Pierre-Thibault.
(MCCCFQ, 2009c, Marie-Claude Côté,
2003)

Patrimoine religieux



Figure 5.17 Église Sainte-Marguerite-Marie de Boischatel.
(Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003)



Figure 5.19a Église de la Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer.
(MCCCFQ, 2009c, Marie-Claude Côté, 2003)

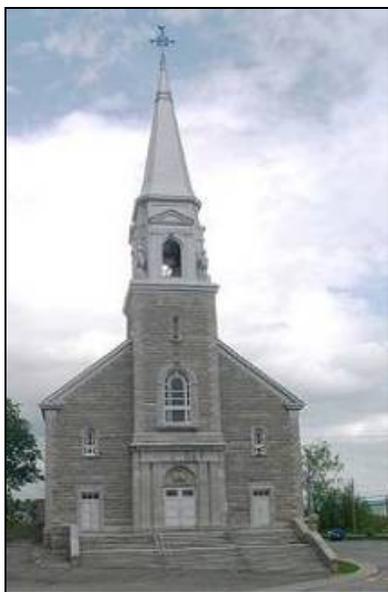


Figure 5.18 Église de L'Ange-Gardien.
(Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003)



Figure 5.19b Intérieur de l'église de la Visitation-de-Notre-Dame.
(Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003)



Figure 5.19c Intérieur de l'église de la Visitation-de-Notre-Dame.
(Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003)



Figure 5.20b Croix de chemin de type simple, située à L'Ange-Gardien.
(Cauchon, 2003b : 10)



Figure 5.20a Croix de chemin de type simple, située à Boischatel.
(Cauchon, 2003a : 11)

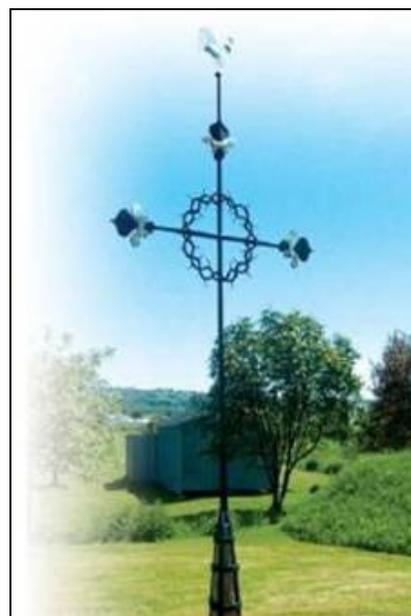


Figure 5.21 Croix de chemin aux instruments de la passion, située à Boischatel.
(Cauchon, 2003a : 12)



Figure 5.22 Chapelle de procession Saint-Roch.
(MCCCFQ, 2009c, Jean-François Rodrigue, 2004)



Figure 5.23b Intérieur de la chapelle de procession Notre-Dame-de-Grâce.
(MCCCFQ, 2009c, Jean-François Rodrigue, 2004)



Figure 5.23a Chapelle de procession Notre-Dame-de-Grâce.
(MCCCFQ, 2009c, Jean-François Rodrigue, 2004)



Figure 5.24 Vieux-Couvent de Château-Richer.
(MCCCFQ, 2009c, Jean-François Rodrigue, 2008)

Patrimoine agricole

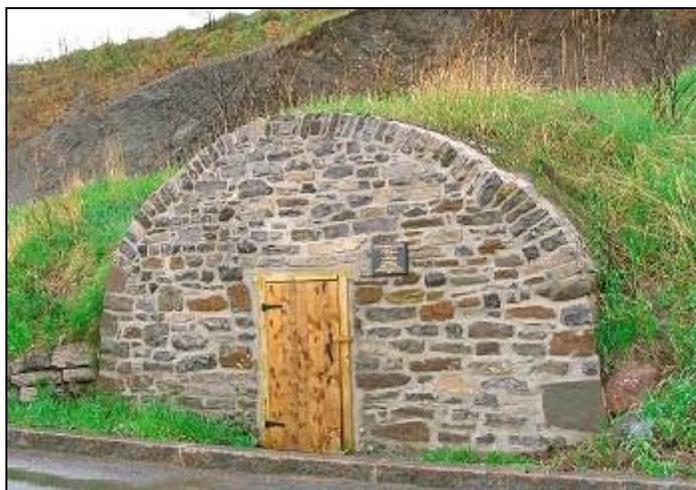


Figure 5.25 Caveau à légumes à toit voûté.
(Gilbert et SPHCB, -)



Figure 5.27a Grange-étable à Château-Richer.
(Cauchon, 2003c : 13)



Figure 5.26 Caveau à légumes à toit à pignons.
(Gilbert et SPHCB, -)



Figure 5.27b Bâtiment de ferme à Boischatel.
(Cauchon, 2003a : 12)

Patrimoine industriel



Figure 5.28 Auberge Baker.
(Auberge Baker, 2002a)



Figure 5.30 Four à chaux.
(MTQ, Marie-Pier Desjardins, 2009 : 66)



Figure 5.29 Moulin du Petit Pré.
(CLD de la Côte-de-Beaupré, 2009)

Conclusion et recommandations



6. Conclusion et recommandations

La gestion du patrimoine archéologique est essentielle dans notre société puisque ce patrimoine possède plusieurs caractéristiques particulières. Il permet tout d'abord à la population québécoise et aux communautés liées à ce patrimoine de développer un sentiment d'appartenance à leur culture. Il véhicule une idéologie et des valeurs, en plus de permettre une relation entre le passé d'un territoire et ses habitants actuels. Le patrimoine archéologique détient aussi une valeur éducative. En effet, il permet de prendre contact avec le passé et d'en apprendre plus sur l'histoire et la culture en général. Il comporte d'autant plus un potentiel scientifique. Les méthodologies propres à l'archéologie nous permettent de mieux le comprendre et exploitent efficacement les connaissances qu'il peut nous livrer. Puisque ces connaissances et ces méthodes évoluent constamment, il est d'intérêt de gérer efficacement les ressources archéologiques pour les générations à venir, autant pour le public que pour les chercheurs. De plus, le patrimoine archéologique comporte un enjeu économique, puisqu'il participe au tourisme culturel et attire une large clientèle (CLEERE, 1989 : 5-10).

Le patrimoine archéologique, en tant que ressource non renouvelable, doit être protégé, conservé et exploité de façon durable. Afin de le gérer sainement, il incombe de mieux le connaître par le biais d'inventaires, d'études de potentiel ou de fouilles archéologiques. Une fois identifiée et localisée, cette partie du patrimoine devient plus facile à intégrer à l'intérieur d'un programme d'aménagement et d'urbanisme. La mise en valeur du patrimoine archéologique s'entremêle alors avec les réalités modernes, tout en permettant la diffusion des résultats de recherche pour le plaisir du public. Cette mise en valeur peut faire appel à des moyens diversifiés : publication, vulgarisation et interprétation (CLEERE, 1989 : 11-14).

Donc, pour conclure ce plan de gestion, nous formulons plusieurs recommandations à l'intention de tous ceux qui travaillent de près ou de loin avec les ressources archéologiques et patrimoniales. Nous présentons tout d'abord des recommandations générales qui sont destinées aux trois municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer ainsi qu'à la MRC de la Côte-de-Beaupré. Dans les recommandations

particulières, nous nous attardons sur des éléments précis du patrimoine archéologique ou bâti; une sous-section est dédiée à chacune des trois municipalités.

6.1 Les recommandations générales

- Tout d'abord, il nous apparaît essentiel de préserver le cachet de l'avenue Royale, car elle représente l'essence même de la Route de la Nouvelle-France. Intégrer des éléments résolument modernes à cette avenue détruirait un environnement unique à la région, témoin de près de trois siècles de développement sur la Côte-de-Beaupré. Cela porterait atteinte à l'esprit du lieu (voir glossaire). Nouveauté dans la définition de patrimoine, l'esprit du lieu est considéré comme étant l'impression et l'harmonie que dégage un endroit. Le fait de perturber cet environnement menacerait également en grande partie la valeur patrimoniale et même touristique de l'avenue Royale.

- Dans la même optique, afin de préserver l'homogénéité et l'intégrité du bâti dans les municipalités de L'Ange-Gardien et de Château-Richer, la production d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) serait recommandée. Les municipalités posséderaient alors un bon outil pour garder le contrôle sur les aménagements ou les constructions dans les zones sensibles du territoire, en plus de pouvoir mieux en conserver l'harmonie.

- De plus, toujours dans la même optique, il serait utile de compléter l'inventaire du patrimoine bâti en y intégrant les bâtiments datant d'entre les deux guerres mondiales, ce qui n'est pas le cas dans le présent inventaire. Il serait aussi avantageux d'inventorier tous les types de patrimoine : agricole, religieux, industriel, amérindien, naturel, maritime, etc. Cela apporterait une vision plus globale des ressources que possède la MRC de la Côte-de-Beaupré et celles-ci deviendraient conséquemment plus faciles à gérer. Dans un second temps, il faudrait mettre à jour l'inventaire afin de juger de l'évolution architecturale et d'évaluer à quel point les mesures entreprises depuis le dernier inventaire ont été utiles et prises en considération par la population et les décideurs publics.

- Puisque la dernière étude de potentiel d'archéologie historique a été réalisée en 1982, il serait conseillé qu'une nouvelle étude de potentiel soit réalisée dans les trois municipalités. Elle permettrait de mettre à jour les secteurs et les sites déjà inventoriés, d'ajouter de nouvelles zones ainsi que d'enlever certaines qui pourraient être trop perturbées depuis la réalisation de la première étude de potentiel pour révéler la présence de vestiges et d'artefacts. Elle évaluerait, mieux que nous ne pouvons le faire dans ce plan de gestion, les ressources présentes sur le terrain et celles qui seraient intéressantes pour la recherche.

- De même, en raison de la présence dans la région de nombreuses anciennes terrasses du fleuve Saint-Laurent et de cours d'eau propices à l'installation de groupes amérindiens, il serait suggéré d'effectuer une évaluation du potentiel archéologique préhistorique. Celle-ci permettrait de recenser les zones de potentiel de la région et d'étendre les recherches concernant cette portion du patrimoine archéologique moins étudiée. En ayant une connaissance de ce type de ressources, il est alors possible d'établir de véritables mesures de gestion et de protection. Aucune étude du genre n'a été effectuée jusqu'à maintenant pour les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer.

- D'ailleurs, il serait pertinent de reproduire le type d'études que Claude Chapdelaine a réalisé entre 1989 et 1992, soit des collectes de surface, afin d'obtenir une meilleure idée des identités culturelles préhistoriques présentes dans la région. Ces collectes se déroulent surtout dans des champs labourés. Elles peuvent être réalisées n'importe quand, en très peu de temps et pour peu de coûts et même couplées avec un autre projet. D'ailleurs, ces collectes sont efficaces les jours de pluie, jours où on ne peut habituellement pas fouiller, parce que l'eau fait reluire les objets dans la terre.

- Puisque plusieurs sites archéologiques sont présents à Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer, nous proposons la mise en place d'un circuit touristique présentant les ressources archéologiques de la région. Celui-ci pourrait être intégré dans un circuit déjà établi, telle la Route de la Nouvelle-France. Il devrait s'étendre à l'ensemble de la Côte-

de-Beaupré, car les municipalités de Boischatel, de L'Ange-Gardien et de Château-Richer ne contiennent pas assez, à elles seules, de sites archéologiques accessibles pour permettre la présence d'un tel circuit uniquement dans ces municipalités. Ce projet devrait être développé à long terme et permettrait l'intégration d'une mise en valeur de plusieurs des sites archéologiques, par l'entremise de panneaux explicatifs ou de tracés au sol par exemple.

- En somme, ce que ce plan de gestion cherche à établir est que la Côte-de-Beaupré est une région unique au Québec, en raison de son histoire, de son patrimoine archéologique, architectural, agricole, religieux et industriel. On y retrouve certains des plus anciens bâtiments du Québec, en forte concentration, car la Côte est un des premiers lieux de colonisation de la Nouvelle-France. Instituer la Côte-de-Beaupré en tant qu'arrondissement historique (voir glossaire) permettrait de préserver cette beauté et cette unicité. Les municipalités se trouveraient ainsi à l'abri de tous changements majeurs dans les secteurs névralgiques du patrimoine. Dans le cas de Boischatel, L'Ange-Gardien et de Château-Richer, les secteurs et sites se trouvant aux alentours de l'avenue Royale devraient être considérés comme faisant partie intégrante de ce possible arrondissement historique.

- Nous invitons aussi la MRC de la Côte-de-Beaupré ainsi que les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer à devenir membres du réseau Archéo-Québec. Ce réseau propose des outils ainsi qu'une assistance pour les projets à caractère archéologique que ses membres désirent réaliser. Le site Internet du réseau expose bien sa mission qui est de concevoir des produits faisant découvrir l'archéologie à des clientèles nouvelles et diversifiées tout en permettant aux membres d'atteindre leurs objectifs de diffusion, de visibilité touristique et de fréquentation, d'élaborer et de coordonner des activités à caractère archéologique destinées au grand public lors du Mois de l'archéologie et finalement de faciliter les liens entre les milieux archéologiques québécois et les autres intervenants, autant culturels, politiques, touristiques, etc. Au moment de la réalisation du plan de gestion, les coûts liés à l'adhésion sont de 75,00 \$ pour une municipalité. Le plan de gestion offre un outil à la MRC de la Côte-de-

Beaupré, à son CLD ainsi qu'à tous les intervenants qui auront à traiter les ressources archéologiques, mais ne peut offrir un appui « humain » en cas de besoin. En l'absence d'un archéologue consultant à la MRC, le réseau Archéo-Québec peut offrir un support pour tous projets à développer.

- Finalement, nous avons pu constater que de nombreuses mesures ont déjà été mises en place pour protéger, préserver et mettre en valeur des sites et des secteurs historiques ou archéologiques. Cela est tout à l'honneur des municipalités, de la MRC de la Côte-de-Beaupré et de tous les intervenants qui œuvrent pour le patrimoine. À cela, nous recommandons que tous continuent de gérer et de protéger le patrimoine et les ressources archéologiques, car il n'est pas vain de rappeler que ces ressources sont uniques et non renouvelables.

6.2 Les recommandations particulières

6.2.1 Boischatel

- Si un circuit touristique d'archéologie est instauré à travers la Côte-de-Beaupré, il serait pertinent que, dans la municipalité de Boischatel, certaines mises en valeur soient effectuées. Ainsi, pour les sites de l'hôtel Bureau et de l'auberge Bureau, des panneaux explicatifs pourraient être installés pour indiquer l'emplacement des vestiges et raconter leur histoire.
- Bien qu'il nous ait été impossible de situer la maison bloc de Boischatel dont l'étude de potentiel du Groupe de recherche en histoire du Québec rural fait mention et que les renseignements à propos de cette habitation soient ténus, il nous semble important que des recherches historiques et archéologiques soient entreprises afin d'en apprendre plus sur ce bâtiment. Des sondages pourraient être effectués afin de retrouver l'emplacement actuel de la maison, en espérant que rien n'est perturbé le site depuis les années 1980. Si la préservation du bâtiment se révèle élevée, il serait suggéré d'y entreprendre des fouilles archéologiques, car cela permettrait de documenter un phénomène unique sur la Côte-de-Beaupré et au Québec en général. Ce caractère historique unique apporte au site

une importance considérable et pourrait lui conférer une place de choix dans le patrimoine archéologique québécois.

6.2.2 L'Ange-Gardien

- Un élément qui touche plus au moins directement la municipalité de L'Ange-Gardien concerne le Château Richard. Bien que ce dernier se situe sur un terrain privé, il est un symbole de la ville de L'Ange-Gardien en raison de son aspect architectural unique. Depuis plusieurs années, la demeure est à l'abandon et elle se détériore rapidement. La peinture extérieure est craquelée et plusieurs vitres sont brisées. Une solution, plutôt onéreuse toutefois, serait son acquisition par la municipalité. Le bâtiment ainsi récupéré pourrait servir à la municipalité. Il pourrait devenir un centre d'interprétation de la région, servir de centre communautaire ou être transformé pour une tout autre fonction. Il demeure néanmoins que des actions doivent être entreprises afin d'assurer la préservation de ce bâtiment.

- Puisque nous n'avons trouvé que très peu d'informations sur les cartonneries et leur rôle socio-économique sur la Côte-de-Beaupré, il serait intéressant d'accomplir de plus amples recherches historiques sur le sujet. Effectuer un relevé des ruines de la cartonnerie ayant appartenu à Mme Louis Richard permettrait de juger du potentiel archéologique du site et d'évaluer la pertinence d'une fouille archéologique qui nous apprendrait plus sur cette industrie assez unique et particulière. Éventuellement, ce site pourrait être intégré dans un circuit touristique ou faire l'objet d'une mise en valeur, comme par la présence de panneaux indicateurs ou par une consolidation des vestiges encore en place.

6.2.3 Château-Richer

- Comme cela était mentionné par Mme Lise Buteau dans un article concernant le vieux cimetière de Château-Richer, il serait tout à fait pertinent d'essayer de retrouver ce premier cimetière de Château-Richer. Il était vraisemblablement situé près de la première chapelle de Château-Richer, aujourd'hui disparue elle aussi. Ce cimetière, qui regrouperait les corps des premiers habitants de la Côte-de-Beaupré, deviendrait

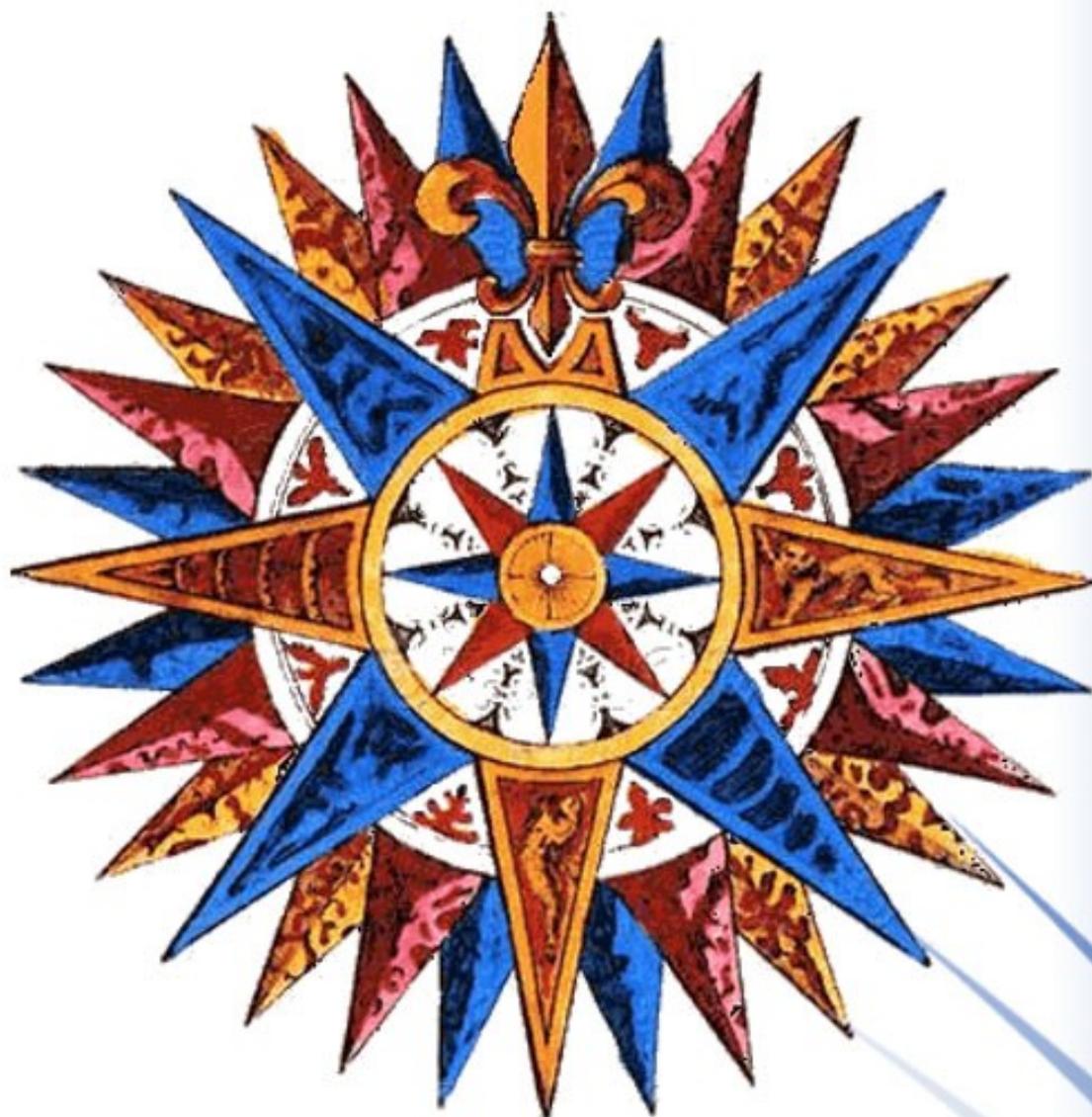
probablement une mine d'informations pour les archéologues et permettrait d'en apprendre plus sur des gens qui ne sont pas toujours présents dans les écrits, parce que ne faisant pas partie de l'élite de la société.

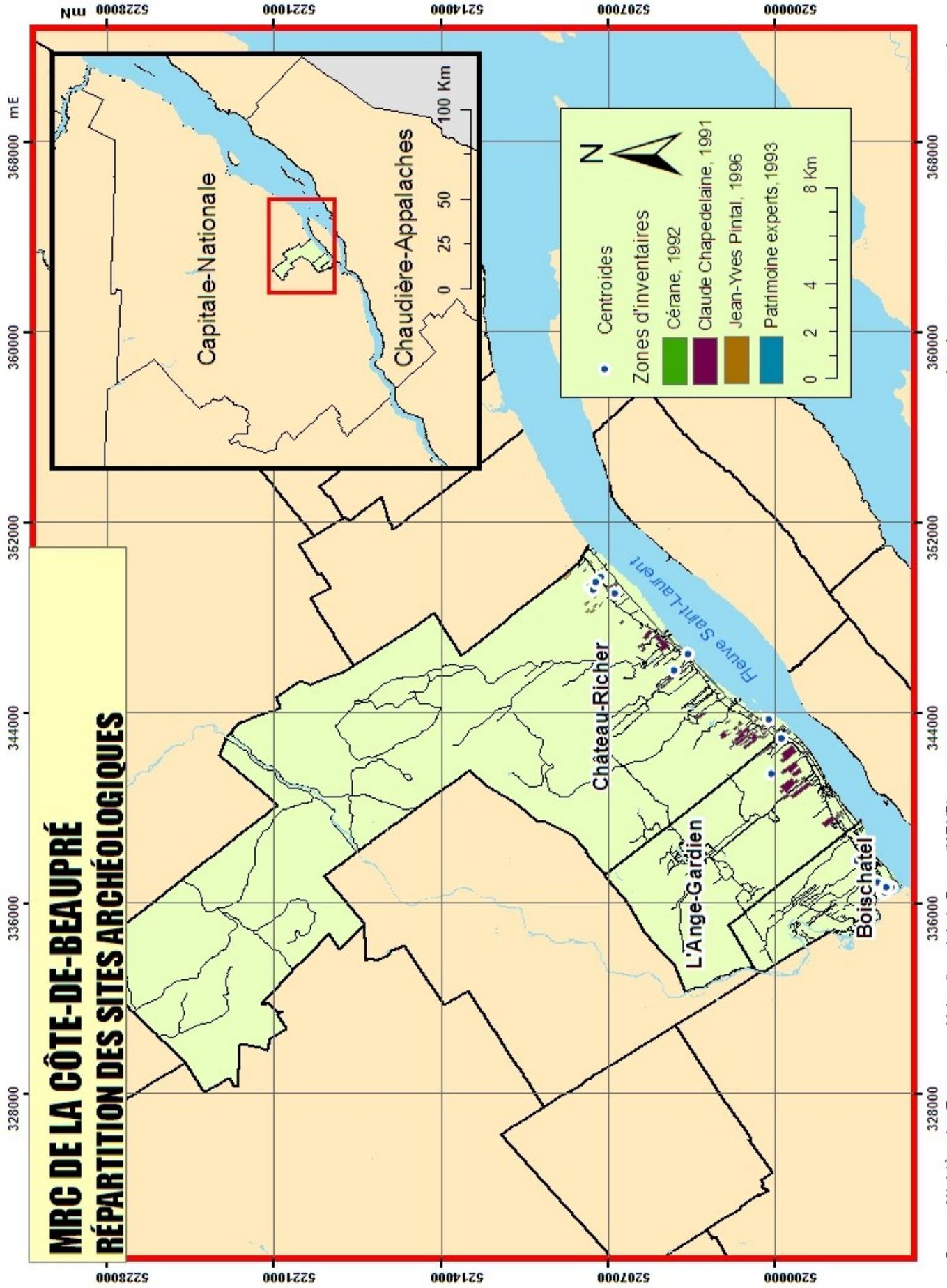
- À court terme, il serait nécessaire de protéger les vestiges du site de l'usine à vins Toussaint afin d'empêcher leur détérioration. Ceux-ci sont les seuls restes d'une industrie unique sur la Côte-de-Beaupré, soit une usine à vins et vinaigrerie. Il est fort possible que le site ait été peu perturbé et donc le potentiel de retrouver des artefacts en bon état de conservation est élevé. Puisqu'une recherche historique a déjà été effectuée, une fouille archéologique permettrait d'élucider les questions restées en suspens. Bien que non accessible au public en ce moment, cette usine devrait être mise en valeur, car elle est la témoin unique d'une activité méconnue dans la région.
- Pour la briqueterie Robert Drouin et fils, il serait intéressant d'effectuer des sondages archéologiques afin de localiser avec plus de précision son emplacement. Pour l'instant, on peut uniquement affirmer que les vestiges se situent aux environs d'un petit ruisseau, à l'ouest de la rivière-aux-Chiens. Selon la qualité des vestiges rencontrés, on pourrait songer à les mettre en valeur ou à leur accorder une protection. Les fouilles archéologiques dans ce cas-ci nous permettraient de mieux connaître la première briqueterie de la Nouvelle-France, dirigée par Robert Drouin, l'ancêtre des familles souches Drouin.
- Le cœur de la ville de Château-Richer devrait faire l'objet d'une préservation continue, car elle est l'une des plus anciennes de la Côte-de-Beaupré. Les éléments anciens à caractère urbain que l'on rencontre de part et d'autre de l'avenue Royale donnent sa particularité à la ville et il est essentiel de veiller à l'homogénéité de cet ensemble en contrôlant les développements à venir. Un PIIA, comme proposé dans les recommandations générales, serait un bon outil pour contrer les développements hétérogènes dans ce secteur.

- Un relevé du site ainsi qu'une stabilisation des ruines déjà existantes devraient être accomplis à l'emplacement des vestiges du moulin du Sault-à-la-puce. Ce bâtiment possède une valeur particulière, car il a été à la fois moulin et cartonnerie. Il serait important d'obtenir de plus de renseignements à propos de ce site et d'entreprendre des fouilles archéologiques afin d'élucider les questions auxquelles le dossier historique ne pourrait répondre. Puisqu'on possède peu de données sur les cartonneries, le site apparaît d'autant plus distinctif et significatif. Il pourrait finalement être intégré dans un circuit patrimonial et même lié avec l'actuel moulin du Petit-Pré. Toutefois, le site appartient actuellement à des propriétaires privés et il n'est donc pas accessible au public. Il n'en demeure pas moins que des fouilles archéologiques seraient une source d'enrichissement culturel.

- Finalement, en 1982, les restes du manoir seigneurial de Château-Richer se trouvaient sous un stationnement. Siège administratif de la seigneurie de Beaupré pendant fort longtemps, il est un témoin important de l'administration sous le Régime français. Bien que les vestiges semblent avoir été fortement perturbés, amenuisant tout espoir de fouilles, il serait néanmoins pertinent d'indiquer la présence du site dans un circuit patrimonial et de le mettre en valeur à l'aide d'une maquette, de panneaux explicatifs ou d'un tracé au sol.

Annexes





Source: Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF)
 NAD 1983 Zone UTM 19 N

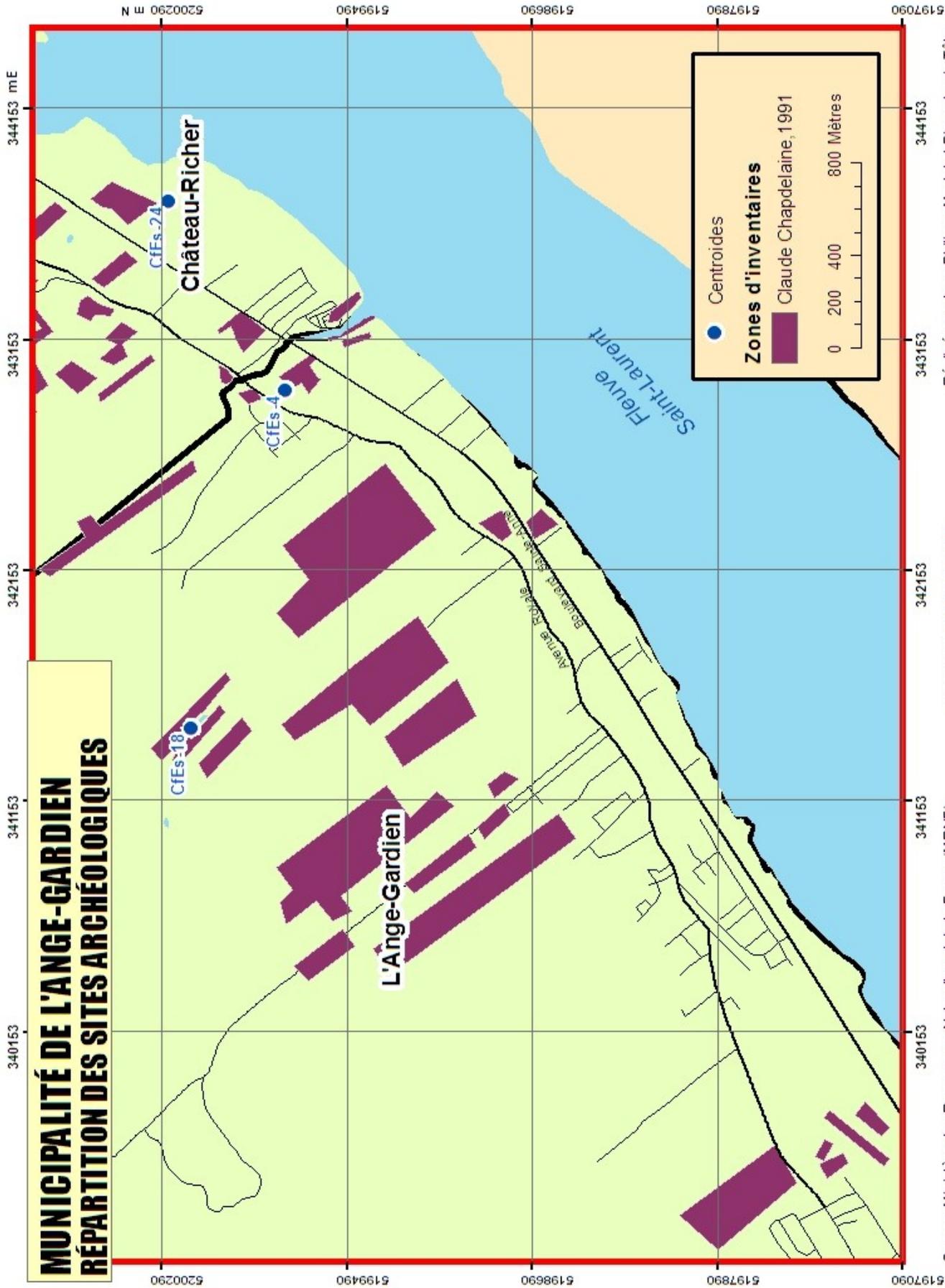
Réalisé par: Jean-Philippe Martel et Pierre-Louis Tétu
 Université Laval, Département de Géographie
 Avril 2009



**MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL
RÉPARTITION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES**

Réalisé par: Jean-Philippe Martel et Pierre-Louis Tétu
Université Laval, Département de Géographie - Avril 2009

Source: Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF)
NAD 1983 Zone UTM19 N



**MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
RÉPARTITION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES**

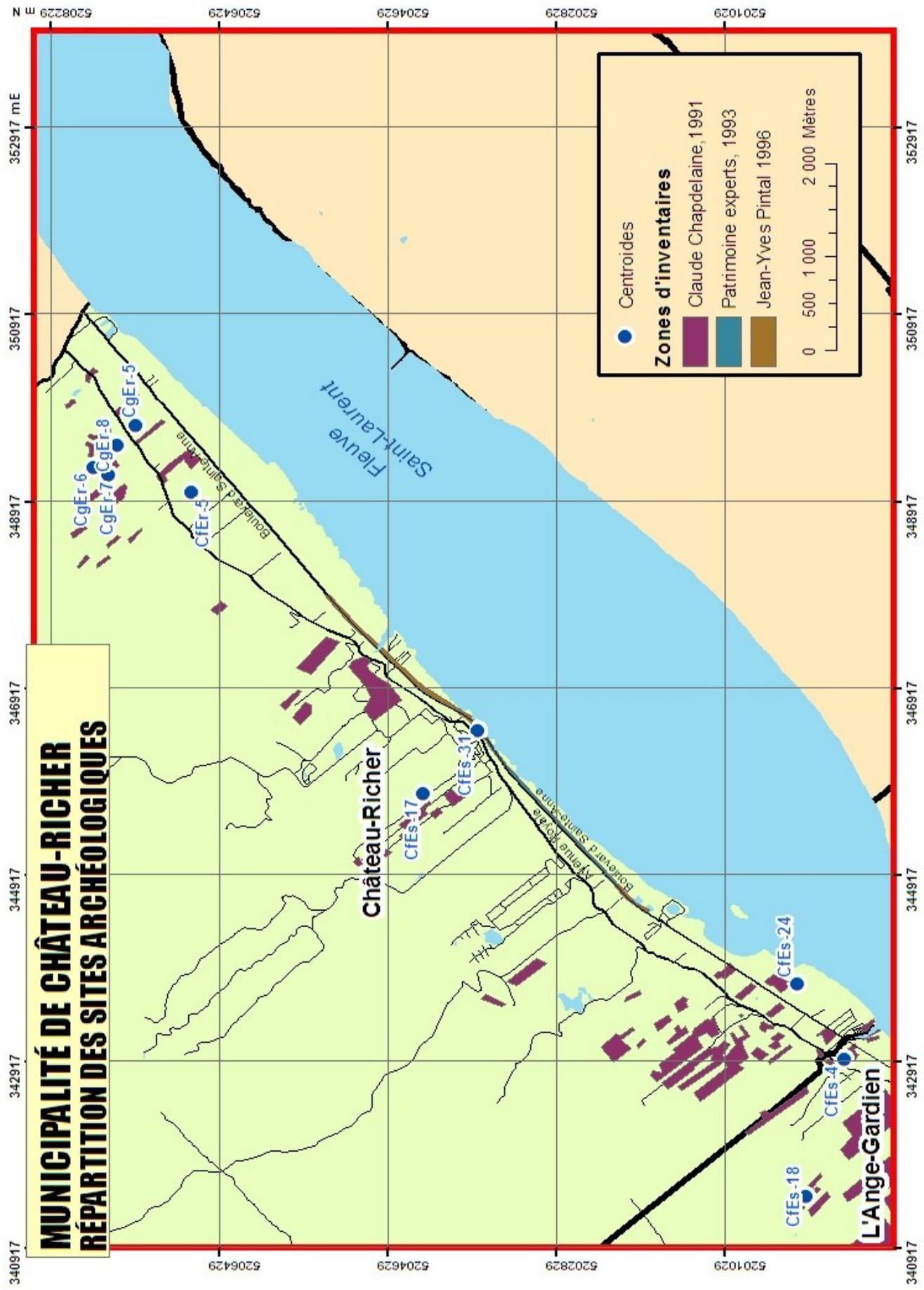
● Centroides

Zones d'inventaires

■ Claude Chapdelaine, 1991

0 200 400 800 Mètres

Source: Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF) NAD 1983 Zone UTM 19 N Réalisé par: Jean-Philippe Martel et Pierre-Louis Tétu, Université Laval, Département de Géographie - Avril 2009



Source: Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF)
 Réalisé par: Jean-Philippe Martel et Pierre-Louis Têtu
 Université Laval, Département de Géographie - Avril 2009



**MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL
RÉPARTITION DU PATRIMOINE BÂTIT**

● Patrimoine bâti

0 125 250 500 Mètres

Source: Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF) NAD 1983 Zone UTM19 N Réalisé par: Jean-Philippe Martel et Pierre-Louis Tétu Université Laval, Département de Géographie - Avril 2009



**MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
RÉPARTITION DU PATRIMOINE BÂTIT**

Source: Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MIRNF)
 NAD 1983 Zone UTM 19 N
 Réalisé par: Jean-Philippe Martel et Pierre-Louis Tétu
 Université Laval, Département de Géographie - Avril 2009



**MUNICIPALITÉ DE CHÂTEAU-RICHER
RÉPARTITION DU PATRIMOINE BÂTI**

Réalisé par: Jean-Philippe Martel et Pierre-Louis Tétu
Université Laval, Département de Géographie - Avril 2009

NAD 1983 Zone UTM 19 N

Source: Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF)